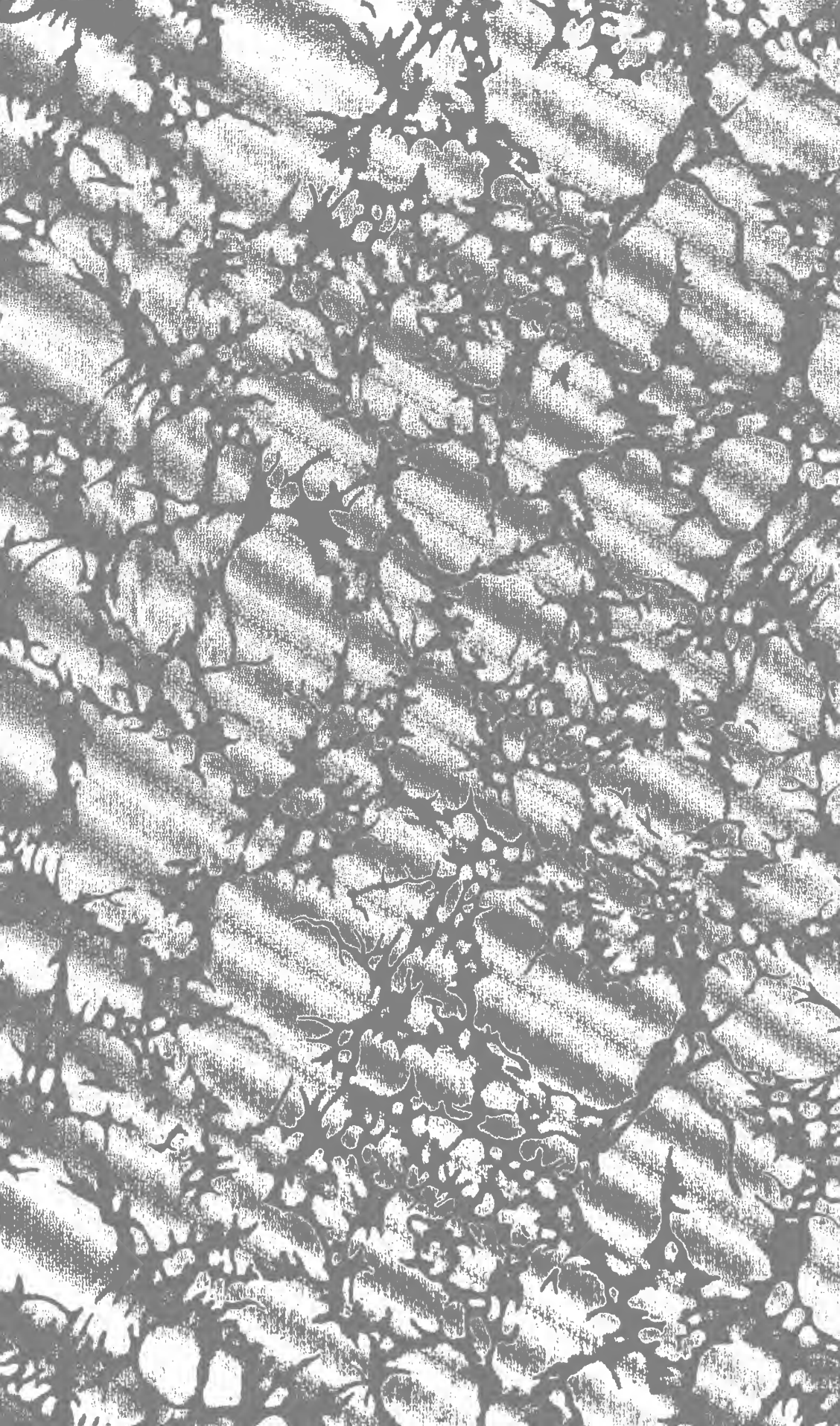


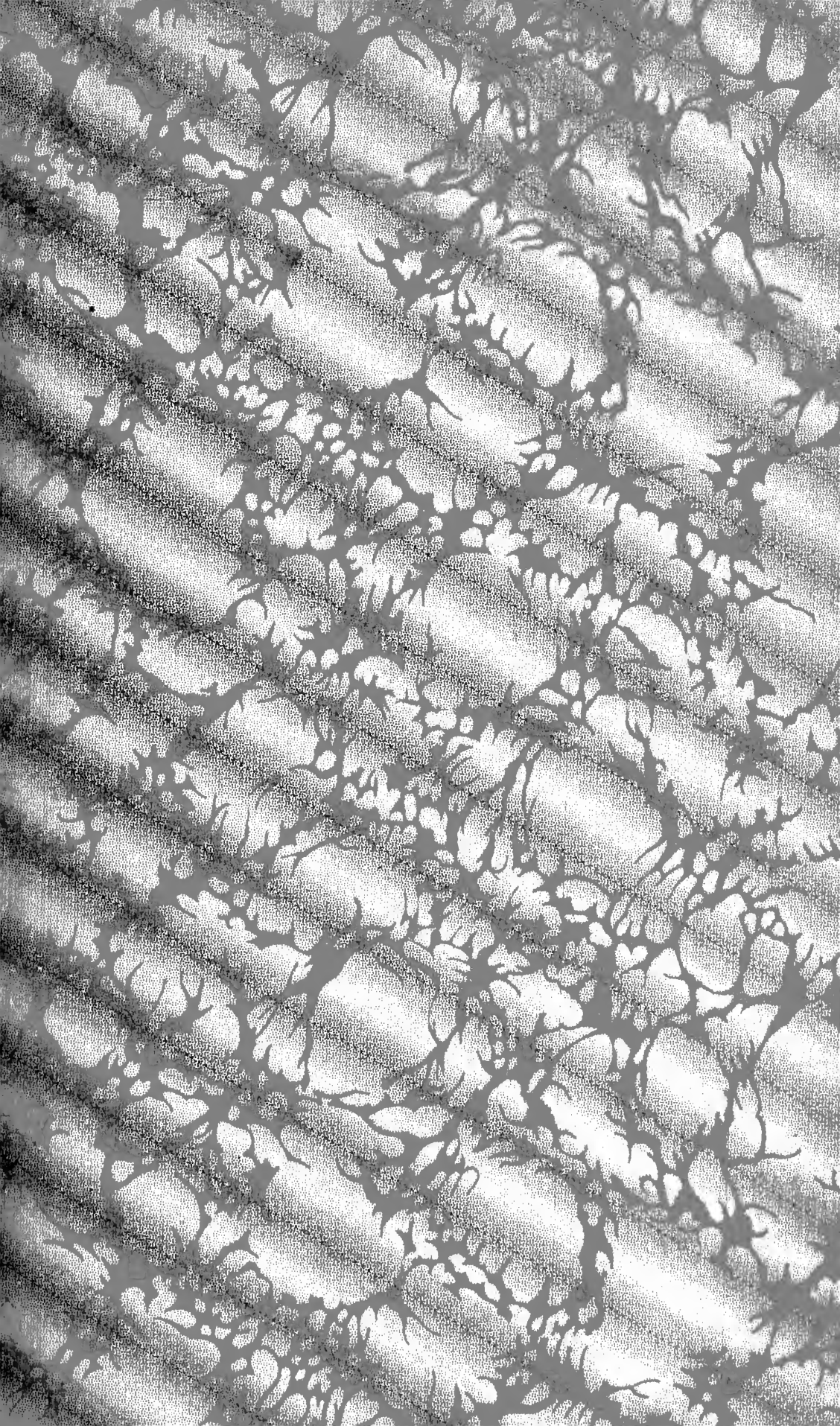
UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01310005 2







Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa







*en souvenir de sa coopération  
à la Coll.*

# RICHARD SIMON

ET SON

## HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT

LA CRITIQUE BIBLIQUE AU SIÈCLE DE LOUIS XIV

### THÈSE

présentée à la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud

PAR

A. BERNUS

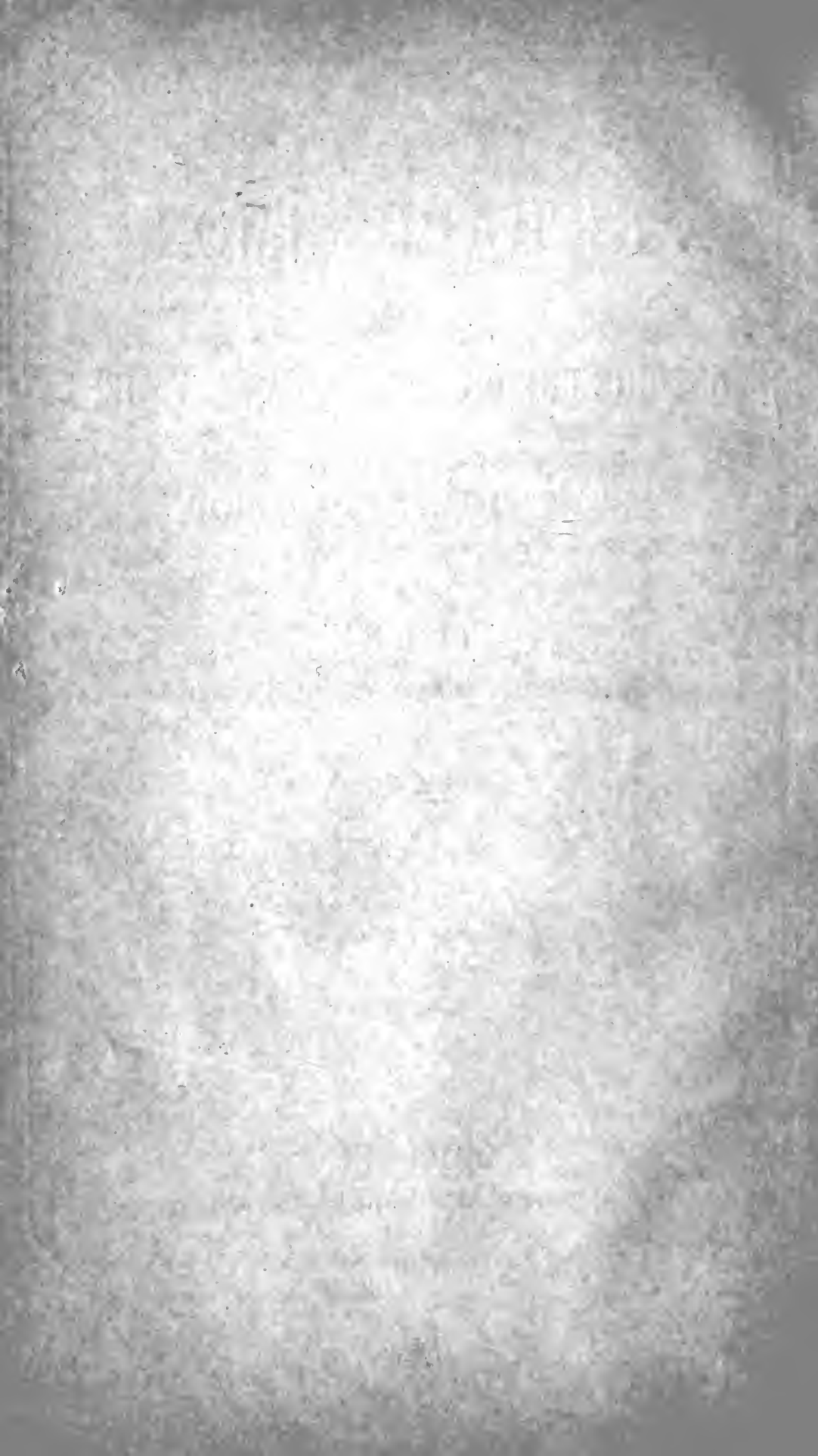
Richard Simon gilt gewöhnlich für den Vater der biblischen Kritik, wie man ihn zu nennen pflegt, aber eben so gewöhnlich ist es auch, seine Verdienste um diese Wissenschaft mehr dem Namen, als der Sache nach zu kennen.

C. F. BAUR.

LAUSANNE

IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

1869





# RICHARD SIMON

ET SON

## HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT

---

LA CRITIQUE BIBLIQUE AU SIÈCLE DE LOUIS XIV

---

### THÈSE

présentée à la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud

PAR

650  
A. BERNUS



330763  
28. 8. 36.

LAUSANNE

IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

—  
1869

---

La Faculté rappelle qu'elle n'est pas responsable des opinions  
émises dans les dissertations qui lui sont présentées.

---

## PRÉFACE.

---

Le développement si considérable que les études théologiques ont pris en Allemagne depuis bientôt un siècle fait trop souvent oublier que l'état actuel de stagnation de ces mêmes études en France n'y a pas toujours régné ; et, chose curieuse, c'est en France surtout qu'on l'oublie. Si, comme il le semble, nous commençons à nous réveiller à une vie scientifique plus active ; si, tout en puisant largement à la richesse germanique, la théologie évangélique réussit à prendre en France une marche indépendante et originale, il sera légitime de vouloir se rendre compte, plus que ce n'a été le cas jusqu'ici, de ce qui a déjà été fait en pays français. Le réveil général de l'intérêt pour l'histoire du protestantisme en France est un commencement ; mais à côté de cela, il y a bien des hommes à considérer encore, et pas uniquement chez les protestants. Spécialement dans le champ des études bibliques, on se souviendra que la France a fourni des travaux remarquables et qui ont ouvert la voie plus d'une fois. L'histoire des traductions françaises de la bible, pour laquelle M. Reuss a déjà fourni de si beaux travaux, sortira de l'état de demi-obscurité où elle est encore. Sans parler de Calvin, de Théodore de Bèze, on se rappellera qu'il y a eu en France, pour l'Ancien Testament, des exégètes de premier mérite, tels que Vatable, Mercier, Bochart, si peu connus cependant ; que les travaux d'un Jean Morin, et surtout d'un Cappel et d'un Richard Simon ont donné aux études critiques une base vraiment solide.

Si la critique biblique a pris actuellement une immense et légitime importance, il nous semble nécessaire, pour bien comprendre les résultats de la science dans ce champ si vaste, d'en connaître le développement et l'histoire. C'est un chapitre de cette histoire que nous étudions aujourd'hui. Il est convenu de donner à Richard Simon le nom de *Père de la critique*, mais on en reste là, et en dehors de l'Allemagne, on n'en sait guère plus long, et l'on ne se fait qu'une idée

très vague de l'influence qu'il a pu exercer et de la portée exacte de ses travaux.

Ce sont ces considérations qui nous ont conduit à nous occuper de Richard Simon. Nous aurions voulu présenter une étude complète sur cet homme remarquable, donner en détail sa biographie pour laquelle nous possédons déjà bien des matériaux, exposer le contenu de ses ouvrages si nombreux, retracer les polémiques qu'il soutint toute sa vie et montrer ainsi toute la place qu'il occupe dans le mouvement théologique du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais le sujet est vaste et long à étudier; l'activité littéraire de Richard Simon a touché à tant de sujets divers et soulevé tant de controverses que le temps limité que nous pouvions consacrer à une thèse et la nécessité de n'en pas faire un volume nous ont obligé à nous restreindre pour le moment et à ne présenter aujourd'hui qu'une étude sur celui de ses ouvrages qui sans doute a eu le plus de retentissement et qui nous paraît un de ceux qui ont encore actuellement le plus de valeur; nous voulons parler de son *Histoire critique du Vieux Testament*. Encore avons-nous le regret de ne pas pouvoir entrer avec autant de détails que nous l'aurions voulu dans l'exposé des polémiques et des réfutations très nombreuses que cet ouvrage souleva, ce qui nous mènerait trop loin.

L'*Histoire critique du Vieux Testament*, son contenu et sa valeur, tel sera donc le sujet de cette dissertation; mais, pour présenter cet ouvrage sous son véritable jour, nous avons pensé qu'il était nécessaire de retracer brièvement soit l'époque et le milieu dans lequel il parut, soit l'état dans lequel se trouvait alors la critique biblique.

Pour le reste, nous renvoyons aux travaux suivants, qui nous ont été utiles et qui donneront sur R. Simon des détails dans lesquels nous n'avons pu entrer :

I. BIOGRAPHIE. On trouvera des renseignements plus ou moins détaillés sur sa vie dans les ouvrages suivants, outre les grands dictionnaires historiques et biographiques :

1. *Richard Simon. Notice personnelle autographe; publiée par E. Jourdain.* Dieppe, 1863, 4 pag. in-8. — C'est un questionnaire que le P. de Sainte Marthe, au commencement de son généralat (en 1673), fit remettre à tous les membres de sa congrégation pour qu'ils eussent à y répondre, afin que leur général les connût tous. Celui de R. Simon s'est retrouvé et appartient aujourd'hui à Dieppe, sa ville natale; on a ainsi de sa main des renseignements concis, il est vrai, mais très précis sur le commencement de sa carrière jusqu'au 23 janvier 1673.



2. Un article nécrologique anonyme d'un compatriote et ami de R. Simon, Zéphirin *Sanson* chautre et chanoine de la collégiale de Charles-Mesnil, près de Dieppe, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de feu M. Simon*, et imprimé dans le *Journal littéraire*, tom. III, janv. et févr. 1714. La Haye, pag. 225 à 230, et reproduit par le *Journal des Sçavans*, juin 1714 (édit. d'Amsterd.), pag. 613 à 621. — L'article est peu complet et peu développé, mais il est en général exact.

3. *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la Rép. des lettres*, (par le P. *Nicéron*). Paris, 1727 suiv., tome I, pag. 237 à 251, avec des additions dans le tom. X, pag. 21 à 23, et tom. X, 2<sup>e</sup> partie, pag. 58 à 75. — Compilation utile, mais pas toujours très exacte.

4. *Eloge historique de Rich. Simon*, par son neveu *Bruzen La Martinière*, dans le tom. I de la nouv. édit. des *Lettres choisies de M. Simon*, publiée par ce dernier à Amsterd., 1730, in-8, pag. 3 à 100. — Article très détaillé et précieux par ses renseignements; mais, composé uniquement d'après les ouvrages de Simon, principalement ses lettres, il est fort partial.

5. Un article biographique d'un auteur anonyme, mais en tout cas contemporain de Simon et en rapport avec lui, publié avec des adjonctions de M. l'abbé *Cochet*, dans sa *Galerie Dieppoise*. Dieppe, 1862, in-8, pag. 327 à 379. — Ce travail fournit aussi d'abondants renseignements; il est à regretter qu'il soit défiguré par de nombreuses fautes d'impression.

6. La *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, par *Ellics Du Pin*, consacre à R. Simon un long article qui entre plus que les précédents dans le détail de ses travaux; édition d'Amsterdam, 1715, 49 vol. in-4, tom. XIX, pag. 75 à 93.

7. Une notice manuscrite assez développée se trouve dans le tom. V de la *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire*, par le P. *Adry*. 6 vol. in-4. (Bibliothèque Impériale, Manuscrits français, Nos 25681 à 6.)

II. BIBLIOGRAPHIE. La liste à peu près complète des *ouvrages* publiés par R. Simon se trouve :

8. *France littéraire*, par *Quérard*, tom. IX, pag. 157 à 160; puis plus abrégée et moins correcte dans :

9. *Manuel du Bibliographe Normand*, par Ed. *Frère*. Rouen, 1858 à 1860, tom. II, pag. 528 à 530.

10. Tout récemment le R. P. Ch. *Trochon*, de l'Oratoire, a publié, à la suite d'une courte notice sur Simon, une liste de ses ouvrages qui laisse peu de chose à désirer, dans l'*Avenir catholique*, numéro du 24 juin 1869.

11. Enfin, on trouvera aussi des détails circonstanciés et en général exacts sur les principaux ouvrages de Simon dans *J.-C. Wolfii Bibliotheca Hebræa*, Hamburg, 1715 à 1733, 4 vol. in-4, *passim*; — *J.-G. Walchii Bibliotheca theologica*

*selecta*, Iena, 1757 à 1765, 4 vol. in-8, *passim*; — *Handbuch für die Literatur der biblischen Kritik und Exegese* von E. F. K. Rosenmüller, Götting., 1797 à 1800, 4 vol. in-8, *passim*; — *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, de Barbier, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1822 à 1827; 4 vol. in-8, *passim*.

12. Enfin, une des sources bibliographiques les plus importantes dont on puisse faire usage, ce sont les journaux littéraires de l'époque, principalement le *Journal des Sçavans*, de Paris, les *Nouvelles de la République des Lettres*, d'Amsterdam, et les *Acta Eruditorum*, de Leipsig.

III. CARACTÉRISTIQUES. On trouvera des appréciations développées sur la carrière et la portée scientifique de Simon dans les ouvrages suivants :

13. Deux articles anonymes de Jean *Reinaud*, dans le *Magasin pittoresque*, mai et juill. 1845, tom. XIII, pag. 154 suiv. et 222 suiv. — Conf. encore, *ibid.*, août 1845, pag. 256. — Ces deux articles sont réimprimés dans les *Lectures variées* de Jean *Reinaud*, Paris, 1866, in-8, pag. 168 à 181.

14. L'article Simon dans la *Real-Encyklopædie für protest. Theologie* herausg. von Herzog, tom. XIV, pag. 399 à 408, dû à la plume autorisée de M. le prof. *Reuss*.

15. Un article de M. Ern. *Renan*, dans la *Rev. des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> nov. 1865, reproduit comme préface du premier volume de l'*Histoire critique des livres de l'Anc. Test.*, par A. Kuenen, trad. par Pierson. Paris, 1866, in-8.

16. Un article de M. Gust. *Masson*, dans le *Journal of Sacred Literature and Biblical Record*, july 1866, pag. 249 à 274. Conf. une rectification du P. *Trochon*, *ibid.*, july 1867, pag. 297. Cet article a été tiré à part sous le titre : *The French Oratorians. I. Richard Simon*. London, in-8 de 288 pages.

17. Un article du Rév. Père Ch. *Trochon*, dans la *Revue de Normandie*, mai 1868, tiré à part sous le titre : *Richard Simon et la critique biblique*, Rouen, 1868, in-8 de 28 pages.

18. Enfin, le travail le plus complet, à notre connaissance, et le plus exact sur R. Simon, sa vie, ses ouvrages et sa valeur, est celui de M. K.-H. *Graf*, actuellement professeur à Meissen, publié en allemand dans les *Belträge zu den theologischen Wissenschaften von den Mitgliedern der theologischen Gesellschaft zu Strasburg*. Erstes Heft. Iena, 1847, in-8, pag. 158 à 242.

---

# RICHARD SIMON

ET SON

## HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT

---

### I

#### Le mouvement scientifique de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle en France.

Richard Simon parut vers le milieu de ce XVII<sup>e</sup> siècle, qui fut marqué en France par un mouvement intellectuel si brillant et si développé qu'il lui valut à juste titre le nom de grand siècle : toutes les intelligences étaient en éveil, et dans les diverses parties de la science et des arts une activité remarquable se produisait.

La langue française avait acquis cette précision et cette pureté qui devait la rendre éminemment propre à populariser les sciences qui jusque-là étaient restées dans le domaine exclusif des savants proprement dits ; Pascal venait d'écrire les *Provinciales* ; la glorieuse pléiade des poètes contemporains, encouragés et soutenus par un monarque brillant, donnait à sa cour un éclat incomparable ; La Rochefoucauld et l'auteur des *Pensées*, suivis de près par Nicole et La Bruyère, marquaient d'une trace lumineuse cette suite des moralistes français qui, de Montaigne jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont sondé le cœur humain d'un regard si profond, pour le dépeindre ensuite avec tant de finesse.

L'Académie française, fondée depuis quelque temps déjà (1634), cherchait à grouper toutes ces intelligences d'élite qui devaient fixer pour longtemps une langue arrivée à son plein développement.

A ses côtés l'Académie des sciences (1666) vient chercher à discipliner les sciences d'observation comme on avait réglé les lettres; les mathématiques et l'anatomie sont travaillées sans relâche, tandis que bientôt la botanique va trouver avec Tournefort une méthode plus scientifique, et que, portée par le génie d'un Newton et d'un Leibnitz, la physique va s'élever jusqu'aux problèmes de la métaphysique.

La philosophie cartésienne, poussée par un souffle élevé, avait triomphé partout, en dépit des résistances officielles, encore longtemps maintenues; le siècle tout entier avait reçu de Descartes, si ce n'est ses doctrines, du moins quelque chose qui faisait, bon gré mal gré, que chaque intelligence était comme de son école; une méthode plus sobre, plus simple et plus régulière s'imposait à tous, et chaque science devenait plus ou moins cartésienne. Cependant, pour ce qui en est de la doctrine elle-même, déjà du milieu de ses adhérents, Malebranche et Spinoza tournaient les esprits spéculatifs vers de nouveaux horizons.

Les études historiques, restreintes essentiellement encore aux recherches patientes de l'érudition pure, occupent des travailleurs infatigables; Baluze et Ducange fouillent le moyen âge jusque dans ses recoins les plus obscurs; l'histoire ecclésiastique et l'étude des Pères continuent à trouver dans la congrégation de Saint-Maur des chercheurs à qui rien n'échappe, Mabillon, « duquel le nom est devenu, pour ainsi dire, le nom de l'érudition même <sup>1</sup>, » Martène, Martianay, Montfaucon, Ruinart; la critique sûre de Tillemont, plus tard les travaux de Fleury et d'Ellies Du Pin, condensent toutes ces recherches.

Les études orientales se développent lentement, mais elles sont en bonnes mains; d'Herbelot et ses élèves, Petis de la Croix et Galland, les abbés de Longuerue et Renaudot, encouragés par la science hollandaise, feront faire de vrais progrès à la connaissance des langues et de l'histoire de l'Orient, tandis que les voyages de d'Arvieux, de Chardin, de Tavernier, de Tournefort, de Thévenot, de Bernier jettent une lumière moins incertaine sur les hommes et les pays de l'Asie encore si peu connue.

<sup>1</sup> Henri Martin.



L'Académie des Inscriptions, encore bien modeste, il est vrai, avec les quatre membres qui la fondèrent en 1663, va prochainement élargir ses rangs et le cadre de ses travaux pour embrasser toutes les études historiques.

Louis XIV, soutenu par Colbert, encourage ce mouvement tout entier par sa libéralité, mais cherche en le centralisant à le dominer plus ou moins ; « il lui impose, dans une sorte d'harmonie générale, l'esprit d'ordre, d'unité, de gravité tempérée par l'élégance qui est en lui et qui est lui-même, pour ainsi dire <sup>1</sup>. »

Moins directement dépendantes du gouvernement, les études théologiques ne sont pas cultivées avec moins d'ardeur ; l'active controverse entre protestants et catholiques pousse des deux parts à des travaux bibliques tels que ceux d'un Jean Morin, et des autres auteurs de la Polyglotte de Paris, aux recherches de Cappel et de Bochart, et vers la fin du siècle à de nombreuses traductions du Nouveau Testament.

Puis la controverse proprement dite met aux mains de vaillants adversaires, Claude, Jurieu, Basnage, les Spanheim d'un côté, le cardinal Duperron, Nicole et Arnauld, Bossuet de l'autre ; dans le sein du protestantisme nous voyons les discussions soulevées par l'école de Saumur et par les Arminiens ; dans le catholicisme les ardentes disputes entre les Jansénistes et les Jésuites ; tout autant de choses qui occupent les esprits et ne leur permettent pas de s'endormir <sup>2</sup>.

On comprend tout ce qu'un tel siècle devait donner d'impulsion à un esprit curieux et hardi, tout ce que de tels travaux devaient inspirer d'ardeur à une jeune intelligence, formée par les uns et contemporaine des autres.

Mais toute médaille a son revers, et ce siècle si grand et si puissant portait en lui un germe de mort. Ce n'était pas assez pour Louis XIV d'encourager et de centraliser le mouvement intellectuel, il voulait encore le diriger ou du moins le maintenir dans

<sup>1</sup> Henri Martin.

<sup>2</sup> Voyez les beaux chapitres dans lesquels Henri Martin rend compte du mouvement intellectuel et moral dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. *Histoire de France*, liv. 81 et 88.

des limites convenues. Partant de l'idée que la nation entière réside dans la personne du roi, toute innovation qui ne vient pas de lui lui déplaît et l'irrite ; ne craignant pas de se séparer de l'Eglise quand son autorité y trouvera avantage, comme en 1682, il se ligue avec elle contre toute nouveauté. C'est ainsi que la censure, exercée par la Sorbonne sous la surveillance du gouvernement, étouffe à son apparition tout livre portant une pensée nouvelle <sup>1</sup>. C'est ainsi que la crainte des idées, naturelle à tout pouvoir absolu, provoque de la part du roi, en 1675, un arrêt du Conseil défendant d'enseigner la philosophie de Descartes, arrêt que la Sorbonne confirma dix-huit ans plus tard par la condamnation de cette doctrine. C'est ainsi qu'il poursuivit toute sa vie le jansénisme, non point comme une doctrine subversive, mais comme un acte d'indépendance fâcheux. C'est poussé encore par le même principe qu'il usa sa vie et les ressources de la France à extirper le protestantisme, non tant comme hérésie religieuse que comme obstacle à l'unité.

Il avait trouvé du reste en Bossuet, l'homme de l'autorité par excellence, un allié puissant et un auxiliaire utile. La suite de notre étude nous montrera dans Richard Simon une nouvelle victime de cet esprit d'intolérance. — Il suffit d'indiquer cette tendance déplorable pour faire comprendre bientôt pourquoi un mouvement intellectuel qui semblait si fécond ne porta pas tous les fruits que l'on pouvait légitimement en attendre, et comment telle science qui avait pris en France un beau développement, fut frappée de mort tout à coup et n'est point ressuscitée encore.

## II

### La congrégation de l'Oratoire.

A côté de ce mouvement général des esprits, nous avons à fixer notre attention sur un point plus spécial qui joua un rôle impor-

<sup>1</sup> Voyez ce qu'en 1684 Bayle disait à ce sujet : « Ce serait un grand malheur pour toute la république des lettres si on était partout aussi formaliste et aussi

tant dans la vie de Richard Simon et qui influa puissamment sur son développement et ses études ; nous voulons parler de l'Oratoire.

En partie à l'imitation de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, qui s'était formée et développée à Rome autour de Philippe de Néri (mort en 1595), Pierre de Bérulle, depuis cardinal (1575-1629), avait, au commencement du siècle, fondé à Paris l'Oratoire de France (11 novembre 1611). Le but de cette fondation était avant tout de travailler au relèvement du clergé et de l'idéal du sacerdoce par une réunion de prêtres dévoués, poussés par leur vocation ; puis, ce point capital acquis, le fondateur de la nouvelle congrégation espérait qu'elle pourrait opposer, par son existence même, et aussi par la prédication et par la science, une barrière plus solide aux progrès continus et inquiétants du protestantisme. Ce n'était point là un ordre monastique, car les vœux du sacerdoce, et non point ceux des moines, étaient exigés<sup>1</sup>. L'Oratoire devait se composer « de prêtres pieux, spécialement appliqués à remplir avec toute la perfection possible les devoirs de la vie sacerdotale et se dévouant à toutes les fonctions qui appartiennent en propre à l'état de la prêtrise.... Vivre ensemble dans une société soumise à des règles, et dans un esprit de continuelle humilité, se conduire comme les serviteurs du Tout-Puissant, en cherchant par-dessus tout à réaliser dans toutes leurs actions la perfection de l'état sacerdotal, demeurer soumis aux évêques pour les travaux du saint ministère, s'appliquer à la formation des clercs et leur faire cultiver la science, moins pour la science elle-même que pour les services qu'elle permet de rendre aux prochains ; » tel était le plan de vie que la bulle par laquelle le pape Paul V (10 mai 1613) approuvait le nouvel institut, traçait aux compa-

pointilleux à l'égard de l'impression des livres qu'on l'est en France depuis quelque temps, où l'inquisition, qui s'y établit à grands pas, empêche de paraître plusieurs beaux ouvrages et rebute les plus célèbres auteurs, etc. » *Œuvres diverses*. La Haye 1731, tom. IV, pag. 186.

<sup>1</sup> *L'Oratoire de France au XVII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle*, par le P. Ad. Perraud. Paris, 1866, pag. 39. — L'Oratoire « n'a d'autre esprit que l'esprit même de l'Eglise, d'autres règles que les saints canons, d'autres vœux que ceux du baptême et du sacerdoce, d'autres liens que ceux de la charité. » Bossuet, *Oraison funèbre de P. Bourgoïn*.

gnons du Père de Bérulle, et à tous ceux qui devaient, à leur exemple, entrer dans la congrégation de l'Oratoire <sup>1</sup>.

« Tandis que, parmi les ordres religieux, les uns se vouent plus spécialement à la prédication, les autres à l'enseignement, d'autres à la solitude et à la vie contemplative, l'Oratoire n'exclut aucun des devoirs qui peuvent convenir à la vocation du prêtre <sup>2</sup>. »

La formation des jeunes clercs fut une des œuvres importantes de l'Oratoire, soit directement par les séminaires nombreux qu'il dirigeait, soit par l'influence qu'il exerça sur tous les hommes qui, dans ce siècle, se vouèrent spécialement à cette œuvre excellente <sup>3</sup>. La prédication fut cultivée avec soin ; les travaux scientifiques en particulier furent encouragés, et les sciences diverses trouvèrent dans l'Oratoire des travailleurs de mérite et même de génie ; une congrégation qui peut revendiquer des noms comme ceux de Jean Morin et de Houbigant pour les études bibliques, de Le Long pour l'érudition historique, de Thomassin pour la théologie systématique, de Mascaron et de Massillon pour la prédication, de Malebranche, enfin, pour la philosophie, n'est certes point de celles où les études soient en défaveur <sup>4</sup>.

Etroitement lié à cet ordre de préoccupations, l'enseignement de la jeunesse devait être aussi pour l'Oratoire une sphère d'activité considérable et utile, et les nombreux collèges qu'il dirigea jouirent pendant longtemps d'un renom mérité <sup>5</sup>.

La congrégation dans ses premiers temps était animée d'un souffle de jeunesse large et fort ; en philosophie, le cartésianisme persécuté

<sup>1</sup> Perraud, pag. 48 et 490.

<sup>2</sup> Ferraud, pag. 90. — *Vie du P. de Condren* (par le P. Amelote). Paris 1643. 2<sup>e</sup> partie, pag. 107 et 108.

<sup>3</sup> Hamel, *Hist. de Juilly*, pag. 172. — *Vie de M. Olier*, (par Faillon), 2<sup>e</sup> édit. Paris 1853, tom. I, pag. XVIII.

<sup>4</sup> Voy. dans Hamel, pag. 142 et suiv., le chapitre intitulé : *Les grands hommes de l'Oratoire*, où se trouve l'énumération détaillée de tous les oratoriens qui ont acquis quelque renom par leurs travaux scientifiques.

<sup>5</sup> Voy. sur le plus important de ces établissements deux intéressantes monographies : *Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly*, par Ch. Hamel. Paris 1868, et antérieurement : *Notice sur le collège de Juilly*, par le P. Adry, 2<sup>e</sup> édit. Paris 1816.



trouva longtemps dans son sein un refuge secourable, et, bien qu'en 1675, un arrêt spécial du Conseil d'Etat vint défendre à la congrégation de l'enseigner, il continua néanmoins à y élargir les esprits en les détachant de la scholastique traditionnelle. Le jansénisme aussi, bien que condamné maintes fois et ouvertement désavoué à plus d'une reprise par les représentants en titre de l'Oratoire, y comptait néanmoins des partisans nombreux et actifs, travaillant en secret, malgré les démentis officiels et politiques.

Ce qui nous frappe le plus dans l'Oratoire de France, c'est sa constitution : dans un siècle où partout le pouvoir se centralise, et où la part des individus est restreinte à son minimum ; dans un siècle où, suivant cette impulsion extérieure, tous les autres ordres nouvellement fondés sont régis par une direction centrale, en général omnipotente, l'Oratoire au contraire repose sur une toute autre base ; « les droits de tous sont scrupuleusement ménagés, les supérieurs ont le devoir de s'enquérir de l'opinion des inférieurs, l'autorité enfin est appelée à rendre un compte périodique de ses actes et à se dessaisir de ce pouvoir en présence d'un pouvoir plus haut qui est celui de la congrégation elle-même, représentée par ses députés <sup>1</sup>. »

Après ces rapides indications on comprendra qu'une congrégation semblable dût bientôt se répandre et se développer ; trois ans après sa fondation à Paris, l'Oratoire avait une seconde maison à Dieppe, qui, en 1616, se chargea de diriger le collège de cette ville ; d'année en année le nombre des maisons de l'Oratoire s'augmenta <sup>2</sup>, et, vers le milieu du siècle, avant les troubles suscités par le jansénisme, la congrégation était dans un état florissant.

Elle avait eu le bonheur d'avoir à son origine deux hommes d'un mérite incontestable, quoiqu'à titres très divers, dont la sagesse et le bon sens lui permirent de se constituer d'une façon remarquable et durable. Le père de Bérulle d'abord, fondateur de la congrégation, l'inspira de son esprit pratique et sérieux et lui donna une forte et saine impulsion ; il dirigea la congrégation de

<sup>1</sup> Perraud, pag. 94. Voyez du reste tout le chapitre dans lequel cet auteur expose l'organisation de l'Oratoire.

<sup>2</sup> Perraud, pag. 51.

1611 à 1629. Son successeur, le père de Condren, eut pour tâche essentielle de donner à l'Oratoire son organisation définitive en fixant les points fondamentaux de sa constitution si remarquable. C'est sous sa direction qu'eut lieu la première assemblée générale en 1631, la plus importante de toutes, et les deux suivantes. L'Oratoire de France comptait alors 71 maisons <sup>1</sup>.

A sa mort en 1641, la charge de supérieur général passa jusqu'en 1662 au père Bourgoing. Nature austère et un peu sombre, il se voua avant tout à ramener la congrégation à l'esprit de son fondateur et à travailler à la rénovation du clergé ; très sévère pour lui-même, sa direction porta l'empreinte de la sévérité. On lui reprocha, peut-être avec raison, de s'être éloigné quelquefois par des abus de pouvoir des règles constitutionnelles de l'Oratoire. Ce fut pendant son généralat que le jansénisme commença à prendre racine dans cette congrégation, et à y occasionner quelques dissensions intérieures. Ce fut sous lui aussi que fut établie, en 1658, grâce à la générosité d'un magistrat dévoué, M. Pinette, la maison d'Institution ou de noviciat du faubourg Saint-Michel, qui servit de pépinière à l'ordre ; enfin ce fut dans les dernières années du père Bourgoing que Richard Simon entra à l'Oratoire.

Le père Senault fut général de la congrégation de 1663 à 1672 ; il avait été auparavant supérieur de la plus importante de ses maisons, celle de Saint-Honoré à Paris ; plus doux et plus conciliant que son prédécesseur, son généralat fut une des époques les plus florissantes de l'histoire de l'Oratoire de France <sup>2</sup>. Il sut par sa sagesse y maintenir l'unité et la paix, malgré les divisions théologiques du temps. Cependant les discussions intestines se préparaient et R. Simon, qui fut membre de l'Oratoire pendant tout ce temps, nous indique les partis qui déjà alors partageaient la congrégation et qu'il classe en partisans et ennemis de Port-Royal et en un parti neutre <sup>3</sup>.

Ce fut dans ces circonstances que le père Abel Louis de Ste. Marthe fut nommé pour succéder au père Senault. (1672 à 1696.)

<sup>1</sup> Perraud, pag. 169.

<sup>2</sup> Perraud, pag. 216.

<sup>3</sup> *Difficultés proposées au P. Bouhours*. Amsterd. 1697, 3<sup>me</sup> lettre, pag. 64.

Son généralat fut une époque de crise, d'agitations et de dangers réels pour l'Oratoire. L'inimitié personnelle de l'archevêque de Paris, M. de Harlay, contre le père de Ste. Marthe, et les sympathies jansénistes dont ce dernier n'était pas accusé sans quelque fondement, furent causes des plus lamentables dissensions <sup>1</sup>. Les partis qui existaient déjà antérieurement dans la congrégation s'aigriront et entrèrent en lutte ouverte. Les membres anti-jansénistes, se sentant soutenus au dehors par les jésuites, alors tout-puissants, par l'archevêque de Paris et par la cour, osèrent souvent résister en face à leur général, dont l'autorité était ainsi compromise. Le roi, poussé par l'archevêque et par les jésuites, surveillait avec une sévérité croissante le père de Ste. Marthe et l'Oratoire tout entier, qui passait pour être le boulevard du jansénisme presque à aussi juste titre que Port-Royal. Il n'y eut presque point d'année que l'accusation de jansénisme ou de cartésianisme ne fût portée par les ennemis de l'Oratoire contre l'un ou l'autre des membres de la congrégation ; ces attaques dangereuses obligèrent le conseil et la congrégation toute entière à faire protestation sur protestation d'orthodoxie ; et le père Batterel <sup>2</sup>, après avoir décrit ces luttes en détail, s'écrie : « C'est donc la lâcheté des pères de l'Oratoire qui les a sauvés pour cette fois de l'entière ruine qu'on leur préparait, mais ils ne s'en sont sauvés qu'en s'assujettissant eux-mêmes aux jésuites. » Il s'agissait des événements de l'année 1678, année où eut lieu l'exclusion de Richard Simon, et ces mots jettent un jour plus net sur cet acte auquel nous reviendrons.

### III

#### Richard Simon.

Il serait intéressant de refaire en détail la biographie de Richard Simon, mais cela nous entraînerait trop loin ici et nous n'en don-

<sup>1</sup> Perraud, pag. 218.

<sup>2</sup> *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de la congrégation de l'Oratoire*, 3<sup>me</sup> partie, tom. II, chap. 101.

Nous devons la communication de ces Mémoires manuscrits, qui se trouvent à

nerons qu'un abrégé, s'arrêtant à la publication de l'*Histoire critique du Vieux Testament*.

Richard Simon naquit à Dieppe le 13 mai 1638\* et y fut baptisé le 17 du même mois en la paroisse de St. Jacques; son père, Joachim Simon, était forgeron et sa mère se nommait Marguerite Renard; il fit ses premières études d'humanités et de philosophie dans le collège de sa ville natale, dirigé par les pères de l'Oratoire, et qui avait acquis à cette époque un juste renom; le grec fut dans ce temps-là son occupation principale. Il fit ensuite une année de logique et de morale à Rouen sous les pères jésuites; mais comme la position de ses parents ne leur permettait pas de lui donner une instruction plus développée, ses études en seraient sans doute restées là, malgré son goût et ses aptitudes, si le curé de sa paroisse, Adrien Fournier, ancien prêtre de l'Oratoire, ne lui fût venu en aide; attaché de longue date à cette congrégation et désireux de lui procurer un sujet qui montrait de si brillantes qualités, il obtint des Oratoriens de Rouen la création d'une bourse dans la maison de l'Institution à Paris, où le jeune homme devait faire son noviciat. Il y entra le 8 octobre 1658 et fit le 18 son examen, ensuite duquel il fut reçu et prit l'habit le 22 du même mois<sup>1</sup>. Il devait faire un second et dernier examen au mois d'août de l'année suivante, après lequel il eût définitivement fait partie de la congrégation; mais, rebuté par une cause qui nous reste inconnue, il se retira avant ce moment et retourna dans sa ville natale découragé et incertain sur son avenir. M. de la Roque-Hue (ou Hue de la Roque) qui fut plus tard chanoine de Rouen, puis official et haut doyen du chapitre, son intime ami, n'eut pas plutôt appris cette nouvelle qu'il vint le trouver à Dieppe, releva son courage et lui persuada de l'accompagner à Paris pour y faire ensemble leur théologie, lui assurant tous les secours pécuniaires dont il avait besoin pour cela. Pendant trois ans Simon suivit avec assiduité les cours de la Sorbonne, spécialement ceux d'Écri-

la bibliothèque de l'Oratoire actuel, à l'obligeance de son bibliothécaire, le R. P. Trochon.

<sup>1</sup> Le janséniste *Quesnel* était entré peu avant Simon, le 17 novembre 1657; ils furent longtemps ensemble, plus tard, dans la maison de la rue Saint-Honoré.

ture Sainte sous M. Le Maistre et de scholastique sous MM. Grandin, Chamillard, Le Blond, etc. ; il allait aussi quelquefois entendre chez les jésuites les leçons de théologie du père Deschamps ; à côté de cela il poussait avec une ardeur inouïe ses études particulières, apprenant tout seul l'hébreu et le syriaque et faisant des lectures immenses dont il nous apprend le détail <sup>1</sup>.

Ses trois ans de théologie achevés, il retourna à Dieppe pour y travailler d'une manière plus intense encore. Cependant ses ressources ne lui permettaient pas de continuer longtemps ces studieux loisirs, et jugeant qu'une communauté était pour son avenir et ses travaux la condition la plus sortable, il demanda à rentrer dans l'Oratoire, qu'il avait appris à estimer et dont l'organisation lui parut sans doute de nature à lui procurer, plus qu'aucun autre ordre religieux, le temps et la liberté de travailler à sa guise. Il rentra le 2 septembre 1662 à la maison d'Institution à Paris<sup>2</sup> et prit l'habit le 13 du même mois, âgé de vingt-quatre ans. En sa qualité de novice, Simon aurait dû interrompre, pendant l'année qu'il passa à la maison d'Institution, le cours de ses études pour se livrer essentiellement à la méditation et aux exercices religieux ; mais le supérieur de la maison, le père Berthad, esprit distingué lui-même, et l'un des plus considérés de la congrégation, lui permit de continuer ses travaux, à condition qu'il assisterait à tous les exercices communs de la maison ; le père Berthad lui fournit aussi un grand nombre de livres, et, voyant l'étendue de ses connaissances, prit même une heure par jour pour étudier en commun avec lui la Bible dans les langues originales et lire les commentaires des principaux pères et les ouvrages des plus habiles critiques ; ce fut à cette occasion que Simon se mit à l'étude de l'arabe, qu'il continua plus tard, mais qu'il ne posséda jamais aussi bien que le syriaque et surtout que l'hébreu. Ces études insolites dans une maison qui, comme

<sup>1</sup> *Richard Simon. Notice personnelle autographe*, publiée par E. Jourdain. Dieppe 1863. Pag. 3.

<sup>2</sup> Cette maison se trouvait au faubourg Saint-Michel, si nous ne nous trompons, près de l'Observatoire et non loin du couvent de Port-Royal de Paris (aujourd'hui la *Maternité*) Le bâtiment existe encore et a servi depuis la Révolution aux *Enfants trouvés*.

celle de l'Institution, n'était destinée qu'à la méditation pour les novices, lui attirèrent quelques difficultés : dénoncé auprès du père Senault, supérieur général, élu tout récemment, comme lisant des livres hérétiques, tels que la Polyglotte de Londres et les *Critici Sacri*, ses études furent soumises à une enquête du général et de son conseil, mais il lui fut facile de se disculper, grâce à l'assistance du P. Berthad. Ce dernier continua ses études avec le jeune novice, auquel il avait voué une affection précieuse ; il lui indiqua les gens de sa communauté dont il devait se défier, lui prédisant en outre que ses grandes capacités lui attireraient bien des ennemis.

Simon, un peu découragé par ces premiers ennuis, eut un instant la pensée de quitter de nouveau l'Oratoire pour se joindre à la compagnie de Jésus où il s'imaginait trouver moins de difficultés, mais le P. Berthad lui montra que sa position y serait la même et que ses talents n'y exciteraient pas moins d'envie.

Au sortir de son année de noviciat, Simon fut envoyé en automne 1663 à Juilly pour enseigner la philosophie dans le collège le plus important de la congrégation. Il désirait d'autant plus se rendre utile ainsi à l'Oratoire par son enseignement et ses travaux, qu'il en avait été reçu membre gratuitement, tandis que la plupart des autres payaient une pension annuelle de 300 à 500 livres.

Ce premier séjour à Juilly ne fut pas de longue durée, le P. Senault l'ayant appelé en octobre de l'année suivante, à se rendre dans la maison principale de l'ordre, celle de la rue Saint-Honoré à Paris<sup>1</sup>, pour y dresser le catalogue des ouvrages orientaux fort nombreux que possédait la belle bibliothèque de cette maison ; ce travail, entièrement de son goût, l'occupa plusieurs années, non qu'il fût très long en lui-même pour un homme aussi versé dans les langues orientales et la littérature rabbinique, mais parce que Simon profita de cette occasion pour lire la plupart de ces ouvrages et enrichir ainsi notablement ses vastes connais-

<sup>1</sup> Contiguë au temple de l'Oratoire du Louvre, qui appartenait alors à la congrégation, et qui devint, sous l'Empire, le principal temple de l'Eglise réformée.

ces. Le catalogue dressé par lui subsiste encore et nous l'avons examiné à la Bibliothèque Impériale<sup>1</sup> où il a passé avec tous les livres de la bibliothèque de l'Oratoire, lors de sa suppression en 1792. Ce travail n'est pas considérable; il forme un cahier de 16 feuillets gr. in-4<sup>o</sup>, donnant sans autres détails l'indication de tous les livres orientaux, manuscrits ou imprimés, que possédait l'Oratoire à ce moment; les livres hébreux y étaient en très grande majorité et provenaient de M. de Harlai de Sanci qui les avait apportés de Constantinople où il avait été ambassadeur<sup>2</sup>.

Il est à regretter qu'au lieu de donner une nomenclature très abrégée et dans un ordre assez arbitraire, R. Simon n'ait pas dressé un catalogue raisonné, avec quelques détails sur les nombreux ouvrages rares de cette collection, spécialement sur les manuscrits; avec les connaissances qu'il avait et le temps qu'il mit à ce travail, cela lui eût été une chose facile, ainsi que le prouvent les notices qu'il inséra plus tard dans le recueil de ses *Lettres choisies* et dans sa *Bibliothèque critique* sur les ouvrages rares qu'il avait étudiés alors. Aussi son travail dut-il bientôt être refait, et le P. LeLong, connu par ses vastes travaux bibliographiques, rédigea en 1702 un nouveau catalogue des mêmes ouvrages<sup>3</sup>.

Ce fut au commencement de ce premier séjour de Simon à la maison de la rue Saint-Honoré qu'il y fit connaissance avec un jeune confrère, entré à l'Oratoire en 1660, et qui cherchait encore sa voie, Nicolas Malebranche<sup>4</sup>; il n'avait pu prendre goût aux re-

<sup>1</sup> Voy. le récent *Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains de la Bibl. Impér.*, imprimé en 1866 par les soins de M. Zotenberg. N<sup>o</sup> 1295: *Catalogus librorum orientalium qui in Bibliotheca Oratorii Parisiensis asservantur, descriptus a cel. P. Ric. Simon.*

<sup>2</sup> Voy. pour plus de détails sur la Bibliothèque de l'Oratoire à ce moment, une lettre écrite par Simon à Justel en 1673. *Lettres choisies de M. Simon*, nouvelle édit. Amsterdam, 1730, 4 vol., tom. II, pag. 92 et suiv.

<sup>3</sup> Il est relié dans le même volume que le catalogue rédigé par Simon, et est intitulé: *Bibliotheca rabbinica Domus Oratorii Parisiensis scripta anno mundi 5462*, en 30 feuillets in-4. L'ordre adopté est l'ordre alphabétique (hébreu) des noms d'auteurs, terminé par un répertoire par ordre de matières.

<sup>4</sup> Nous avons retrouvé les notes des examens d'entrée subis par Malebranche à

cherches historiques auxquelles le P. LeCointe avait voulu l'initier, non plus qu'à l'exégèse et aux langues orientales dans lesquelles Simon lui donna des leçons<sup>1</sup>, et il fallut la lecture de l'*Homme* de Descartes qu'il fit vers ce temps-là (1664), pour lui révéler sa vocation. Malgré des goûts si divers, Simon et Malebranche restèrent en bons termes, et, bien des années plus tard, alors que Simon, sorti de l'Oratoire, aigri et maussade, n'avait guère que d'acribes critiques pour chacun, il se souvint de son ancien élève et le défendit contre des attaques haineuses.

R. Simon enseigna aussi l'hébreu à un autre élève qui, s'il ne devait pas acquérir la gloire du précédent, atteignit du moins une position plus élevée; je veux parler du cardinal de Noailles, qui, plus tard, archevêque de Paris, devait se joindre à Bossuet pour condamner la traduction du Nouveau Testament de son ancien maître. L'abbé Lefèvre, plus tard sous-précepteur du duc de Berry, apprit aussi l'hébreu de R. Simon.

Enfin, pour n'oublier aucun des élèves connus de R. Simon, rappelons que lorsque le fameux juif Raphaël Levy, connu depuis sa conversion sous le nom de Louis de Bysance, fut arrivé en France après ses curieuses et tragiques aventures, R. Simon fut chargé de son instruction religieuse pour le préparer à son baptême, cérémonie qui eut lieu le 6 janvier 1674, et où le roi et la reine, représentés par Mazarin et M<sup>me</sup> de Colbert, lui servirent de parrain et de marraine<sup>2</sup>.

la Maison d'Institution: après le premier, fait le 1<sup>er</sup> mars 1660, il est dit de lui simplement: « il donne bonnes espérances; » le second examen, qui était définitif, fournit l'appréciation suivante de ses examinateurs: 26 janvier 1661: « Esprit médiocre, craintif et pieux; jugé propre (à être reçu.) » Esprit médiocre laisse un peu à désirer, on en conviendra! Le reste est assez bien trouvé.

<sup>1</sup> « J'aime mieux que les livres qui contiennent ces sciences soient dans notre Bibliothèque que dans ma tête, » disait-il plus tard avec une aimable raillerie à ses maîtres d'autrefois. Quoiqu'il en soit, ses études premières ne furent cependant pas entièrement vaines, et le P. Daniel témoigne qu'il « est très entendu dans l'hébreu, le syriaque, » etc. *Etude sur Malebranche, d'après des documents inédits*, par Blampignon. Paris, 1862, in-8, pag. 8. Voy. encore l'*Eloge de Malebranche*, par Fontenelle et Port-Royal, par Sainte-Beuve, tom. V, pag. 201.

<sup>2</sup> *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, 1735, tom. V, pag. 41 et suiv., et Biblio-



Ce fut encore pendant que Simon travaillait à son catalogue qu'il reçut un jour à la bibliothèque de l'Oratoire la visite du président de Lamoignon, grand ami des livres lui aussi, et qui fut si enchanté des connaissances et de la conversation du jeune oratorien qu'il pria le général de le garder à Paris le plus longtemps possible.

Cela ne put cependant se faire toujours, et en 1668 Simon retourna passer un an à Juilly pour y enseigner la philosophie. Il revint en 1669 à la maison de Paris, où il se préparait à recevoir le sous-diaconat, car il n'était pas encore prêtre, lorsque le décès de son père, qui eut lieu au mois de mars, retarda cet événement, en le forçant à faire cette année-là et la suivante de fréquents voyages en Normandie pour ses affaires de famille.

Ce fut à cette époque que R. Simon, qui n'avait jamais eu un très grand faible pour les jansénistes, mais qui s'était prudemment tenu en dehors des querelles intestines de l'Oratoire à ce sujet, se vit impliqué dans quelques difficultés, qui cessèrent bientôt, il est vrai, mais desquelles il resta sans doute un antagonisme latent entre lui et Arnauld, antagonisme qui devait durer longtemps. La controverse sur l'eucharistie, en particulier sur la créance de l'église grecque sur la transsubstantiation, poursuivie depuis quelque temps entre Claude et Nicole, venait de s'élargir par la publication du premier volume de la *Perpétuité de la foi de l'église catholique touchant l'eucharistie*, par Arnauld (1669); Simon, qui avait étudié d'une manière très spéciale les doctrines et l'histoire de l'église grecque, ainsi que plusieurs des ouvrages qu'il publia ensuite le montrèrent, ne put s'empêcher de dire à ses amis qu'il ne trouvait point sans défauts le livre du fécond théologien janséniste, et qu'en particulier les textes originaux des écrivains grecs n'avaient pas été assez soigneusement reproduits; il consentit même à donner par écrit les observations qu'il avait à faire pour qu'on en communiquât une copie à Arnauld<sup>1</sup>. Soit que

*thèque des écrivains de l'Oratoire*, par Adry, tom. I, pag. 140 et suiv. Biblioth. Impér. Manuscrits français, N<sup>o</sup> 25681.

<sup>1</sup> *Apologie pour l'auteur de l'Hist. crit. du Vieux Test., contre les faussetés d'un*

cet écrit fût peut-être un peu vif, soit qu'il y eût un malentendu, le parti janséniste s'imagina voir dans ce fait une attaque, et Simon se vit en butte aux reproches de tous ceux qui, dans l'Oratoire, étaient du parti d'Arnauld; le P. Seguenot, entre autres, supérieur de la maison de Paris, lui en voulut pendant longtemps, et ce ne fut qu'avec bien de la peine que Simon put se justifier en démontrant, pièces en mains, l'innocence de ses intentions.

Cette circonstance cependant, ou plutôt la préoccupation générale du temps, poussa Simon à publier un certain nombre de documents relatifs à l'église grecque<sup>1</sup>; mais il le fit, chose rare pour lui, sans y porter de polémique contre ses adversaires, de sorte que cet ouvrage, ainsi que les deux traductions que nous mentionnerons plus bas, lui valut les félicitations officielles de l'assemblée générale de l'Oratoire en 1675<sup>2</sup>. L'année précédente, il avait déjà pris la plume<sup>3</sup> pour défendre les Juifs contre les odieuses et anciennes imputations de sacrilège et de meurtre d'enfants, à l'occasion d'un procès fait à quelques juifs de Metz, dont l'un avait même déjà été brûlé vif.

Cependant Simon, sur l'ordre du général, s'était enfin décidé à recevoir la prêtrise; son ordination avait eu lieu à Paris dans la chapelle de l'archevêché le 20 septembre 1670, par l'archevêque Hardouin de Péréfixe; en septembre 1671, il était retourné une troisième fois à Juilly, soit pour enseigner la philosophie, soit comme précepteur du jeune prince César d'Este. En mai 1672, il revint à la maison de Paris et y continua ses études, aidant en

*libelle publié par Michel LeVassor (par R. Simon). Rotterdam, 1689, in-8, pages 30 et suiv. — Lettres choisies de R. Simon. Amsterdam, 1730, tom. III, pag. 19 et suiv.*

<sup>1</sup> *Fides Ecclesiæ Orientalis seu Gabrielis Metropolitanæ Philadelphiensis Opuscula.* Paris, 1671, in-4.

<sup>2</sup> Voy. les *Actes originaux de la quinzième assemblée gén.*, session 12<sup>e</sup> (mscr.), qui se trouvent à la Biblioth. de l'Orat., et dont nous devons la communication au R. P. Trochon, son obligé bibliothécaire. La mention de ces félicitations de l'assemblée de 1675 ne se retrouve pas, je ne sais pour quelle raison, dans les *Actes* imprimés.

<sup>3</sup> *Factum servant de réponse au livre intitulé : Abrégé du Procès fait aux Juifs de Metz.* Paris, 1670, in-4.

même temps le bibliothécaire dans ses travaux; en outre, dès l'année suivante, il dirigeait avec trois autres Pères, parmi lesquels nous retrouvons Malebranche, des conférences sur l'Écriture Sainte, dans la maison de Paris; tandis que le P. Quesnel avec deux autres s'était chargé de celle de patristique. Simon semblait ainsi n'avoir plus devant lui qu'une vie paisible d'études et de profonds travaux, car le Père général ne lui avait donné d'autre emploi que celui de vaquer à ses recherches. Il continua donc ses studieux loisirs et prépara déjà alors les matériaux pour les nombreux ouvrages qu'il devait publier dans la suite.

Il commença d'abord par deux traductions<sup>1</sup>, à la première édition desquelles il ne voulut pas mettre son nom complet, inaugurant ainsi la manie qui ne fit que s'accroître chez lui, d'écrire sous le voile de l'anonyme ou de très nombreux pseudonymes.

Mais bientôt une nouvelle difficulté se présenta pour lui; un de ses amis, le P. Verjus de l'Oratoire, depuis évêque de Grasse, était grand vicaire du prince de Neubourg, abbé de Fécamp, et avait des démêlés judiciaires avec les religieux de cette abbaye; le P. Simon, qui connaissait fort bien les matières bénéficiales, composa pour son ami un *Factum*<sup>2</sup> où il ne ménageait point les moines de Fécamp, ni l'ordre des bénédictins, dont ils faisaient partie. Ces derniers se plaignirent auprès du général de l'Oratoire, le P. de Ste Marthe, qui en fit de vifs reproches à Simon qu'il n'aimait pas; le général, ami des jansénistes, était fâché aussi de voir les tendances contraires de Simon et ne se contenta pas de le lui dire, mais chercha encore à l'éloigner de Paris par une mission à Rome que Simon refusa, ce qui ne facilita pas leurs relations. L'antipathie de Simon contre les jansénistes, éveillée déjà par les difficultés précédentes, ne fit que s'accroître, et la part que quelques-uns d'entre eux prirent, peu d'an-

<sup>1</sup> *Cérémonies et coutumes qui s'observent parmi les Juifs, trad. de l'italien de Léon de Modène, par D. Recared Siméon. Paris, 1674, in-12. — Voyage au Mont Liban, traduit de l'italien du P. Jérôme Dandini, par R. S. P. Paris, 1675, in-12.*

<sup>2</sup> *Factum pour le prince de Neubourg, abbé commendataire de Fescan, contre les religieux bénédictins de la Congrégation de St. Maur. Paris, 1675, in-fol.*

nées après, à la suppression de son *Histoire critique du Vieux Testament*, acheva de le blesser.

Avant d'en venir à ce moment important de sa vie, rappelons encore qu'à cette époque R. Simon, tout en travaillant à ce grand ouvrage, s'occupait d'un projet dont on ne peut que regretter vivement le non accomplissement. En 1676, le consistoire réformé de Charenton (Paris), à l'instigation des pasteurs Claude et Allix, s'était décidé à provoquer une nouvelle traduction de la Bible; celle, en effet, dont on se servait dans les églises protestantes était encore l'ancienne version d'Olivetan (1535), revue à plusieurs reprises par Calvin (1540, 1545, 1551, 1560), puis partiellement par Louis de Budé et Théodore de Bèze (depuis 1551), et enfin définitivement en 1588 par les professeurs et pasteurs de Genève sous la direction de Bertram<sup>1</sup>; on sait combien, malgré tous ces remaniements, cette version était loin d'une exactitudescrupuleuse; de nombreux passages, de l'Ancien Testament surtout, étaient peu compréhensibles et le style était bien vieilli.

D'autres traductions comme celle de Castalion (1555) ou de Diodati (1644), résultats d'efforts individuels dignes d'éloges, mais insuffisants, n'avaient pu prendre pied dans les églises. C'était donc à un besoin bien réel<sup>2</sup> que répondait la décision du consistoire de Charenton. Celui-ci avait divisé la tâche entre plusieurs personnes; c'est ainsi que Claude était chargé de traduire le Pentateuque<sup>3</sup>.

Simon était certainement dans ce siècle l'homme le mieux qualifié pour faire une version de l'Ancien Testament; aussi Henri Justel et Fremont d'Ablancourt, tous deux protestants et hommes

<sup>1</sup> *La Bible en France*, par Pétavel. Paris, 1864, pag. 171.

<sup>2</sup> *Colomiès*, le savant bibliothécaire d'Isaac Vossius, écrivait, le 7 mai 1677, à Claude, une lettre pour le féliciter de son projet et lui donner quelques conseils. *Voy. Colomesil Opera*. Hamburg, 1709, in-4, pag. 660 et suiv.

<sup>3</sup> Les *Mélanges histor. et philologiques* de Michault, Paris, 1754, renferment une lettre de l'abbé P. B. Germain, donnant des détails sur le savant abbé de Longuerue, dans laquelle on peut voir une anecdote relative à ce travail de Claude; il est fort à craindre seulement que ce trait, peu flatteur pour le pasteur, ne soit pas très exact. Tom. II, pag. 204.

d'étude, liés avec Simon, le mirent-ils en rapport avec Claude et Allix, qui lui demandèrent ses conseils. Notre savant prépara alors un plan pour une version de la Bible avec quelques notes, qui pût servir aux protestants et aux catholiques, plan qu'il inséra plus tard dans son *Histoire critique du Vieux Testament*<sup>1</sup>. Ce plan est très bien étudié et remarquable à divers titres; il commence par établir quel est le texte qu'on doit traduire, texte qui aura celui des Massorètes pour base, mais contrôlé et rectifié au besoin par les anciennes versions et sans que les voyelles soient une règle absolue; les variantes réelles, trouvées par ce moyen devront être indiquées en marge dans la version; il en sera de même des diverses significations que peut avoir un mot hébreu lorsque celle qui lui appartient dans un passage donné n'est pas évidente; l'on s'aidera du reste pour cela des travaux des rabbins et surtout des concordances bibliques; enfin la traduction devra être en un français correct, mais sans délicatesses, et il suffira que le style en soit clair; le traducteur usera de liberté mais non cependant au point d'intercaler partout des mots explicatifs et d'établir des liaisons qui ne se trouvent point dans l'original; quant aux termes techniques d'une signification incertaine, on les donnera pour tels dans les notes, et on pourra s'étendre en quelques conjectures à leur égard dans un court dictionnaire joint à la Bible qui contiendra aussi les explications géographiques et historiques; enfin des cartes et des tableaux généalogiques et chronologiques serviront à éclaircir le tout.

Ce plan était excellent, car il avait pour but unique d'indiquer les moyens par lesquels on pourrait le plus brièvement faciliter la lecture de la Bible à des lecteurs sans culture théologique et les aider à se rendre un compte exact du texte sacré et de son sens, marquant les variantes et les sens divers, expliquant ce qui peut s'expliquer, laissant incertain ce qui est incertain. Ce projet, en conformité du reste avec toute la tendance scientifique de son auteur, respirait la franchise, et une traduction annotée d'après ces règles eût rendu et rendrait encore de grands services aux églises diverses en France.

<sup>1</sup> Livre III, chap. 4 et suiv.

Ce plan, en effet, d'où toute note dogmatique ou d'édification était exclue, devait fournir une traduction qui pût servir aux catholiques aussi bien qu'aux protestants, et ce but<sup>1</sup>, qui était très essentiel aux yeux de Simon, lui valut par la suite des reproches fréquents<sup>2</sup> de ses adversaires catholiques, de Bossuet entre autres; reproches contre lesquels il dut même se défendre en 1699 par deux lettres qu'il fit imprimer plus tard<sup>3</sup>.

Quoi qu'il en soit, ce projet parut excellent à Claude et à ses collègues, qui l'adoptèrent et demandèrent à Simon de traduire quelques chapitres selon le plan qu'il avait proposé, pour servir de règle à ceux qui entreprendraient ce travail; ces messieurs comprenaient en effet que l'exécution du plan de R. Simon n'exigeait rien moins que les vastes connaissances d'un tel homme. Ce dernier donna, non-seulement les spécimens demandés, tirés de Job et des Proverbes, mais il remit encore à Claude la traduction et les notes qu'il avait préparées déjà antérieurement sur la plus grande partie du Pentateuque, et quelques années après, ce qu'il avait sur les Prophètes. Simon, on le voit, devait donc avoir une grande part dans cette traduction; il y porta toujours un vif intérêt, car encore au commencement de l'année 1685, il accepta de revoir le travail de celui des pasteurs de Charenton qui était chargé des livres de Job, des Proverbes et des Prophètes.

Il nous importe assez peu de savoir si dans tout cela il fut question d'un traitement annuel de trois mille livres, promis à Simon pour quatre années consécutives, ainsi que l'affirme Le Clerc, malgré les démentis de Simon; toujours est-il qu'il ne fut pas payé. Les traducteurs de Paris avaient eu en effet quelque espoir d'attirer de leur côté une somme de soixante mille livres, qu'un M. Duillers, du pays de Vaud, avait consacrée à un travail biblique analogue, dont il peut être intéressant de dire

<sup>1</sup> On se souvient que cette idée fut reprise avec éclat il y a quelques années à Paris, mais sans résultat, du moins jusqu'à ce jour.

<sup>2</sup> *Défense de la Bible de S. Jérôme contre la critique de M. Simon*, par Dom J. Martianay. Paris, 1699, in-8, pag. 67 et 109. — (*Première*) *Instruction sur la Version du N. T.*, imprimée à Trévoux. Paris, 1702, in-8, pag. 272 et suiv.

<sup>3</sup> *Lettres choisies de M. Simon*. Amst., 1730, tom. III, pag. 267-291.

quelques mots; et ce fonds, qui ne leur fut pas livré, leur eût servi sans doute à indemniser les divers travailleurs de leur traduction.

Voici ce dont il s'agissait : ce M. Duillers avait destiné la somme en question à une réimpression, qui devait se faire dans le pays de Vaud en un volume in-folio, de la belle Bible annotée, publiée en deux volumes in-folio, par Des Marets, père et fils, en 1669 chez les Elsevier d'Amsterdam<sup>1</sup>; mais, à la prière d'amis qu'il avait à Genève, il consentit à retarder quelque peu l'exécution de ce projet et à charger Michel Turretin, professeur en langues orientales à Genève, avec l'assistance de ses collègues François Turretin, Fabrice Burlamachi et Bénédicte Calendrin, de revoir la traduction sur les originaux et de retoucher les annotations de la Bible en question. Les professeurs de Genève publièrent le projet de leur travail<sup>2</sup>, mais il en ressort que, dans leur intention, il ne s'agissait point proprement d'un travail nouveau, mais seulement d'une révision, portant essentiellement sur le style, de la version et des notes de la Bible de Des Marets. Ce projet augmenté d'un spécimen<sup>3</sup>, contenant le chap. III de la Genèse et le V<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup> aux Corinthiens, fut envoyé aux pasteurs de Charenton pour en donner leur avis et remis par ceux-ci à R. Simon; celui-ci en fit

<sup>1</sup> On sait que le principal mérite de cet ouvrage est sa splendide exécution typographique; la version qu'il contient est l'ancienne traduction de Genève reproduite sans changement d'après l'édition de Paris 1652, avec les introductions et les arguments de la Bible de Diodati; quant aux notes, très volumineuses et passablement oiseuses, elles sont tirées tant de cette dernière Bible que de celles de Genève, de celle des Etats de Hollande, des commentaires de DeLaunay, etc. Voy. Rosenmüller, *Handbuch für die Litteratur der bibl. Kritik und Exegese*, tom. IV, pag. 416 et suiv.

<sup>2</sup> Reproduit par Simon dans sa *Réponse au livre intitulé : Sentimens de quelques théologiens de Hollande*, etc. Rotterdam, 1686, in-4, pag. 22 et suiv.

<sup>3</sup> Jean Le Clerc en donne quelques extraits dans ses *Sentimens de quelques théologiens de Hollande*. Amsterdam, 1685, in-8, pag. 30 et suiv.

Relevons après lui seulement deux des notes de ce spécimen qui donneront une idée suffisante du commentaire que l'on préparait : il s'agit des ceintures de feuilles de nos premiers parents après la chute; « Dieu a permis qu'ils en aient usé de la sorte pour faire voir que l'homme de soi-même ne peut rien contribuer à sa justification, et que tout ce dont il prétend se couvrir devant Dieu, outre la justice de Christ, n'est que comme des feuilles de figuier, c'est-à-dire la vanité

une critique un peu vive, que l'on envoya cependant à Genève sans indiquer de quelle plume elle provenait; cette critique développait le plan de traduction de Simon, adopté par les pasteurs de Charenton, et l'opposait au projet genevois; elle se moquait en outre, non sans quelque raison, des notes allégoriques et édifiantes du spécimen et les traitait de galimatias. Cela parut un peu dur aux Genevois<sup>1</sup>, aussi se plainquirent-ils amèrement de leurs frères de Paris et refusèrent-ils d'abandonner leur travail pour joindre leurs efforts et leur argent à l'exécution du plan, de beaucoup préférable cependant, des pasteurs de Charenton. Nous ne savons ce qu'il advint des 60000 livres en question; toujours est-il que le travail des Genevois ne fut pas continué, du moins à notre connaissance.

Quant à la version, beaucoup plus sérieuse, préparée à Paris, et à laquelle on avait travaillé pendant près de neuf ans, la révocation de l'édit de Nantes en 1685, dispersa les traducteurs et arrêta une entreprise si bien commencée<sup>2</sup>.

même; » et ensuite lorsqu'il est parlé des vêtements que Dieu fit à l'homme, le spécimen, surenchérissant encore sur une observation de Diodati, s'écrie : « Dieu fit ces robes d'une manière toute divine, qu'il n'a pas révélée. Ainsi Dieu qui laissa à l'esprit de l'homme de pourvoir à ses autres nécessités par plusieurs inventions et par plusieurs artifices, le voulut habiller lui-même de peaux de bêtes, non-seulement pour lui en montrer l'usage et pour lui en donner le droit, mais aussi pour lui imposer la nécessité de couvrir sa nudité, et lui enseigner que c'est à lui seul de couvrir son péché, en le revêtant de la justice et de la satisfaction du Rédempteur. »

<sup>1</sup> Lorsqu'en 1685 Simon, publiant à Rotterdam une nouvelle édition de son *Histoire critique*, contrefit le protestant dans sa nouvelle préface pour mieux se cacher, voici comment le malin raconte la chose, soi-disant en réformé fort ami des Genevois : « J'étais en ce temps-là à Genève, et même chez M. Turretini, personnage digne de son emploi, quand il reçut le paquet qui lui était adressé de Paris. Nous fûmes fort scandalisés lui et moi (qu'on se souvienne que Simon était l'auteur de ces réflexions), quand nous lûmes dans les réflexions qu'on avait faites sur la feuille qu'on renvoyait à Genève, *des remarques qui blessaient la charité*. On y traitait de galimatias de *saintes notes* qui avaient été prises des livres de nos pères, et qui sont fort édifiantes; car, comme M. Spanheim l'a observé judicieusement, cela sert d'une viande et d'un breuvage céleste dont Dieu veut que les fidèles nourrissent leur esprit. »

<sup>2</sup> Nous nous sommes étendu un peu sur ce projet de traduction, qui n'est guère



R. Simon reprit alors le projet de faire lui-même une version nouvelle de la Bible entière d'après le plan projeté et s'en occupa toute sa vie ; c'est pour préparer ce travail qu'il voulait publier une édition des textes hébreu et grec de la Bible, indiquant en note les variantes fournies par toutes les anciennes versions et devant former ainsi un abrégé des grandes Bibles polyglottes, ouvrage auquel il travailla longtemps sans jamais l'achever<sup>1</sup>. Enfin vers le terme de sa vie, encouragé du reste par Bossuet et quelques autres prélats, il publia, en 1702, sa traduction du Nouveau Testament que devait suivre bientôt celle de l'Ancien. Mais l'on sait avec quelle vigueur Bossuet poursuivit dès qu'il l'eût vu ce Nouveau Testament, comme favorisant le socinianisme, et fit si bien qu'il réussit à le faire condamner par le Conseil d'Etat<sup>2</sup>. Simon put se souvenir alors de l'avertissement judicieux que, sous le voile d'un adversaire fictif, il s'était donné à lui-même bien des années auparavant « de n'aller pas plus avant dans son travail de traducteur ; car assurément, se faisait-il dire par ce prétendu adversaire protestant, sa nouvelle version fera encore

connu, à ce que nous croyons, pensant qu'il avait quelque intérêt pour l'histoire du protestantisme français. Voy. du reste sur ce sujet, outre les ouvrages déjà cités : *Défense des sentimens de quelques théologiens de Hollande*, etc. (par J. LeClerc). Amsterd., 1686, in-8, pag. 52 et suiv. — *De l'inspiration des Livres sacrés avec une Réponse au livre intitulé : Défense des sentimens*, etc. (par R. Simon). Rotterd., 1687, in-4, pag. 77 et suiv. — *Histoire critique du Vieux Testament*, par R. Simon, dans la Préface de la nouvelle édition. Rotterdam, 1685, in-4.

<sup>1</sup> Nous ne pouvons nous étendre ici ni sur les publications préparatoires de cette *Polyglotte* que Simon fit imprimer, ni sur la polémique avec LeClerc et Jurieu, qui s'en suivit. Plus tard, nous pourrions peut-être revenir sur ce sujet pour bien indiquer la nature du plan poursuivi par Simon, rapporter où en était arrivé ce grand travail et ce qui en advint par la suite. Voy., en attendant, le *Discours historique sur les principales éditions des Bibles polyglottes* (de Le Long). Paris, 1718, in-8, pag. 254-277, et *Le Long, Bibliotheca sacra*. Paris, 1723, in-folio, pag. 5 et suiv., et *Notice des manuscrits de la Biblioth. de l'Eglise métropolit. de Rouen* (par Saas). Rouen, 1746, in-12, pag. 41 et suiv.

<sup>2</sup> Les destinées malheureuses du N. T. de Simon et les polémiques qu'il souleva ne rentrent point non plus dans notre sujet ; nous espérons y revenir plus tard, dans une étude plus détaillée sur cet ouvrage.

plus de bruit dans son Eglise que son *Histoire critique*<sup>1</sup>. » Il ne s'était guère trompé ; seulement si sa prévision ne lui servit de rien il en fut autrement de l'expérience faite ; car il va sans dire qu'après cela, malgré les encouragements un peu déplacés, on en conviendra, de Bossuet<sup>2</sup>, la traduction de l'Ancien Testament ne parut pas ; elle était prête pourtant en notable partie et Le Long<sup>3</sup> dit avoir vu une copie de la traduction du Pentateuque à Paris chez le libraire Fréd. Léonard ; bien plus, le théologien allemand Baumgarten possédait une copie du même ouvrage avec des notes très considérables, en un manuscrit de 726 pages in-folio dont il publia quelques extraits<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Réponse de P. Ambrun* (R. Simon lui-même) à *l'Hist. crit. du Vieux Test.* Rotterdam, 1685, in-4, pag. 34.

<sup>2</sup> *Œuvres de Bossuet* (publiées par Dom Deforis) in-4, tom. X, pag. 452. Bossuet, par une lettre à M. Bertin, ami de Simon, du 19 mai 1702, fait proposer à ce dernier de rétracter ses *Histoires critiques du V. et du N. T.*, de corriger sa version du N. T., le tout d'après les convictions de Bossuet, cela va sans dire, et de se mettre après cela à la traduction de l'Ancien Testament. Simon, on en conviendra, devait trouver ces propositions peu sérieuses, aussi répond-il évasivement le 30 mai à M. Bertin, qui écrit le 8 juin à Bossuet (pag. 468) : « M. Simon ne m'a pas répondu précisément touchant la version entière de la Bible, avec des remarques littérales et critiques, sur laquelle je lui avais demandé ses dispositions. Il témoigne seulement qu'il y travaillerait volontiers s'il avait assez de santé ; que c'est un ouvrage pénible et sujet à de grandes contradictions ; que s'il avait eu un protecteur qui fût en même temps connaisseur, il aurait volontiers donné tous ses soins à ne pas laisser croire aux protestants que nous manquons de gens capables de faire voir que les catholiques ne sont pas surpassés par eux en ces sortes d'entreprises. » Le reproche à Bossuet est assez amer, mais il est mérité.

<sup>3</sup> *Bibliotheca sacra*. Paris, 1723, in-fol., pag. 322. C'est sans doute pour avoir mal compris cette indication de Le Long que le franciscain P. T. Milante, dans les appendices de son édition de la *Bibliotheca sancta* de Sixte de Sienne, Neapoli, 1742, tom. I, pag. 550, mentionne parmi les ouvrages publiés par R. Simon une traduction française du Pentateuque.

<sup>4</sup> *Nachrichten von merkwürdigen Büchern*. Halle, 1752-57, in-8, tom. X, pages 471 et suiv.

## IV

### L'Histoire critique du Vieux Testament et ses destinées.

Mais il est temps que nous en arrivions au but de cette étude, à la publication de l'*Histoire critique du Vieux Testament* <sup>1</sup>.

R. Simon, comme nous l'avons dit, mal vu dans l'Oratoire à cause de critiques faites à l'ouvrage d'Arnauld, plus encore à cause de ses opinions anti-jansénistes, avait aggravé sa position par ses attaques contre les bénédictins, amis de sa congrégation ; sa liaison avec le Père Verjus, en faveur duquel il avait composé le *factum* en question, l'avait rendu plus suspect encore, car cet oratorien, ayant un frère jésuite, était soupçonné de jésuitisme, et ce soupçon rejaillissait sur Simon lui-même. La position devint plus pénible encore lorsque le conseil eut saisi le premier prétexte venu pour faire sortir le Père Verjus de l'Oratoire <sup>2</sup>, et ce ne fut d'abord pour Simon qu'une faible compensation que la

<sup>1</sup> Voy. sur la suppression de cet ouvrage et spécialement sur la part qu'y prit Bossuet, les *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet, par Le Dieu*. Paris, 1856, in-8, tom. II, pag. 41 ; mais ici, en 1700, les souvenirs de Bossuet remontant à vingt-deux ans ne sont plus bien clairs, ou plutôt sont mal rendus par son secrétaire. De Bausset (*Hist. de Bossuet*, Liv. XII, chap. 22) et surtout M. Floquet (*Bossuet, précepteur du dauphin*. Paris, 1864, in-8, pag. 403 à 419) sont très explicites, mais leur partialité envers Bossuet les rend injustes vis-à-vis de Simon ; nous nous sommes appliqués à rétablir les faits dans leur véritable jour, d'après les documents originaux compulsés avec soin et en confrontant partout les témoignages venant des deux parts. Les lettres du chancelier et du lieutenant de police employés dans la saisie de l'ouvrage nous ont fourni des renseignements certains ; celles de Bossuet, écrites bien des années après (la plupart en 1702), mais sur des pièces officielles, ont été examinées avec circonspection ; les *Lettres choisies*, publiées par Simon, l'ont été plus encore, vu que bon nombre de contemporains prétendent que plusieurs d'entr'elles ont été composées après coup et sont supposées. Voy. Renaudot, *Perpétuité de la foi*, Tom. V, pag. 697 et 702.

<sup>2</sup> *Apologie contre Le Vassor*, pag. 51.

cure de Bolleville (en Normandie), l'un des cent quarante bénéfices de l'abbaye de Fécamp, dont son ami, vicaire général de cette abbaye, le pourvut <sup>1</sup>.

Mais la situation de Simon dans l'Oratoire allait changer complètement encore. Depuis bien des années déjà, il préparait son grand ouvrage sur l'Ancien Testament, dont la partie essentielle était écrite depuis sept ans <sup>2</sup> ; il l'avait achevé maintenant et le faisait imprimer chez la veuve Billaine (fin de 1677) ; à ce moment il apprit que ses adversaires, les Messieurs de Port-Royal, pour faire tort à la vente de son livre, attendu avec beaucoup d'impatience, traduisaient du latin en français les *Prolégomènes* de Walton, l'ouvrage le plus apprécié à cette époque comme introduction à la Bible. Voulant parer ce coup, Simon ajouta à son travail, presque entièrement imprimé déjà, les quatre derniers chapitres, qui n'y étaient point primitivement, et qui contiennent une critique détaillée de l'estimable ouvrage qui sert de préface à la grande Polyglotte de Londres ; il annonçait en outre l'intention, qui n'était pas sérieuse <sup>3</sup>, de donner une nouvelle édition, annotée par lui, de ces *Prolégomènes* ; il atteignit son but, et l'entreprise janséniste ne parut point, mais ses ennemis en furent plus irrités contre lui.

En mars 1678, il ne restait plus à imprimer de son ouvrage que le titre, l'errata, la table alphabétique des matières et l'épître dédicatoire <sup>4</sup> ; pensant s'attirer un protecteur tout-puissant, Simon

<sup>1</sup> L'acte de collation de ce bénéfice, signé de l'archevêque de Rouen, est daté du 27 novembre 1676, et celui de prise de possession du 16 décembre. Nous avons trouvé une copie de ces actes aux *Archives de l'Empire*, parmi les papiers de l'Oratoire, M, 222. Simon ne vint dans sa paroisse qu'en 1678 et n'y résida pas très longtemps ; on sait qu'il signa deux de ses ouvrages du nom de *Curé de Bolleville*. Son activité pastorale se réduisit du reste à peu près à rien ; voy. *Cochet, Galerie dieppoise*, pag. 354 et suiv., où l'on trouvera une vue de l'église et du presbytère de Bolleville, tirée du *Magasin pittoresque*, 1845, pag. 256.

<sup>2</sup> *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 57, et *Hist. crit. du Vieux Test.*, édit. de 1685, pag. 667.

<sup>3</sup> *Réponse de P. Ambrun (R. Simon) à l'Hist. crit. du V. T.* Rotterdam, 1685, in-4, pag. 47. — *Lettres choisies*, tom. II, pag. 275.

<sup>4</sup> *Lettres choisies*, tom. III, pag. 107, et *Réponse à la Défense des Sentimens*, pag. 109.

voulait dédier son livre au roi ; la permission de ce dernier lui manquait seule, mais il en était assuré par l'entremise du jésuite Verjus et du P. La Chaise, confesseur de Sa Majesté, qui avait en ce moment à Ypres, où se trouvait le roi, cette épître entre les mains <sup>1</sup>. Le duc de Montausier lui avait promis en outre par deux fois de le présenter en personne au roi dès qu'il serait de retour du siège de Gand et d'Ypres <sup>2</sup>.

Simon, déjà nanti de la permission d'imprimer du supérieur de sa congrégation et du privilège royal donné en suite de l'approbation des docteurs préposés à l'examen des livres nouveaux, était allé pour quelques jours à sa cure de Bolleville, en attendant la réponse du P. La Chaise, lorsqu'en un moment tout fut mis en question.

Son imprimeur, qui ne communiquait à personne l'œuvre qu'il avait sous presse, avait cependant fait tirer un certain nombre d'exemplaires de la table des matières pour l'envoyer comme spécimen aux libraires de l'étranger. M. Toinard, érudit d'Orléans, et que dans la suite Simon devait avoir le déplaisir de trouver encore deux fois sur son chemin, se procura une de ces feuilles <sup>3</sup>, et un peu plus tard la préface, qu'il porta de suite à Saint-Germain à son ami Renaudot <sup>4</sup>, pour le communiquer à Bossuet, alors à la cour comme précepteur du dauphin.

Le grand évêque, qui avait déjà pris la position de « dictateur de la foi et de l'épiscopat, » comme l'appelle Saint-Simon, n'eut pas besoin d'en lire bien long pour se sentir attaqué dans ses convictions les plus chères ; non-seulement, homme d'autorité par excellence, tous ces titres de chapitres indiquant une œuvre de critique, et de critique sévère et scientifique, sur un livre qu'il se plaisait à re-

<sup>1</sup> *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 57. — *Apologie contre Le Vassor*, pag. 24 et 50.

<sup>2</sup> *Mémoires domestiques* du P. Batterel. Troisième partie, tom. II, ch. 106.

<sup>3</sup> *Bibliothèque critique*, tom. II, pag. 447. — *Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*. Paris, 1730, tom. II, pag. 448.

<sup>4</sup> Lettre de Bossuet à M. de Malézieu du 19 mai 1702. (*Œuvres de Bossuet* (édition de Dom Déforis). Paris 1772-90, 19 tomes in-4, tom. X, pag. 445. C'est toujours d'après cette édition que nous citerons Bossuet quand nous n'en indiquons point d'autres.

garder comme au-dessus de tout examen, étaient contraires à sa tendance et à ses habitudes intellectuelles ; mais encore dès le chapitre V il rencontrait le titre suivant, dont l'affirmation dangereuse et impie à ses yeux le faisait bondir d'indignation : *Moïse ne peut être l'auteur de tous les livres qui lui sont attribués.*

Quelques coups de crayon, rapidement tracés sur cette feuille révolutionnaire <sup>1</sup>, lui suffirent à ce moment, et malgré la solennité du jeudi saint, il courut chez le chancelier Le Tellier pour obtenir une défense provisoire de vendre le malencontreux ouvrage ; le chancelier, plus complaisant envers Bossuet que ne le fut plus tard son successeur de Pontchartrin lorsque le prélat voulut publier ses *Instructions* contre le Nouveau Testament de R. Simon, donna ordre immédiatement (9 avril 1678) au lieutenant de police de La Reynie <sup>2</sup>, d'intimer au libraire la défense en question et de saisir deux exemplaires de l'ouvrage pour en faire un nouvel examen <sup>3</sup>. Bossuet envoya un de ces exemplaires à Nicole pour qu'il lui en dit son avis, que celui-ci ne donna qu'après avoir examiné le livre avec ses amis <sup>4</sup> ; on sait si Simon était bien recommandé auprès de ces Messieurs.

Nicole, du reste, n'était pas en mesure de juger du mérite scientifique de l'ouvrage de Simon, et ce n'est pas sans raison que ce dernier, dans une lettre au P. du Breuil, lui refuse toute com-

<sup>1</sup> Ces feuilles « me firent connaître que ce livre était un amas d'impiété et un rempart du libertinage. » Lettre de Bossuet à de Malézieu, 19 mai 1702, *Œuvres*, tom. X, pag. 445.

<sup>2</sup> C'était bien là l'homme de police zélé qu'il fallait, lui qui disait à propos de Simon, dont il n'avait certainement pas lu le livre, que « de tels gens devaient être renfermés comme des pestes publiques. » Lettre de Bossuet au cardinal de Noailles, 1702, tom. X, pag. 540.

<sup>3</sup> Lettres de Le Tellier et de La Reynie, dans *Bossuet*, tom. X, pag. 507 et 508.

<sup>4</sup> *Apologie contre LeVassor*, pag. 21, et Lettre de Simon au P. du Breuil, févr. 1679, dans ses *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 53. On voit, d'après ce récit, qu'il n'est pas exact de dire, comme cela a lieu généralement, que ce fut Arnauld qui signala à Bossuet la Table des matières de *l'Histoire critique* et qui poussa le plus à sa suppression ; peut-être Arnauld examina-t-il le livre avec Nicole, après que Bossuet l'eut envoyé à ce dernier ; en tout cas, il ne prit point d'autre part à la condamnation de l'ouvrage et il s'en défend en termes exprès.

pétence en ces matières; mais il était assez éclairé cependant pour comprendre que le livre de Simon ouvrait une voie nouvelle à la recherche, qu'il était le premier pas d'une science en formation qui allait avoir une immense influence et porter un coup décisif à la théologie traditionnelle <sup>1</sup>. Outre la tendance générale du livre, le conclave janséniste lui reprochait spécialement sa trop grande liberté à l'égard de la Vulgate, et la façon peu respectueuse dont il parlait de St. Augustin et de ses principes exégétiques <sup>2</sup>. Ce dernier grief surtout ne se pardonnait point; aussi la réponse de Nicole <sup>3</sup> encourageait-elle à la condamnation de l'ouvrage.

Bossuet y inclinait; il regrettait cependant de voir perdre le fruit de tant de labeurs et un travail dont il admirait l'érudition; il le regrettait encore parce qu'en mettant en doute l'exactitude absolue du texte hébreu, l'ouvrage de Simon battait en brèche et détruisait l'appui essentiel des protestants dans la controverse, c'est-à-dire l'entière suffisance de la Bible à elle seule pour la foi; cependant, comme Bossuet le dira plus tard avec trop peu de justice <sup>4</sup>, il trouvait d'autre part que « quand, par sa critique, Simon faisait semblant de vouloir établir la tradition et réduire les hérétiques à la reconnaître, il en renversait la principale partie et le fondement de l'authenticité des Livres saints. » La manière aussi dont il parlait des principaux Pères de l'Eglise, de leurs divergences de vues, de leur fausse exégèse et de leur manque de critique, blessait Bossuet, leur disciple direct.

Néanmoins, il voulut d'abord user des voies les plus douces, et Simon étant accouru à Paris à la première nouvelle que son supérieur, le P. de Saillant, averti lui-même par une lettre de Bossuet, lui avait donnée de toute cette affaire, le prélat eut avec lui deux conférences, en présence de ce Père, l'une à Saint-Germain et l'autre à l'Oratoire <sup>5</sup>; il s'agissait de voir si l'on ne pourrait pas

<sup>1</sup> *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, tom. IV, pag. 395, à la note.

<sup>2</sup> *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 55 et 56.

<sup>3</sup> Elle se trouve sans son nom en tête de la sixième partie des *Difficultés proposées à M. Steyaert*, par Arnauld, 1691, in-42.

<sup>4</sup> *Défense de la tradition et des Saints Pères*, 1<sup>re</sup> partie, liv. 1, chap. 9.

<sup>5</sup> *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 53.

corriger les passages les plus choquants au moyen de cartons ; Simon se prêtait à tout<sup>1</sup>, mais Bossuet vit bientôt que pour mettre le livre d'accord avec ses vues, il faudrait en réimprimer tous les feuillets, « car les mauvaises maximes se trouvaient répandues partout<sup>2</sup> ; » ce n'était pas en effet telle assertion seulement qui le rebutait, c'était la tendance tout entière, c'était l'examen remplaçant l'affirmation en théologie.

A mesure qu'il examinait le livre incriminé, Bossuet s'étonnait de ce qu'il eût passé sans observations de la part de M. Pirot, docteur de Sorbonne, qui l'avait examiné d'office et sur l'approbation duquel le privilège d'impression avait été donné. Le P. de Sainte-Marthe de même, qui, en sa qualité de général de l'Oratoire, devait donner, d'après les règles de cette congrégation<sup>3</sup>, son approbation à tous les livres publiés par ses subordonnés, regrettait amèrement que la trop grande confiance accordée par lui à l'examen de ce censeur royal, lui eût fait approuver si légèrement le livre sans le lire<sup>4</sup> ; la condamnation qui se préparait n'allait-elle pas en effet fournir une arme nouvelle aux adversaires acharnés de l'Oratoire, alors tout-puissants, et qui ne perdaient pas une occasion de discréditer cette congrégation et son supérieur.

<sup>1</sup> *Apologie contre LeVassor*, pag. 25, et Lettre de La Reynie du 14 avril 1678, dans *Œuvres de Bossuet*, tom. X, pag. 509.

<sup>2</sup> Lettres de Bossuet à de Malézieu, 19 mai 1702. (*Œuvres*, tom. X, pag. 445.)

<sup>3</sup> *Actes* (imprimés) *de la première assemblée gén. de l'Orat.*, session 11, et *de la troisième assemblée*, session 6. — Voy., en outre, les *Lettres patentes concernant l'impression des livres composés par les membres de l'Oratoire*, du 21 juillet 1642, du 9 septembre 1663 et du 22 décembre 1672, *Archives de l'Empire*, MM, 562, pag. 16.

<sup>4</sup> Lettre du P. de Sainte-Marthe à Le Tellier, du 12 mai 1678, dans les *Mémoires domestiques* (mscr.) du P. Batterel, 3<sup>e</sup> partie, tom. II, chap. 107. Cette légèreté du P. de Sainte-Marthe ne passa point inaperçue, et elle encourut un blâme discret de l'assemblée générale de l'Oratoire, réunie en septembre 1678, qui, dans sa dixième session, rappela au général et à son conseil les statuts d'après lesquels l'examen, par celui-ci, des livres composés par des oratoriens, devait précéder les approbations des docteurs, ce qui doit être « observé soigneusement sans exception de quelque livre que ce soit. » *Extrait des actes de la seizième assemblée de la Congrégat. de l'Orat.* Paris, 1678, in-4, pag. 27.



Effrayé de ces reproches et de la responsabilité d'une si lourde faute, le Dr Pirot, après avoir relu avec attention l'ouvrage imprimé, déclara que Simon l'avait trompé ; que non-seulement ce dernier n'avait corrigé aucune des propositions trop libres qui lui avaient été signalées et qu'il avait promis de modifier <sup>1</sup>, mais qu'en outre, il avait ajouté à son manuscrit, après l'examen officiel, de nombreux passages.

Ces graves accusations portées contre Simon, seraient, d'après lui <sup>2</sup>, dénuées de tout fondement, et Pirot ne les aurait inventées que pour cacher sa légèreté et mettre sa responsabilité à couvert ; Simon prétend même qu'ayant voulu faire assigner ce dernier au Châtelet de Paris pour se voir condamner aux frais de l'impression, d'après les preuves convaincantes de son innocence, que Simon était en mesure de donner, il fut forcé de retirer sa plainte et d'arrêter la poursuite une fois qu'on l'eut menacé « de lui faire tomber les puissances sur les épaules. » Pour nous, il nous paraît évident que le Dr Pirot, de même que le Père de Sainte-Marthe de son côté, avait mis bien de la légèreté à son examen ; néanmoins nous craignons fort qu'ici la véracité de Simon ne soit en défaut, car nous possédons de sa propre bouche l'aveu que quatre au moins des chapitres de son ouvrage, ceux qui contiennent la critique des *Prolégomènes* de Walton « n'étaient point dans la copie qu'il donna à examiner aux docteurs <sup>3</sup> ; » et il est probable sans doute que ses adjonctions ne se bornèrent pas à cela.

<sup>1</sup> Lettres de Le Tellier des 15 et 28 avril 1678. (*Œuvres de Bossuet*, tome X, pag. 510 et 511 ; et *Mémoire de La Reynle sur ce qui fut fait contre la critique de l'Ancien Testament de R. Simon*, *ibid.*, page 513. — Voy. aussi *Archives de l'Empire*, M M, 582, pag. 151.

<sup>2</sup> *Apologie contre Le Vassor*, pag. 27 et suiv. ; Bruzen, dans son *Eloge histor. de R. Simon*, pag. 31 et 32, répète la même chose d'après Simon.

<sup>3</sup> *Réponse du P. Ambrun* (R. Simon lui-même) à *l'Hist. crit. du V. Test.* Rotterdam, 1685, in-4, pag. 46, et *Lettres choisies*, tom. II, pag. 275. — Une preuve encore de la vérité des accusations de Pirot, c'est d'abord que, soit l'expulsion de R. Simon de l'Oratoire, soit la suppression de son livre par le Conseil d'Etat, ne sont motivées que par ce seul grief, qui ne peut être ainsi complètement inventé ; c'est en outre que, à la suite de cette affaire et pour empêcher que semblable chose se reproduisît à l'avenir, on renouvela une ancienne ordonnance

Cependant à l'Oratoire on était fort inquiet ; dès le commencement de l'année les attaques de ses ennemis avaient redoublé ; le roi, circonvenu par les jésuites, avait déclaré ouvertement au P. de Saillant, supérieur de la maison de Paris, « qu'il n'était nullement content de la conduite de ses inférieurs et qu'il ferait bien d'y mettre ordre, s'il ne voulait qu'il l'y mit lui-même<sup>1</sup>. » Le P. de Ste-Marthe, général, effrayé par ces menaces, avait fait dresser au mois de mars un précis de doctrine sur les matières de la grâce et sur la philosophie pour contenir dans d'étroites limites les écarts jansénistes et cartésiens de ses subordonnés ; mais ce précis même fut attaqué comme un manifeste pseudo-janséniste, et les difficultés à ce sujet, tant à l'intérieur de l'Oratoire qu'à l'extérieur, s'augmentaient toujours plus<sup>2</sup>. L'éclat produit par la *Critique du Vieux Testament* allait donner un point d'appui nouveau aux adversaires, aussi le P. de Ste Marthe écrivit-il de suite à Bossuet pour disculper la congrégation<sup>3</sup>. Bossuet le rassura par une lettre du 16 avril lui disant : « qu'il n'y avait rien dans tout cela qui regardât ni sa personne ni sa congrégation... ; pour cette dernière, ajoutait-il en finissant, vous savez assez combien je la respecte et avec quel zèle j'embrasserai toujours tous ses intérêts<sup>4</sup>. »

Simon était moins inquiet; il espérait un bon effet d'un *Mémoire instructif touchant le livre qui a pour titre Histoire critique du Vieux Testament*, qu'il s'était hâté d'écrire pour sa défense et dont il envoya des copies à plusieurs personnes haut placées<sup>5</sup>; il comptait aussi sur l'appui du duc de Montausier et du P. La Chaise.

d'après laquelle les censeurs devaient parapher chaque page des livres qu'ils auraient à examiner. Lettre de Le Tellier. (*Œuvres de Bossuet*, tom. X, pag. 510 et *Lettres choisies de Simon*, tom. II, pag. 113.

<sup>1</sup> *Mémoires domestiques* (mscr.) du P. Batterel. Troisième partie, tom. II, chap. 74.

<sup>2</sup> *Mém. domest.*, chap. 75 à 105.

<sup>3</sup> *Mém. domest.*, chap. 106.

<sup>4</sup> Nous donnons en appendice cette lettre de Bossuet, que nous croyons inédite, et dont nous avons trouvé l'original aux *Archives de l'Empire*, M 232.

<sup>5</sup> *Réponse de P. Ambrun*, pag. 4. — *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 52. Ce *Mémoire* ne fut pas imprimé.

Il se flattait qu'il serait quitte de toute cette affaire pour quelques légères modifications à apporter à certains endroits de son livre, aussi écrivait-il le 7 mai au P. de Ste Marthe en homme qui serait sûr de son fait<sup>1</sup> : « M. le duc de Montausier m'ayant mandé que je réformasse de mon livre ce que M. de Condom (Bossuet) m'avait marqué, je ne vois plus là de difficultés, sinon que le P. de la Chaise a en même temps proposé un autre expédient à ce duc, à qui il en a parlé, qui est que je mette mon livre en latin, et que l'on me paierait les frais de mon édition française, à quoi je consentirais aussi volontiers. »

S'il en avait été ainsi et que l'affaire eût pu se terminer sans éclat, Simon serait sans doute resté à l'Oratoire, car les vrais motifs de son exclusion ne nous paraissent pas être ceux que nous verrons plus loin, mais la situation dangereuse de la congrégation.

Quoi qu'il en soit Simon se trompa it, et il l'allait bientôt sentir. Le 28 avril il avait été décidé que le livre serait de nouveau examiné par les docteurs Grandin, Boust et Pirot<sup>2</sup>, auxquels Bossuet s'adjoignit<sup>3</sup>; à mesure que ces examinateurs avançaient dans leur travail, la condamnation devenait plus probable. Aussi le P. de Ste Marthe, qui suivait d'un œil inquiet toute cette affaire, s'empressa-t-il le 12 mai d'écrire au chancelier Le Tellier une lettre pour dégager sa responsabilité et celle de l'Oratoire ; « la congrégation, y est-il dit, ne s'attache jamais à défendre les opinions de ses sujets et elle se soumet très humblement à ce que vous ordonnez de ce livre, sur le rapport de M. de Condom et de M. Pirot, » et il finit par ces mots : « J'espère de votre justice et de votre bonté pour notre congrégation, qu'elle ne lui imputera point les fautes des particuliers, ni à celui qui est, avec un profond respect, etc<sup>4</sup>. »

Peu de jours après, sans doute, le travail des examinateurs était achevé et la condamnation certaine, aussi lisons-nous dans

<sup>1</sup> *Mémoires domest.*, chap. 106.

<sup>2</sup> Lettre de Le Tellier, du 28 avr. 1678. *Œuvres de Bossuet*, tom. X, pag. 511.

<sup>3</sup> Lettre de Bossuet à de Malezieu, 19 mai 1702. *Œuvres*, tom. X, pag. 445.

<sup>4</sup> *Mémoires domest.*, chap. 107.

le *Régistre des ordres et délibérations du R. P. Général de la congrégation de l'Oratoire et de son conseil*, sous la date du 20 mai 1678<sup>1</sup>; « Le R. P. Général ayant déclaré (le 18 mai à Saint Paul-aux-bois où le P. de Ste Marthe s'était retiré pour cause de maladie) en présence des trois pères assistants, au P. Richard Simon que M. Pyrot, Dr en Sorbonne et censeur des livres, se serait plaint de la mauvaise foi du dit P. Simon en ce qu'il aurait obtenu de lui par surprise une approbation pour faire imprimer son livre de *l'Histoire critique de la Bible* et de ce que l'imprimé n'ayant pas été corrigé suivant la censure par le dit sieur Docteur sur l'original manuscrit, il se serait trouvé rempli de propositions fausses ou dangereuses desquelles plusieurs même n'auraient pas été soumises à la censure, il a été résolu<sup>2</sup> que le dit P. Simon serait exclu de la congrégation, et le 21 mai le dit P. Simon ayant été appelé dans la chambre du conseil, l'ordre de son exclusion lui a été signifié<sup>3</sup>. »

L'Oratoire se trouvait ainsi à couvert, aussi l'arrêt du Conseil d'Etat du roi, daté de Saint-Germain le 19 juin 1678, portant suppression de *l'Histoire critique du Vieux Testament*, ne mentionne-t-il point la qualité de prêtre de l'Oratoire et ne nomme-t-il pas même l'auteur<sup>4</sup>. Cet arrêt, rendu ensuite de la déclaration des docteurs « qu'il serait de pernicieuse conséquence que l'Histoire critique fût donnée au public, » ordonne : « que tous les exem-

<sup>1</sup> *Archives de l'Empire*, MM 582, in-fol., pag. 151. Il y a deux rédactions un peu différentes, mais identiques pour le fond, de cet ordre d'exclusion.

<sup>2</sup> «Après que le R. P. Général eut formellement rétracté la permission qu'il lui avait donnée pour l'impression de ses livres.»

<sup>3</sup> Voy. encore *Mémoires domest.*, chap. 108, et *Annales (mscr.) de la Congrég. de l'Oratoire*. Paris, 1791, in-fol.; *Archives de l'Empire*, MM 624, pag. 92. D'après ces pièces officielles, il faut avouer que Richard Simon usa d'un euphémisme un peu fort en parlant toujours de son exclusion de l'Oratoire comme d'une sortie volontaire. *Apologie contre Le Vassor*, pag. 28 et ailleurs. Bruzen, dans son *Eloge*, pag. 34, et Graf, *Richard Simon*, pag. 199, ont, d'après lui, présenté aussi la chose sous cette forme adoucie.

<sup>4</sup> Voy. l'original manuscrit de cet arrêt dans le *Recueil des Arrêts du Conseil d'Etat du roi, des six premiers mois de 1678*. *Archives de l'Empire*, E 1792, pag. 458. Il est imprimé dans les *Œuvres de Bossuet*, tom. X, pag. 514.

plaires seront supprimés, et fait défense de la faire ci-après imprimer, vendre ni débiter, *même sous prétexte* de changement de titre, *de correction* ou autrement. » Toute l'édition, se montant à treize cents exemplaires, fut, d'après cet arrêt, mise au pilon en présence du commissaire de La Mare<sup>1</sup>; six cents exemplaires avaient d'abord été saisis le 13 avril à l'imprimerie, mais le reste avait été mis à couvert à temps chez des relieurs; ils furent trouvés par l'imprudence de l'éditeur, la veuve Billaine, qui laissa échapper le secret, sur la promesse qu'on lui fit de laisser paraître ce livre quand il aurait été corrigé<sup>2</sup>.

Quant à l'Oratoire, s'il se sentait en sûreté vis-à-vis des puissances séculières, il crut devoir encore se faire excuser à Rome; car, ayant appris qu'on s'y préparait à censurer l'*Histoire critique*<sup>3</sup>, l'assemblée générale de la congrégation, réunie à Paris en septembre 1681, chargea, le 18 de ce mois, le P. Thomassin d'écrire au cardinal Casannata, bibliothécaire du Vatican, qu'elle désavouait le livre et l'auteur, qui avait été exclu; et de plus le P. Honoré Le Blanc dut avertir au nom du conseil, les cardinaux du Saint-Office que, quoique Simon continuât de se qualifier prêtre de l'Oratoire à la tête des éditions hollandaises de son livre, il avait été si nettement et si proprement exclu, que la congrégation se flattait que, dans le titre de leur censure, ils voudraient bien ne pas faire mention de son ancienne qualité; ce qu'ils promirent de bonne grâce<sup>4</sup>.

On le voit, tout se tournait contre Simon, et encore vers la fin de l'année, après que Colbert lui eut fait espérer pendant quelque temps d'indemniser le libraire, aux frais du trésor, des dépenses qu'il avait faites sur la foi d'un permis d'imprimer parfaitement

<sup>1</sup> Mémoires de La Reynie, dans les *Œuvres de Bossuet*, tom. X, pag. 513.

<sup>2</sup> *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 60.

<sup>3</sup> L'*Index librorum prohibitorum* nous apprend en effet que l'*Histoire crit. du V. T. par le R. P. Rich. Simon, cujusque editionis*, fut condamnée par un décret de la *Sacrée congrégation de l'Index* du 9 février 1683.

<sup>4</sup> *Mémoires domest.*, chap. 108; — *Annales (mscr.) de la Congr. de l'Orat.*, pag. 92; — *Statuts extraits des Actes de la dix-septième assemblée générale de l'Oratoire*. Paris, 1681, in-4, pag. 26.

en règle, cette compensation même lui manqua, grâce au D<sup>r</sup> Galois qui déconseilla la chose au ministre<sup>1</sup>.

Richard Simon, aigri et blessé, mais non abattu, se retira dans sa cure de Belleville ; ce qu'il regrettait le plus c'était la belle bibliothèque de l'Oratoire qu'il avait eue constamment jusque-là à sa disposition, et les autres dépôts littéraires de Paris qui fournissaient un aliment à sa prodigieuse lecture ; aussi fit-il de fréquents voyages à la capitale, jusqu'à ce que plus tard il revint y demeurer encore pendant plusieurs années.

Mais la retraite ne ralentit point ses travaux ; non-seulement il avait une fort belle bibliothèque particulière, et il mettait à contribution celles de tous ses amis, mais encore il possédait de volumineux recueils d'extraits de tout ce qu'il avait lu. Il s'en servit bientôt, non-seulement pour répondre aux attaques et réfutations continuelles, suscitées par son *Histoire critique du Vieux Testament*, mais encore pour publier de nombreux ouvrages sur les sujets les plus variés, et dont les principaux étaient encore du domaine de la critique biblique ; nous voulons parler de ses *Histoires critiques du Nouveau Testament*, qui parurent en quatre parties successives, de 1689 à 1695, et que, plus prudent cette fois, il publia en Hollande, du moins pour les trois premières. Plus solides et plus complètes encore que son ouvrage sur l'Ancien Testament, ces volumes ne rencontrèrent pas moins d'opposition, et ici encore Simon eut à soutenir une polémique vigoureuse contre les grands théologiens du siècle ; Bossuet en particulier employa tous les moments de loisir des dernières années de sa vie<sup>2</sup> à préparer un grand ouvrage contre R. Simon, qu'il ne put achever et qui ne parut qu'après leur mort à tous deux<sup>3</sup>. Mais ceci ne rentre plus dans notre sujet.

Pour en revenir aux destinées de son *Histoire critique du Vieux Testament*, rappelons que quelques exemplaires pourtant échap-

<sup>1</sup> *Lettres choisies*, tom IV, pag. 58.

<sup>2</sup> Le Dieu, *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*. Paris, 1856-57, tom. II et III, *passim*.

<sup>3</sup> *Défense de la tradition et des Saints Pères*, dans ses *Œuvres posthumes* publiées par Le Roy en 1753.

pèrent à la destruction qu'on croyait totale. Outre les exemplaires remis d'office aux examinateurs, nous savons que Bossuet en fit porter un à Nicole ; celui que possédait Huet, le savant évêque d'Avranches, et qui appartient maintenant à la Bibliothèque impériale<sup>1</sup> où nous l'avons examiné, venait sans doute de la même source. De plus quelques personnes en avaient reçu de la main même de Simon ; c'est ainsi que l'archevêque de Rouen, M. de Médavi, dans le diocèse duquel était la cure de Bolleville, lui en demanda<sup>2</sup> un qu'il obtint sans doute, bien que ce fût après la saisie ; auparavant déjà Simon en avait donné deux exemplaires à son ami Justel pour les remettre de sa part à deux seigneurs anglais, dont il lui devait la connaissance<sup>3</sup>, M. de Clarendon, et l'évêque de Londres, M. de Compton ; si nous en croyons Simon<sup>4</sup>, Bossuet aurait essayé, mais en vain, de faire revenir ces deux volumes

<sup>1</sup> A. 2276 A. Il porte les armes de Huet et contient quelques notes de sa main ; en tête se trouve la date du 11 mars 1679, et, à la fin, le jugement sévère que voici : « Cet auteur a toutes les connoissances nécessaires pour bien traiter la matière qu'il a entreprise. Il a de l'esprit, de la pénétration, du discernement ; talents propres à faire un bon critique, si le jugement y respondoit. Mais il n'a pas vu les conséquences des maximes et des propositions dangereuses qu'il a avancées. Son amour propre et sa présomtion luy ont fait traiter avec mépris les Auteurs qu'il a appelez à sa censure, dont la plupart valent mieux que luy ; sans esgard mesme pour les SS. Pères et sans respect pour l'Escriture sainte, qu'il a tasché de despoiller de toute son autorité. Affirmatifs sans preuves, décisifs sans raison, et ne donnant pour argument que ses opinions : contrariant et mutin, plus propre à reprendre les défauts qu'à louer les vertus, et qui, n'estimant personne et blasmant tout le monde, a mérité que tout le monde l'ait blasmé. »

Voy. encore les jugements de Huet sur Simon dans une lettre à Graevius, du 15 mai 1679, *Dissertations sur diverses matières, etc*, recueillies par l'abbé de Tilladet. La Haye, 1714, in-12, tom. II, pag. 243 et suiv. Huet était sans doute un des plus grands érudits de son siècle, mais il avait fort peu de jugement ; les objections par lesquelles il essaie de répondre à Spinoza dans la *Demonstratio evangelica* le prouvent de reste. Qu'on lise encore ce qu'il dit de Simon dans une lettre à Vossius, du 11 octobre 1680. *Tilladet*, tom. II, pag. 312 : « Si Simon, enseigné par ces observations, ne revient pas à de meilleurs sentiments, il faudrait l'y forcer, non par des arguments, mais par l'autorité des magistrats. »

<sup>2</sup> *Lettres choisies*, tom. III, pag. 266.

<sup>3</sup> *Biblioth. crit.*, tom. III, pag. 54.

<sup>4</sup> *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 59.

d'Angleterre, dans l'espoir d'anéantir ainsi l'édition toute entière. Enfin, d'après Barbier<sup>1</sup>, suivi par Quérard<sup>2</sup>, un exemplaire fut placé dans la maison d'Institution de l'Oratoire et se trouve aujourd'hui à la Mazarine; un autre ayant appartenu au séminaire de Saint-Magloire, dirigé par l'Oratoire, fait partie de l'ancienne bibliothèque du Conseil d'Etat, aujourd'hui à Fontainebleau; Achille de Harlay, mort conseiller d'état en 1717, en légua un autre, relié en maroquin bleu au collège des jésuites de Clermont, qui fut vendu depuis en ventes publiques à plusieurs reprises<sup>3</sup>; enfin l'abbé Rives<sup>4</sup> en trouva un chez un bouquiniste; M. Paris en possédait un en 1791, et M. Barbier un autre; l'exemplaire que possédait Simon<sup>5</sup> et où il y avait quelques corrections de la main de Bossuet et de Pirot ne s'est pas retrouvé à sa mort parmi les livres qu'il légua à la bibliothèque de l'église de Rouen.

La suppression de l'ouvrage de Richard Simon, dont la publication était annoncée depuis longtemps et que les savants attendaient avec une grande impatience, ne fit qu'augmenter le désir de connaître un livre tant incriminé, aussi fut-il bientôt question de le réimprimer en Hollande; mais Simon, par l'entremise de son ami, Frémont d'Ablancourt, réussit à l'empêcher<sup>6</sup>. C'est qu'il espérait encore, malgré les termes formels de l'arrêt de suppression, que son livre pourrait être réimprimé à Paris, et il était en pour-parler à ce sujet avec Bossuet.

Dès le commencement, en effet, ainsi que nous l'avons vu, Simon s'était déclaré prêt à faire, au moyen de cartons, toutes les corrections que l'on demanderait, voulant avant tout sauver de la destruction son œuvre, même défigurée; Bossuet de son côté désirait conser-

<sup>1</sup> *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 2<sup>e</sup> édit., tom. II, pag. 65.

<sup>2</sup> *France littéraire*, tom. IX, pag. 158.

<sup>3</sup> 161 fr. en 1679, à la vente Caignat; 69 fr. en 1791, à celle de Saint-Céran; 133 fr. en 1803, à celle de Duquesnoy, puis 51 fr. à celle de Hérisson. *Brunet. Manuel du libraire*, 5<sup>e</sup> édit., tom. V, pag. 394. — C'est sans doute le même exemplaire encore qui fut vendu en 1867, avec la bibliothèque de Yemeniz; voy. le catalogue N<sup>o</sup> 41, où il est, par erreur, indiqué in-12, au lieu de in-4.

<sup>4</sup> *Chasse aux bibliographes*. Londres, 1789, tom. I, pag. 497.

<sup>5</sup> *Lettres choisies*, tom. III, pag. 262.

<sup>6</sup> *Réponse aux Sentim.*, pag. 20 et 21.



ver un ouvrage aussi solide, tout en mettant la foi à l'abri. Après la suppression, Simon persistait encore dans sa complaisance, et, au dire de Bossuet <sup>1</sup>, il aurait si bien reconnu le danger de son livre, qu'il offrit au prélat d'en faire lui-même la réfutation, ce qu'il faut entendre, à ce que nous pensons, par une édition entièrement corrigée; Bossuet « *jugeant la chose digne d'un honnête homme,* » promit de s'employer à lui obtenir une permission.

Ces négociations nous expliquent pourquoi Simon s'opposa encore au projet du libraire Elsevier d'Amsterdam qui voulait, lui aussi, réimprimer le fameux ouvrage; il fit prier l'auteur, par l'entremise de son ami, M. Bigot, érudit de Rouen, de lui envoyer un exemplaire du livre supprimé, ou même seulement de lui indiquer le titre complet qu'il avait compté mettre à l'*Histoire critique*, et qui n'avait pas été imprimé; mais Simon s'y refusa pour ne pas compromettre la réimpression en France de l'ouvrage corrigé, réimpression plus difficile une fois qu'il aurait été publié déjà dans sa forme primitive <sup>2</sup>. Mais ce refus n'arrêta point Elsevier, seulement, ne pouvant acquérir aucun des rares exemplaires échappés au pilon, il se procura une copie manuscrite d'un des exemplaires envoyés en Angleterre <sup>3</sup>. On imprima d'après cette copie, mais comme elle n'avait pas été prise avec assez d'exactitude, de nombreuses fautes déparent cette édition, qui fut cependant reproduite deux fois et de laquelle une traduction latine et une anglaise furent faites; l'ouvrage fut ainsi répandu dans toute l'Europe <sup>4</sup>.

Cette édition parut à peine à Amsterdam que le clergé protestant de ce pays s'en émut; un synode de la Nort-Hollande condamna le livre <sup>5</sup>, et fut même sur le point de faire une adresse aux

<sup>1</sup> Lettres à de Malézieu et à Bertin, du 19 mai 1702. *Œuvres*, tom. X, pages 446 et 451.

<sup>2</sup> *Rép. à la Défense des Sentim.*, pag. 76.

<sup>3</sup> *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 59, et Préface de l'édition de 1685 de l'*Hist. critique du V. T.*

<sup>4</sup> Pour faciliter l'entrée de ces livres en France, où l'ouvrage était interdit, Elsevier mit aux exemplaires latins et français destinés à ce pays un titre trompeur. — Voy. à l'*Appendice II* des détails bibliographiques circonstanciés sur les diverses éditions de l'*Hist. crit. du V. Test.*

<sup>5</sup> *Apologie contre Le Vassor*, pag. 45, et *Lettres choisies*, tom. III, pag. 290.

Etats de Hollande pour le supprimer comme dangereux à la religion protestante ; mais on jugea cependant que cela n'était pas opportun, l'ouvrage ayant été composé par un catholique qui était bien en droit de combattre les principes des réformés <sup>1</sup>.

Malgré cette publication à Amsterdam les pourparlers de Simon avec Bossuet continuaient toujours ; ils se virent plusieurs fois <sup>2</sup> et le prélat promit d'employer son crédit auprès du chancelier et des censeurs pour que le livre corrigé pût être imprimé ; peu de jours après, en effet, M. Le Tellier désigna pour examiner l'ouvrage le même docteur Pirot qui en avait déjà fait précédemment l'examen. Bossuet, après avoir gardé pendant quelque temps le volume afin de le revoir lui-même, fit venir chez lui le Dr Pirot pour l'entretenir de ce sujet ; celui-ci se montrait bien disposé et l'affaire paraissait en bonne voie <sup>3</sup>. Bossuet, toujours plus favorable, écrivait à Simon <sup>4</sup> : « Je ne plaindrai pas mes peines à lire moi-même un ouvrage de cette conséquence ; j'en conférerai avec vous très volontiers, et vous ne trouverez pas plus de difficultés avec moi qu'avec les personnes les plus familières. » Les conférences proposées eurent lieu, et on y traita à l'amiable des corrections à faire.

Il serait intéressant de savoir quels furent les changements décidés dans ces entretiens et de quelle nature étaient les concessions faites par Simon : si nous en croyons ce dernier <sup>5</sup>, il n'était question que « de quelques changements qui n'étaient pas d'une grande importance ; » mais cela semble peu probable après l'éclat que

<sup>1</sup> Préface de l'édit. de 1685 de l'*Hist. crit.*

<sup>2</sup> « Depuis que je suis à M. de Meaux, dit Le Dieu, qui était son secrétaire depuis 1684, M. Simon est venu souvent tenter le prélat de laisser passer son livre moyennant un grand nombre de corrections qu'il soumit à son jugement. » *Mémoires et Journal*, tom. II, pag. 41.

<sup>3</sup> L'abbé Renaudot, qui assistait aussi à cet entretien, en rendit compte à Simon dans une lettre publiée plus tard par ce dernier. *Lettres choisies*, tom. III, pag. 263.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pag. 264.

<sup>5</sup> Lettre à M. de Harlai, archev. de Paris, de 1695. *Lettres choisies*, tom. III, pag. 261. — Rappelons que Renaudot, en 1713, prétendit que cette lettre n'avait jamais été donnée à l'archevêque et que son contenu était peu exact.

Bossuet avait fait à propos de ce livre, après le mal qu'il en avait dit et qu'il en dit toujours. Il semble au contraire ressortir de la manière dont en parle Bossuet <sup>1</sup> qu'il s'agissait d'un remaniement considérable « *au grand avantage de la vérité et au grand honneur de la bonne foi de l'auteur.* » Renaudot de même, qui avait assisté à plusieurs de leurs conférences, donne un démenti formel à l'assertion de Simon et témoigne que cet auteur « *avait réformé entièrement son histoire critique du Vieux Testament, sur les censures de feu M. l'évêque de Meaux ; il en avait retranché tout ce qui scandalisait les catholiques et même les protestants* <sup>2</sup> » et « *il était prêt à se rétracter publiquement par une nouvelle édition* <sup>3</sup>, ».... car « *il avait fait un changement entier de son ouvrage* <sup>4</sup>. »

Quoi qu'il en soit du reste de cette contestation, l'affaire n'aboutit pas. Elle traînait en longueur et dura plus de deux ans ; enfin après plusieurs conférences que Simon eut avec Pirot sur les endroits qui devaient être corrigés ou retranchés, ce dernier changea subitement d'avis ; « *il me dit, après y avoir fait réflexion, raconte Simon* <sup>5</sup>, *que s'il donnait son approbation à mon Histoire critique on serait surpris de voir qu'il approuvait maintenant un livre qui n'avait été supprimé que sur le rapport qu'il en avait fait à M. le chancelier ; à quoi je fis réponse que cela étant il ne devait pas le garder pendant près de deux ans. Je retirai mon exemplaire en lui disant que je n'avais point recherché son approbation et que je ne l'étais venu voir que par l'ordre de M. l'évêque de Meaux, à qui il avait donné sa parole.* » Bossuet, informé de ce qui se passait, regretta ce retard et voulut donner à Simon un autre examinateur ; « *mais, raconte encore notre auteur, je le remerciai du bon office qu'il voulait me rendre, lui marquant en même temps que ce qui s'était passé me donnait lieu de craindre pour l'avenir.* »

<sup>1</sup> Lettres à de Malézieu et à Bertin. *Œuvres*, tom. X, pag. 446 et 451.

<sup>2</sup> Dans la Préface du tome IV de la *Perpétuité de la foi*. Paris, 1711, in-4.

<sup>3</sup> *Ibid.*, tom. V (Paris, 1713, in-4), pag. 697.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pag. 702.

<sup>5</sup> Lettre à M. de Harlai, *Lettres choisies*, tom. III, pag. 264 et suiv. — Cont., Lettre de Bertin à Bossuet, 8 juin 1702, dans les *Œuvres de Bossuet*, tom. X, pag. 467 suiv.

Averti par toutes ces expériences et fatigué de tant de longueurs, Simon s'était décidé en effet à faire réimprimer lui-même cette fois son ouvrage en Hollande, tel qu'il l'avait publié d'abord, augmenté seulement de quelques notes, d'une préface nouvelle, et de toutes les pièces écrites jusque-là pour et contre ce livre. Cette édition parut à Rotterdam, chez Reinier Leers, au commencement de 1685 ; mais comme le libraire ne put obtenir des Etats de Hollande un privilège pour cette impression, elle fut contrefaite la même année à Amsterdam. Pour nuire à la vente de cette contrefaçon et donner un avantage à l'édition de Rotterdam, Simon composa à la prière de son éditeur une pièce nouvelle, soi-disant une réponse à l'Histoire critique par un théologien protestant ; cette pièce fut jointe à une nouvelle et dernière édition de l'Histoire critique qui parut encore avant la fin de l'année <sup>1</sup>.

Mais ici se présente une nouvelle question. Simon eut-il réellement part à cette impression de son livre ? Notre auteur, qui conservait encore un vague espoir de publier un jour son ouvrage en France, et qui désirait en tous cas pouvoir y faire paraître les diverses parties de l'*Histoire critique du Nouveau Testament*, auxquelles il travaillait déjà, se défendit toujours d'avoir eu aucune participation à cette édition <sup>2</sup>. Il avait cru se cacher complètement sous le voile protestant dont il se couvre dans la nouvelle préface, dans quelques notes et dans la Réponse de Pierre Ambrun ; mais tous ces soins furent inutiles <sup>3</sup> et ne purent le mettre longtemps

<sup>1</sup> Septième édition, Rotterdam, chez R. Leers, 1685, in-4. — Pour des renseignements plus circonstanciés sur tout cela, voy. l'Appendice II.

<sup>2</sup> Rép. aux Sentim., pag. 20, 44 suiv., 182, 256, etc. — Réponse à la Déf. des Sentim., pag. 76 et 109. — Nouv. Observat. sur le texte et les versions du Nouv. Test. Paris, 1695, in-4, au commencement de la Préface.

<sup>3</sup> Voy. Lettre (de Colomiès) à M. Justel touchant l'Hist. crit. du V. Test., du 3 oct. 1685, dans Colomesii Opera. Hamb., 1709, pag. 798 suiv. — Deux lettres touchant la nécessité et l'autorité de la Tradition, etc., par N. G. Amsterdam, 1692, in-4, pag. 30. — Bayle, en annonçant cette édition, dont il connaissait pourtant la provenance (Rép. à la Défense des Sentim., pag. 76), ne devoit pas le secret, mais profite de la circonstance pour se moquer quelque peu du critique, qui se croyait si bien masqué : « Je suis assuré que si la nouvelle préface portait sur le front le nom de M. Simon, on n'y verrait pas tant de marques d'impatience et qu'elle ne déplairait pas, comme elle le fait, à d'habiles gens... Les remarques semblent

à l'abri ; sa manière de discuter et d'injurier, son érudition, son style si individuel, beaucoup de détails, enfin, personnels à Simon, ou relatifs à des circonstances que lui seul connaissait, étaient des marques trop certaines pour ne pas être reconnues tout de suite par ses contemporains ; aussi lorsque, poussé au pied du mur par Jean Le Clerc <sup>1</sup>, il eut recours aux plus subtiles subterfuges, il ne convainquit personne.

Cette édition de 1685 est donc bien de Simon <sup>2</sup>, quoiqu'il n'en assumât pas la responsabilité. Son jeu lui réussit cependant en partie, et son espoir de réimprimer à Paris son *Histoire critique*, considérablement augmentée, fut bien près de se réaliser : l'archevêque de Paris, M. de Harlay <sup>3</sup>, qui n'était point ami de Bossuet et qui avait toujours voulu du bien à Simon, même lors de ses plus grandes difficultés <sup>4</sup>, prit de son chef, en 1692, la résolution de faire réimprimer dans Paris les ouvrages du critique ; ce dernier forma alors le projet de retravailler ses *Histoires critiques de l'Ancien et du Nouveau Testament*, non pour les mutiler, puisque de Harlay ne s'en inquiétait pas, mais pour les augmenter et en former un ouvrage unique sous le titre de *Bibliothèque sacrée ecclésiastique et rabbinique*, qui devait comprendre au moins quatre gros volumes in-4°. Les *Histoires critiques du Nouveau Testament*, très développées déjà, n'auraient sans doute subi que quelques corrections ; mais celle du Vieux Testament aurait été de beaucoup augmentée, car Simon ne l'avait jamais considérée que comme un abrégé d'un ouvrage plus étendu et plus complet qu'il

être de la façon d'un protestant, et ce même protestant, *faux ou vrai*, y a joint une préface qui est comme une Apologie générale du livre. On s'étonnera sans doute de cette particularité, et on ne manquera pas de dire qu'il faut que l'auteur de la nouvelle préface soit un protestant à la *grand'manche*. » *Nouvelles de la République des lettres*, novembre 1684, art. XI.

<sup>1</sup> *Sentimens*, pag. 25 suiv., 63, etc., — *Défense des Sentim.*, pag. 46 suiv. 413, etc.

<sup>2</sup> Voy. les preuves développées de cette assertion à l'*Appendice II*.

<sup>3</sup> Voy., sur la vie et le caractère de cet archevêque peu édifiant, les *Mémoires de l'abbé Le Gendre*, publiés par M. Roux. Paris, 1863, in-8, et Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, tom. V, pag. 150 suiv.

<sup>4</sup> *Biblioth. crit.*, tom. II, pag. 465.

avait d'abord composé en latin <sup>1</sup>, mais qu'il se décidait maintenant à donner en français. L'archevêque approuva ce plan et promit son autorisation; il consentit en outre, sur la proposition de Simon, à joindre aux examinateurs officiels, comme plus compétents pour l'examen d'un tel ouvrage, les savants abbés Renaudot et de Longuerue, et le dominicain Goudin, ami particulier de Simon <sup>2</sup>. La chose paraissait donc assurée, mais une raison financière, cette fois, la fit échouer. Le libraire Leers, de Rotterdam, en effet, avait la propriété des *Histoires critiques*, et les éditions n'en étant point épuisées, il eût fallu le dédommager de ses frais; cela arrêta l'entreprise <sup>3</sup>, de sorte que Simon ne put profiter de la bonne volonté de l'archevêque que pour publier à Paris, en 1695, l'année même de la mort de son protecteur, la quatrième et dernière partie de ses *Histoires critiques du Nouveau Testament* <sup>4</sup>.

Nous n'en avons pas fini avec ces projets de réimpression; Bossuet, qui paraît n'avoir point eu connaissance de la tentative que nous venons de rappeler, caressait toujours l'idée de voir publier sous ses auspices une édition des *Histoires critiques*, modifiées d'après ses vues; aussi, lorsqu'en 1702, il fut de nouveau en rapport avec Simon à propos des corrections à faire à la traduction du Nouveau Testament que celui-ci venait de publier à Trevoux, et que Bossuet finit par condamner, le prélat reprit son projet. Le 19 mai 1702, il écrivait en effet à Bertin, ami de Simon, pour le lui exposer <sup>5</sup>: « Il faudrait, dit-il, qu'il relevât les fautes de ses critiques; *il me sera aisé de les indiquer, car je les ai toutes*

<sup>1</sup> Il en publia même comme spécimen un fragment anonyme sous le titre suivant : *Disquisitiones criticae de variis per diversa loca et tempora Bibliorum editionibus*. Londini, 1684, in-4.

<sup>2</sup> *Lettres choisies*, tom. III, pag. 260 et suiv; tom. IV, pag. 241. — *Biblioth. crit.*, tom. II, pag. 466 suiv.

<sup>3</sup> *Biblioth. crit.*, tom. IV, pag. 271, note.

<sup>4</sup> Cette partie, pour être imprimée à Paris, dût prendre un titre spécial : *Nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament, par R. S. P.* Paris, 1695, in-4.

<sup>5</sup> *Œuvres de Bossuet*, tom. X, pag. 451 suiv. — Voy. la réponse de Bertin à Bossuet, du 23 mai 1702. *Ibid.*, pag. 453 suiv. — Voy. encore la lettre de Bossuet à de Malézieu, du 19 mai 1702. *Ibid.*, pag. 447.

*recueillies....* Quant au fond, je suis assuré d'en convenir avec Simon; et quant aux manières, les plus claires et les plus douces seront les meilleures. Je ne veux que du bien à cet auteur et rendre utile à l'Eglise ses beaux talents, qu'il a lui-même rendus suspects par la hardiesse et les nouveautés de ses critiques. L'Eglise sera ravie de lui voir tourner son esprit à quelque chose de meilleur, et se montrer vraiment savant, non par des singularités, mais par des recherches utiles. Pour ne rien oublier, il faut dire encore que la chose se peut exécuter en deux manières très douces : l'une, que j'écrive à l'auteur une lettre honnête, où je l'avertisse de ce que l'édification de l'Eglise demande que l'on corrige ou que l'on explique dans ses livres de critique, à commencer par la Critique du Vieux Testament et consécutivement dans les autres, y compris sa version et ses scholies, *et qu'il y réponde par une lettre d'acquiescement*; l'autre, que s'excitant de lui-même à une révision de ses ouvrages de critique, etc., comme ci-dessus, et examinant *les propositions qu'on lui indiquera secrètement*, il y fasse les changements, corrections et explications que demande l'édification de l'Eglise. Il n'y aura rien de plus doux, ni de plus honnête, ni qui soit de meilleur exemple.... Pour m'expliquer encore davantage, il ne s'agit pas de rejeter toute la Critique du Vieux Testament, mais seulement les endroits qui tendent à affaiblir l'authenticité des saints livres..... Au reste, on relèvera ce qui sera bon dans la Critique du Vieux Testament, comme par exemple, si je m'en souviens bien, sur l'étendue qu'il donne à la langue sainte, au-dessus des dictionnaires rabbiniques, par les anciens interprètes et commentateurs. S'il y a quelque autre beau principe qu'il ait développé dans ses Critiques, je ne le veux pas priver de la louange qu'il mérite; et vous voyez au contraire que personne n'est mieux disposé que moi à lui faire justice, dès qu'il la fera à l'Eglise. »

On voit par cette lettre quelle était l'intention de Bossuet : ce n'était pas les ouvrages de Simon, quelque peu corrigés, qu'il s'agissait de publier, car dans les mêmes lettres que nous venons de citer, Bossuet assure *qu'ils sont farcis d'erreurs palpables* <sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Ibid.*, pag. 447 .

et qu'ils ne montrent que *nouveauté, hardiesse et ignorance de la Tradition et des Pères*<sup>1</sup> ; mais c'était un ouvrage sur la Bible dicté par Bossuet à Simon en s'aidant de matériaux amassés par ce dernier. Bossuet eût inspiré l'esprit et la tendance du livre, et Simon n'en eût fourni que la matière ou comme les notes explicatives. Que l'on se représente les *Prolégomènes* de Wolf, revus par M<sup>me</sup> Dacier, ou un Rabelais à l'usage des jeunes filles ! Comment, en effet, le grand évêque eût-il pu autrement s'employer à la publication des travaux d'un homme dont il fait, dans une lettre du 22 octobre 1693, un portrait aussi dédaigneux que celui-ci : « C'est le plus mince théologien qui soit au monde,.... il ne fait que donner des vues pour trouver qu'il n'y a rien de certain et mener tout autant qu'il peut à l'indifférence : l'érudition y est médiocre et la malignité dans le suprême degré<sup>2</sup>. » Théologien médiocre, je le veux bien, si la théologie se passe de l'histoire et de la critique ; mais quant à l'érudition, ce n'est pas Bossuet qui en montrera à Simon !

Mais, passons, et pour mieux comprendre quelles pouvaient être les intentions de Bossuet à l'égard des livres du critique, donnons encore son jugement sur eux, au moment même où il voulait les faire réimprimer : « Son véritable système, dit-il dans une nouvelle lettre à Bertin<sup>3</sup>, dans la *Critique du Vieux Testament*, est

<sup>1</sup> *Œuvres de Bossuet*, pag. 451.

<sup>2</sup> *Œuvres de Bossuet*, édition Lefèvre et Didot. Paris, 1836, in-8, tom. XI, pag. 141.

<sup>3</sup> Du 27 mai 1702, *Œuvres*, tom. X, pag. 456. — Il est intéressant de voir le jugement assez semblable que *Capperonnier*, un des meilleurs connaisseurs de grec de l'époque, écrivait à Bossuet : « J'ai appris avec joie que votre dessein était d'écrire, non-seulement contre la traduction du Nouv. Testam., imprimée à Trévoux, mais encore contre les autres livres de M. Simon, c'est-à-dire contre la critique qu'il a faite des livres sacrés ; car cette critique est une pierre de scandale pour les théologiens, et elle peut être cause que les libertins blasphèment contre la majesté des saints livres. Sous la belle apparence d'érudition grecque et hébraïque, elle cache un secret poison, qu'on peut avaler d'autant plus aisément qu'on s'en aperçoit moins d'abord. On peut dire en ce sens que la traduction du N. T. n'est pas le plus méchant livre que M. Simon ait fait : sa Critique sur l'Anc. et le Nouv. Testament est beaucoup plus dangereuse. Il fallait aller à la source du mal, comme je vois que vous en avez le dessein. » *Œuvres*



de détruire l'authenticité des écrits canoniques ; dans celle du *Nouveau*, sur la fin, d'attaquer directement l'inspiration, et de retrancher ou de rendre douteux plusieurs endroits de l'Écriture contre le décret exprès du concile de Trente ; dans celle des *Commentateurs*, d'affaiblir toute la doctrine des Pères, et par un dessein particulier, celle de St. Augustin sur la grâce ; sous prétexte de louer les Pères grecs, de donner gain de cause aux pélagiens, et d'adjuger la préséance aux sociniens parmi les commentateurs. C'est ce que je puis prouver avec tant d'évidence, que cet auteur n'osera lever les yeux. *Cela soit dit entre nous et pour l'usage de vous seul ; car, au reste, je suis bien d'avis qu'on l'engage à son devoir plutôt par douceur et honnêteté que par menace, pourvu seulement que la vérité n'en souffre pas.* » Ce devoir auquel on l'engageait c'était simplement de renier toutes les convictions qu'une vie consacrée à l'étude lui avait acquises, pour adopter d'emblée ce que Bossuet regardait d'intuition comme la vérité. Si ce devait être là une belle victoire pour Bossuet, on ne peut cependant dire que c'en fût de tout point une pour la vérité.

La conduite de Bossuet n'est pas déloyale assurément en général ; mais nous ne saurions admirer le jeu secret qu'il jouait à ce moment : faisant toutes les avances possibles à Simon pour en obtenir ce qu'il voulait, et le traitant avec une douceur apparente, il travaillait à son insu à le combattre ; non-seulement il faisait tous ses efforts pour amener la condamnation de sa traduction du Nouveau Testament, mais il continuait avec ardeur son grand ouvrage par lequel Simon devait, il en avait l'assurance, être entièrement écrasé ; seulement il avait soin de faire la chose en secret, de manière que Simon, qui aurait pu s'en effaroucher, n'en sût rien. « Il y a trop longtemps, écrit-il au Dr Pirot <sup>1</sup>, le 28 mai 1702, que ce faux critique se joue de l'Église ; et il paraît que

*de Bossuet*, tom. X, pag. 631. — On peut voir aussi, dans les *Lettres d'Arnauld*, un autre ennemi de Simon, celles écrites à Bossuet, où il témoigne toute sa joie en apprenant le travail de réfutation auquel le grand évêque s'occupait. Il faut avouer que la critique avait de la peine à naître et à se légitimer, même dans les esprits des plus savants.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pag. 462 suiv.

Dieu a permis les prodigieuses erreurs de sa version (le Nouveau Testament de Trevoux) pour faire naître une occasion de noter ses fautes passées. C'est un ouvrage presque fait, et je puis en très peu de temps le mettre en état de voir le jour <sup>1</sup>. Je vous prie que ceci demeure entre vous et moi durant quelque temps et de l'expliquer seulement à son Eminence <sup>2</sup>, en lui demandant un pareil secret ; la raison qui m'y oblige, c'est que je fais secrètement une tentative pour obliger l'auteur à se rétracter lui-même, et il semble qu'il n'en paraisse pas éloigné : cela serait plus doux et plus fort d'une certaine manière, parce qu'on aurait son consentement. Je saurai bientôt ce qu'il y a à espérer de ce côté-là, et j'en rendrai compte à son Eminence.

Quoi qu'il en soit, il y va de tout pour la religion de faire connaître cet auteur, qui s'en moque visiblement, *et d'abattre avec lui une cabale de faux critiques dont il est le chef*, et qui ne travaillent qu'à ôter toute autorité aux saints Pères et aux décisions de l'Eglise. Je vois cela si clair, que je ne crois pas pouvoir me taire en conscience ;... mais il est bon d'aller doucement et de tâcher de tirer le consentement de l'auteur, qui me l'a lui-même offert autrefois. »

Malgré le secret dont Bossuet entourait ses projets, Simon sentit à quoi l'on en voulait venir et se défia bientôt de ces pattes de velours ; à une première lettre de Bertin <sup>3</sup>, il répondit, le 30 mai, encore avec assez de soumission <sup>4</sup>. Mais il eut vent bientôt de ce qui se passait et en particulier de la condamnation de sa traduction du Nouveau Testament que préparait Bossuet, de concert avec le cardinal de Noailles <sup>5</sup> ; il vit alors que les ménagements que

<sup>1</sup> Il s'agit toujours de la *Défense de la Tradition et des Saints Pères*, dirigée toute entière contre Simon, mais qui ne fut publiée que longtemps après leur mort à tous deux.

<sup>2</sup> Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, que Bossuet poussait à condamner, de son côté, le Nouv. Testam. de Simon, ainsi qu'il le fit en effet.

<sup>3</sup> Reproduite par Simon dans ses *Lettres choisies*, tom. III, pag. 292 suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pag. 291 suiv. — Voy. encore une Lettre de Bertin à Bossuet, du 8 juin 1702. *Œuvres de Bossuet*, tom. X, pag. 467.

<sup>5</sup> Lettre de Bertin à Bossuet, du 5 juill. 1702. *Ibid.*, pag. 469.

l'on avait gardés jusque-là étaient une sorte de piège où l'on espérait le prendre pour obtenir une rétractation des travaux de toute sa vie, que la douceur qu'on lui avait promise cachait *la dureté et l'esprit de domination* <sup>1</sup> par lesquels on espérait l'écraser, et les négociations cessèrent.

Il va sans dire que la publication des *Ordonnances* de de Noailles (15 septembre 1702) et de Bossuet (29 septembre 1702) contre son Nouveau Testament, puis celle des deux *Instructions* de Bossuet sur le même sujet, suivies bientôt de la condamnation du livre par le Conseil d'Etat (22 janvier 1703), ôta à Simon toute envie de rentrer désormais en rapports avec le grand évêque <sup>2</sup>.

## V

### La critique de l'Ancien Testament avant Richard Simon.

Avant d'examiner le contenu de l'ouvrage de Simon, et pour mieux nous rendre compte de sa portée exacte au moment où il parut, essayons brièvement de rappeler où en était alors la critique biblique pour l'Ancien Testament <sup>3</sup>. Et d'abord envisageons la manière dont la question se pose : nous nous trouvons devant un livre d'une immense importance, non-seulement pour la foi, mais encore comme source presque unique de l'histoire de tout un peuple, bien plus, de toute une religion ; ce livre, l'Ancien Testament, remonte dans tous les cas à une antiquité respectable, qui l'a transmis de main en main à la Synagogue d'abord, à l'Eglise chrétienne ensuite. Plus l'importance de ce livre sera grande, plus impérieuses aussi ces deux questions se présenteront à l'esprit des lecteurs : ce

<sup>1</sup> Lettre du même, du 17 juill. 1702, pag. 495.

<sup>2</sup> Lettre de Simon au R. P. D. J., du 30 janv. 1703. *Lettres choisies*, tom. III, pag. 296.

<sup>3</sup> Nous nous sommes aidés dans cette partie de notre travail de la *Geschichte der Schrifterklärung seit der Wiederherstellung der Wissenschaften*, de G.-W. Meyer. Göttingen 1802 à 1805. 5 vol. in-8, et surtout du bel ouvrage récent de Diestel, *Gesch. des Alten Testaments in der christlichen Kirche*. Iéna 1869. In-8.

livre, qui a traversé tant de siècles et passé par tant de mains, ce livre, dont non-seulement nous ne possédons pas le manuscrit primitif, mais dont nous n'avons sous les yeux que des copies relativement modernes, nous a-t-il été donné fidèlement et tel qu'il était dans l'origine, ou l'imperfection (pour ne pas parler de modifications intentionnelles) qui semble attachée d'une manière nécessaire à tout ce qui est humain, a-t-elle marqué sa trace aussi dans la transmission de ces textes antiques? Et dans ce dernier cas, n'y aurait-il pas moyen de remédier en quelque chose à la négligence des générations passées pour recouvrer un peu plus pur le texte sacré? Puis, abstraction faite de cette question, quoique n'en étant pas séparée d'une manière absolue, il s'en présente une seconde : D'où vient ce livre? ou plutôt d'où viennent ces livres, puisque dans le cas spécial il s'agit de toute une collection d'écrits divers; quels en sont les auteurs, à quelle époque, dans quel pays, pour quels buts ont-ils été écrits? Enfin, comment, par qui, pourquoi ces livres ont-ils été réunis? Questions bien autrement importantes encore, on le voit, et dont il est presque indispensable de connaître les réponses pour bien comprendre les écrits dont il s'agit; mais dont la solution précise est difficile souvent et demande tout un ensemble de connaissances qui ne sont pas à la portée de chacun.

A ces deux questions d'ordre différent, qui se reproduisent pour tous les monuments de l'antiquité, répondent aussi deux genres de recherches qui, pour se toucher en quelques points, sont cependant des sciences différentes; à l'une, celle qui concerne l'état du texte, et qui rentre avant tout dans la philologie, l'on donne habituellement le nom de *basse critique*; l'autre, celle touchant les livres eux-mêmes, est une discipline historique nommée *haute critique*.

De ces questions, la seconde est certainement celle qui doit se poser d'abord à l'esprit et intéresser immédiatement tous les lecteurs; tandis que la seconde, celle du texte, demande plus de réflexion et suppose déjà un certain sens critique, une certaine dose de méfiance qui ne se produit pas dès l'abord, ni chez tous. Et cependant il est frappant de constater que la basse critique s'est en général constituée scientifiquement longtemps avant la haute; mais la raison en est facile à trouver; la question relative aux auteurs

s'est bien posée la première, mais elle a reçu de suite une réponse transmise par la tradition et dont on se contente longtemps, et alors encore que l'état du texte préoccupe déjà les esprits et qu'on travaille à son amélioration. Ceci dit, commençons notre revue rétrospective.

Les Pères de l'Eglise s'étaient sans doute occupés des livres saints transmis par la tradition hébraïque, et, en fait de basse critique, les travaux remarquables d'un Origène et d'un Jérôme, bien que se rapportant davantage au texte des versions qu'à celui de l'original, étaient des recherches très sérieuses. En fait de haute critique il en était tout autrement ; les travaux des Pères se bornèrent à expliquer l'Ancien Testament et à étudier le rapport dans lequel il se trouvait avec le Nouveau ; ce n'est que poussés par les attaques de quelques philosophes, tels que Celse et Porphyre, qu'ils s'occupèrent par moments des auteurs et de l'authenticité des livres de l'Ancien Testament, mais uniquement pour confirmer en tout point la tradition juive ; et, tandis qu'ils fournissent de précieux renseignements sur la composition du Nouveau Testament, ils ne firent aucune recherche originale semblable pour l'Ancien.

Chez les Juifs, la notion d'un canon divin, d'une inspiration absolue et verbale, en un mot la déification de la lettre se fixait plus fermement<sup>1</sup> ; mais tandis qu'ainsi toute recherche de haute critique leur devenait impossible, leurs docteurs (les Massorètes) accomplissaient un immense et remarquable travail pour la correction du texte.

C'est là le seul sujet aussi dont les docteurs du moyen âge aient été préoccupés<sup>2</sup> ; car pour toutes les autres questions de critique, cette époque resta entièrement indifférente, et, à part quelques hérétiques dont les négations ne provenaient que de causes dogmatiques, et de quelques écrivains juifs, sur lesquels nous reviendrons, les opinions transmises par la tradition hébraïque furent admises sans contestations et sans examen jusqu'aux temps de la Réforme.

<sup>1</sup> Voyez par exemple les opinions extravagantes de quelques-uns de leurs docteurs sur le Pentateuque. *Lettres choisies*, tom. III, lettre 28.

<sup>2</sup> Diestel, pag. 179.

Le mouvement religieux du XVI<sup>e</sup> siècle rendit à l'étude sérieuse de la Bible toute son importance et remit par là même en honneur la connaissance de l'hébreu, que la renaissance encourageait de son côté; il en résulta bientôt des travaux remarquables en fait de traductions et de commentaires, mais quant aux questions de critique, elles ne se posaient pas encore d'une manière sérieuse, pour l'Ancien Testament du moins. Luther sans doute avança plus d'une parole hardie sur ces sujets <sup>1</sup>; Carlstadt leur consacre même un ouvrage spécial fort remarquable <sup>2</sup>; néanmoins ce n'étaient là que des efforts isolés et sans portée; bien plus, si la Réformation poussa directement à des études bibliques très approfondies, d'où naquirent des vues plus justes et plus vraies, et d'où résultèrent les travaux critiques dont nous allons parler, elle ne fut cependant que médiatement la cause de ces derniers, et les théologiens protestants furent dans l'origine tout à fait opposés à une tendance sortie d'un autre milieu <sup>3</sup>.

La Réforme, s'appuyant sur l'Écriture, comme seule base de la foi, avait soumis à une exacte critique le dogme, les traditions et les usages de l'Église; mais l'Écriture elle-même était restée en dehors de ce mouvement d'examen; bien plus, la Bible, comme source *infaillible* de la connaissance religieuse, devant remplacer toutes les institutions de l'Église romaine, on en vint à lui faire une place tout à fait extraordinaire et surnaturelle, par l'inspiration littérale et absolue qu'on lui attribua; grâce à ce dogme nouveau il fallut voir une complète uniformité de doctrine dans toutes ses parties; la *suffisance* de la Bible pour la foi ne permettait point non plus d'admettre qu'aucun livre inspiré eût pu se perdre, et créait la conception stricte d'un canon divinement formé et dont toutes les parties avaient été miraculeusement conservées telles qu'elles étaient sorties des mains des écrivains. Le principe, enfin,

<sup>1</sup> Diestel, pag. 250.

<sup>2</sup> *De Scripturis canonicis*. Wittemberg 1520. In-4; réimprimé par Credner dans *Zur Geschichte des Canons*. 1847. Pag. 316 à 412.

<sup>3</sup> Voy. la manière remarquable dont F. Chr. Baur expose ce phénomène historique dans son beau travail sur la critique du Nouveau Testament envisagée comme science. *Theologische Jahrbücher*, Band IX, 4<sup>tes</sup> Heft. Tübingen, 1850. pag. 487 suiv. et 495.

que l'Écriture est *claire d'elle-même* ne laissait point de place à aucune altération subie par les textes sacrés dans le cours des temps. Il est évident que lorsqu'on eut relevé à tel point le côté divin de la Bible il n'y avait plus lieu à aucune recherche critique, car, pour qu'elles pussent naître, il fallait que l'on entrevit mieux le côté humain du livre <sup>1</sup>.

Mais l'esprit d'examen une fois mis en mouvement ne peut s'arrêter à une limite arbitrairement fixée ; et le moment devait venir où l'on chercherait à se rendre compte historiquement de ce qu'était la Bible. Les théologiens protestants, par leurs immenses travaux théologiques et exégétiques, préparaient les pièces de ce grand procès ; mais comme le principe formel de la Réformation, tel du moins que la scholastique protestante le comprenait, semblait mis en péril par un pareil examen, ils s'arrêtaient avant de tirer les conclusions, et les véritables études critiques prirent naissance en dehors des églises évangéliques. Les philosophes d'abord, puis les catholiques, quoique avec plus de réserve, purent entrer plus tôt dans ce mouvement fécond<sup>2</sup> ; pour les premiers, qui ne reconnaissaient point l'autorité de la Tradition ou de l'Église, cela était tout naturel ; pour les catholiques, dont la foi ne se basait pas seulement sur l'Écriture, mais davantage encore sur la Tradition, les études critiques paraissaient moins dangereuses que pour les théologiens évangéliques<sup>3</sup> ; aussi plusieurs fois, dans la controverse, les résultats négatifs de la critique furent-ils admis par eux et employés pour soutenir contre les protestants la nécessité d'une autorité extérieure pour la foi.

Depuis la Réformation, la connaissance de l'Orient sous tous les rapports avait fait d'immenses progrès, de sorte que le XVII<sup>e</sup> siècle fournit déjà des *orientalistes* de première force, dont le zurichois Jean-Henri Hottinger peut être considéré comme le type <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Diestel, pag. 319. — *Ueber Begriff und Methode der sogenannten biblischen Einleitung*, von Hupfeld. Marburg 1844. In-8, pag. 16.

<sup>2</sup> Voy. Baur, pag. 493.

<sup>3</sup> Voy. *Kanon und Tradition ; ein Beitrag zur neueren Dogmengeschichte und Symbolik*, von H. J. Holtzmann. Ludwigsburg, 1859, pag. 59 suiv.

<sup>4</sup> Voy. sur lui l'intéressant article que lui consacrait dernièrement M. le profes-

L'histoire, la littérature, les coutumes, les manières de voir de peuples très rapprochés des Hébreux aidaient à mieux comprendre les livres de l'Ancien Testament, mais leur enlevait aussi une auréole qui, pour être étrangère, avait passé comme céleste.

L'étude approfondie de l'hébreu, jointe à celle des autres langues sémitiques, poussée avec ardeur, mit aussi sur la voie de découvertes importantes ; l'on s'aperçut que les caractères avec lesquels l'Ancien Testament est écrit actuellement, n'étaient pas l'ancienne écriture hébraïque des originaux sacrés ; mais ce ne fut pas sans peine que Cappel<sup>1</sup>, suivant en cela les traces du savant juif Elie Lévitá, de Jos. Scaliger, de Jean Morin et d'autres, réussit à faire prévaloir cette opinion contre les arguments de Buxtorf<sup>2</sup>. Mais ceci n'était encore qu'un détail, et les mêmes adversaires eurent à se mesurer sur un autre terrain où la critique du texte était déjà plus intéressée. En suivant une opinion ancienne déjà, celle d'Aben-Esra et d'Elie Lévitá, la plupart des théologiens protestants du XVI<sup>e</sup> siècle avaient admis<sup>3</sup> que les voyelles du texte hébreu étaient bien plus récentes que ce texte lui-même et y avaient été ajoutées par les docteurs juifs, que par conséquent le texte sacré ne reposait que dans les consonnes, ce qui permettait de lire différemment plusieurs passages ; mais lorsque les controversistes catholiques se furent emparés de cette opinion pour prouver la nécessité d'une Tradition, ou tout au moins la supériorité de la Vulgate sur un texte original aussi peu certain, la doctrine de l'ancienneté et de l'inspiration des points-voyelles, renouvelée des rabbins, reprit faveur, grâce surtout à l'opinion de l'hébraïsant le plus consommé de l'époque, Jean Buxtorf père, dans son livre intitulé *Tibérias* (Basil. 1620). Cappel ayant attaqué cette erreur avec une vigueur et une science remarquables<sup>4</sup>, Buxtorf le fils, à défaut de son père,

seur O.-F. Fritsche, dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*. Iéna, 1868, 3<sup>ies</sup> Heft.

<sup>1</sup> Lud. Cappelli *Diatriba de veris et antiquis Ebræorum literis*, etc. Amstelod., 1645, in-12.

<sup>2</sup> Joh. Buxtorffii fil. *Dissertatio de litterarum hebraicarum genuina antiquitate*. Basil., 1643, in-4.

<sup>3</sup> Diestel, pag. 253 et 334 suiv.

<sup>4</sup> *Arcanum punctationis revelatum*. Lugd. Bat., 1624, in-4, publication ano-



se fit le champion de l'opinion opposée, apportant à la défense de sa thèse son immense érudition hébraïque ; la discussion fut longue et acerbe, car tous les théologiens s'en mêlèrent ; cependant l'opinion de Cappel finit par prévaloir, malgré les efforts impuissants d'une orthodoxie despotique<sup>1</sup>, et par battre en brèche d'autant ses dogmes surannés<sup>2</sup>. Mais on n'en était pas resté à ces discussions préliminaires et la vraie critique du texte sacré (la basse critique) était née déjà, grâce aux travaux de deux hommes remarquables, français tous deux, l'un protestant devenu catholique et oratorien, Jean Morin<sup>3</sup> ; l'autre, le professeur protestant, dont nous avons déjà parlé, Louis Cappel<sup>4</sup>. Jean Morin s'était particulièrement occupé des versions de l'Ancien Testament ; collaborateur de la grande polyglotte de Le Jay (Paris 1629 à 1645, 10 vol. in-f<sup>o</sup>), il avait soigné le texte hébræo-samaritain et la version en dialecte samaritain du Pentateuque, dialecte duquel presque seul à son époque il avait entrepris l'étude ; il crut même devoir, dans un ouvrage spécial (1631) et qui fut fort combattu, donner à la recension samaritaine du Pentateuque la préférence sur le texte des juifs ; il s'était occupé particulièrement aussi de la version grecque des LXX, dont il avait publié une fort belle édition à Paris (1628, 3 vol. in-fol., d'après l'édition sixtine publiée à Rome en 1587). De cette étude comparée des versions de l'Ancien Testament, ainsi que d'un

nyme dont Erpenius prit la responsabilité. Reproduit dans les *Commentarij et Notæ criticæ in V. T.* de L. Cappel. Amst., 1689, in-fol.

<sup>1</sup> La *formula consensus* (1675) dont les trois premiers articles sont dirigés contre les idées de Cappel, rendit obligatoire en Suisse le dogme de la divinité des points voyelles.

<sup>2</sup> Voyez sur toute cette controverse, dans laquelle tant d'écrits furent publiés : Diestel, pag. 334 suiv. La littérature en est indiquée par Rosenmüller, *Handbuch*, tom. I, pag. 569 suiv., et Walch, *Biblioth. theol.*, tom. IV, pag. 268 suiv.

<sup>3</sup> Mort en 1659. Simon écrivit sa vie, entremêlée de force déclamations contre l'Oratoire, en tête d'un recueil de lettres adressées par divers savants à Morin, qu'il fit imprimer à Londres sous le titre de *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*, etc. Londini, 1682, in-12 de 487 pag. Nous croyons avoir de bonnes raisons pour attribuer cette publication à Simon, malgré ses dénégations.

<sup>4</sup> Sur Cappel, voyez le substantiel article de M. Nicolas, *Revue de théologie*, Strasbourg, 1854, tom. VIII. pag. 257 à 287, et celui de M. Bertheau, *Real-Encyklop.* de Herzog, tom. II, pag. 566.

examen attentif du texte hébreu était ressorti pour Morin la conviction<sup>1</sup> que ce dernier avait été à tel point corrompu par la négligence des copistes et la malignité des hérétiques que l'on devait lui préférer les LXX et la Vulgate, versions qui auraient été faites avant les dites corruptions. Cette opinion extrême, soutenue en partie par des raisons confessionnelles et par opposition aux protestants, fut réfutée énergiquement par Siméon de Muis, professeur d'hébreu à Paris, et bien d'autres ; néanmoins l'infailibilité du texte massorétique était ébranlée et Cappel allait lui porter le dernier coup. Dans un ouvrage auquel il avait travaillé pendant 36 ans, cet homme remarquable prouvait avec la dernière évidence que le texte hébreu actuel, loin d'avoir été miraculeusement préservé dans son intégrité, comme l'orthodoxie régnante le prétendait, était corrompu au contraire en un grand nombre de passages ; divisant toutes ces fautes et toutes les variantes en plusieurs classes, il énumérait leurs causes et les moyens d'y remédier pour reconstituer le plus possible le texte primitif ; néanmoins à ses yeux ces corruptions partielles laissaient encore au texte toute sa valeur et son sens certain<sup>2</sup>.

Cet ouvrage, chef-d'œuvre d'érudition et d'exactitude, était achevé depuis 1635, mais sa publication était entravée par les coreligionnaires de l'auteur qui craignaient le tort qu'un tel livre allait porter à leur notion de l'Écriture. Ce ne fut en effet qu'en 1650 que son fils, Jean Cappel, qui s'était fait catholique, put obtenir avec le secours du père Morin, le permis d'imprimer<sup>3</sup>. L'effroi fut grand

<sup>1</sup> *Exercitationes biblicæ de hebræi græcique textus sinceritate*, etc. Paris, 1633, in-4, reproduit et augmenté d'une seconde partie en 1669, in-fol.

<sup>2</sup> L'ouvrage de Cappel a deux défauts essentiels ; l'un, dont il convenait sans pouvoir y remédier, consiste en ce qu'il n'a pas eu à sa disposition de manuscrits de l'Ancien Testament, dont l'examen et les variantes auraient donné des développements nouveaux à ses opinions ; l'autre, qu'il a la tendance d'exagérer le nombre des variantes en acceptant comme telles toutes les divergences, même celles qui ne reposent que sur des erreurs ou négligences évidentes. Sous ces deux rapports, Simon devait se montrer supérieur à Cappel, dont il se déclarait du reste le continuateur.

<sup>3</sup> *Critica sacra*, etc. Paris, 1650, in-fol. Nouvelle édition avec des notes de Vogel et de Scharfenberg. Halle, 1775-86, 3 vol. in-8.

dans le camp orthodoxe ; Buxtorf fils lança son *Anticritica* (Basil. 1653 in-4) qui fut suivie de bien d'autres écrits ; mais c'était en vain, la *critique du texte* de l'Ancien Testament était née comme science et venait se ranger à côté de la critique du texte des auteurs profanes, science vivante depuis longtemps, de sorte que Le Clerc pouvait, en 1697, réunir en un seul corps, sous le nom d'*Ars critica*, les règles applicables également à la restitution de tous les textes de l'antiquité sacrée et profane<sup>1</sup>.

Mais ce n'était pas tout et l'on ne répondait ainsi encore qu'à une des deux questions que nous avons posées au commencement de ce chapitre ; restait la seconde qui, pour la Bible en renferme deux : l'origine de chaque livre et la formation de leur collection ou du canon. Pour ce dernier point on était complètement en dehors de toute voie historique ; chacun des auteurs inspirés, après avoir écrit son livre, était censé l'avoir déposé officiellement dans le temple à côté de l'arche de l'alliance, dans un coffre destiné à cet usage ; cette collection forma le canon divin qu'Esdras, après la captivité, recomposa de nouveau avec l'aide de la *Grande Synagogue*. Aucun des écrits inspirés ne se perdit, aucun autre n'y fut ajouté. C'est à Spinoza et à Richard Simon que devait appartenir la gloire de battre en brèche cette théorie impossible.

Quant à la critique des divers livres de l'Ancien Testament, elle n'existait point encore et c'était ce dont on s'occupait le moins ; avec la notion courante de l'inspiration littérale et du canon divin, pavillon sous le couvert duquel l'Ancien Testament tout entier passait sans être examiné, on n'avait que faire de telles recherches. Les quelques notions transmises par la tradition suffisaient à la curiosité de la masse. Et cependant, ici aussi le doute était entré, et de longue date déjà, dans quelques esprits aventureux.

Parmi les précurseurs du mouvement de la critique de l'Ancien Testament, il est juste de citer deux juifs, l'un, Isaac ben Suleimann<sup>2</sup> (mort en 940), qui écrivit un commentaire fort détaillé,

<sup>1</sup> Voy. sur toute cette discussion, *Handbuch*, etc., de Rosenmüller, tom. I, pag. 439 à 488. — Diestel, pag. 326 suiv. et 344 suiv.

<sup>2</sup> Voy. *Spinoza als Kritiker und Ausleger des Alten Test.*, par Siegfried. Berlin, 1867, pages 11 suiv.

aujourd'hui perdu, sur le premier chapitre de la Genèse, dans lequel il paraît avoir nié l'origine mosaïque du Pentateuque, l'autre, le célèbre Aben-Esra<sup>1</sup>, qui, dans son commentaire sur le Pentateuque, admettait bien avec toute la tradition juive, l'origine mosaïque de ce livre, mais relevait cependant plusieurs des passages trahissant une époque postérieure, donnant à entendre à mots couverts qu'il y avait là matière à réflexions sérieuses ; ses observations sont peu claires, il est vrai, mais ne permettent en aucun cas cependant de faire d'Aben-Esra, comme Spinoza le voulait<sup>2</sup>, le premier adversaire de l'origine mosaïque du Pentateuque<sup>3</sup>. Du reste les observations d'Aben-Esra restèrent sans écho pendant longtemps ; il en fut de même de Carlstadt, l'auxiliaire de Luther, qui, en relevant le fait que le récit de la mort de Moïse ne pouvait avoir été écrit par lui-même, émit l'hypothèse que Moïse n'était peut-être pas l'auteur de tous les cinq livres qui portent son nom. Après lui, un catholique belge, le savant jurisconsulte Du Mas, dans son commentaire posthume sur Josué<sup>4</sup> déclara formellement que le Pentateuque, dans sa forme actuelle, n'était point l'œuvre de Moïse, mais avait été remanié soit par Esdras, soit par quelque autre homme inspiré, opinion qui contribua sans doute à faire mettre son livre à l'index<sup>5</sup>. Mais l'époque n'était pas encore venue où ces questions de critique devaient exciter un intérêt général.

Au siècle suivant l'attention s'éveilla enfin et la discussion s'ouvrit ; Hobbes, le premier, dans son *Leviathan*<sup>6</sup>, consacra quelques pages à des observations critiques sur la Bible ; il remarque d'a-

<sup>1</sup> L'année de sa mort, qui ne peut être fixée d'une manière certaine, tombe en tous cas dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> *Tractatus theologico-politicus*. Hamburg, 1670, in-4, chap. 8.

<sup>3</sup> Voyez la dissertation de W. Maier : *Aben Esra's Meinung über den Verfasser des Pentateuch*. Theol. Stud. und Krit., 1832, 3<sup>es</sup> Heft. et Siegfried, pag. 11.

<sup>4</sup> *Andreae Masii Josuae imperatoris Historia, illustrata atque explicata*. Antw., 1574, in-fol.

<sup>5</sup> Quelques autres commentateurs, fort orthodoxes du reste, tels que l'évêque espagnol Tostat (1491) et le jésuite Pererius (1589), soutinrent encore une opinion analogue. Voy. *Lettres choisies*, tom. III, lettres 29 et 30.

<sup>6</sup> En anglais, London, 1651, in-fol. ; puis en latin dans le troisième volume de ses *Opera philosophica*. Amstel. 1668, in-4.

bord que l'Ancien Testament, tel que nous l'avons, ne fut constitué en corps canonique que sous Esdras et il pense que ce ne fut que depuis ce moment qu'il servit de loi aux Juifs; il suppose même que l'ancien livre de la loi fut perdu au temps de Roboam et que depuis ce moment jusqu'au règne de Josias les Juifs ne possédèrent aucun texte sacré écrit. (Chap. 42.) La plupart des livres de notre Ancien Testament ne remontent pas au delà d'Esdras qui recomposa avec l'aide du Saint-Esprit ceux qui étaient perdus. Le Pentateuque n'a pas Moïse pour auteur; cependant il pourrait avoir écrit la partie du Deutéronome chap. XI-XXVII qui lui est positivement attribuée; le livre de Job n'est pas un livre historique, mais une fiction; la collection des Proverbes est bien postérieure à Salomon; enfin les livres de Jérémie, d'Amos, d'Abdias, de Nahum, d'Habacuc et de Jonas, quoique contenant les prophéties de ces prophètes, ne paraissent pas remonter à ces hommes eux-mêmes. (Chap. 33.) Ces assertions ne sont pas bien terribles; leur retentissement fut grand cependant et les attaques ne manquèrent pas à leur auteur; il est vrai que d'autres propositions plus dangereuses les accompagnaient: comme conséquence nécessaire du pouvoir absolu des rois que son livre tout entier avait pour but de légitimer, Hobbes prétend que la volonté royale seule peut faire de l'écriture sainte la règle de la foi (chap. 43); le roi chrétien seul est l'interprète de la Bible (chap. 33 et 42) et ce pouvoir va si loin que les apôtres, n'ayant point l'autorité royale, ne sont point des interprètes sans recours de l'Ancien Testament. (Chap. 42.)

Peu d'années après, un ouvrage paradoxal s'il en fut, mais écrit avec talent, renouvela avec beaucoup de sagacité les attaques dirigées contre l'origine mosaïque du Pentateuque: *Anno salutis 1655* (ainsi que porte le titre), parut sans nom d'auteur et sans indication de lieu, mais évidemment en Hollande, un livre intitulé: *Præadamitæ, sive exercitatio super versibus 12, 13 et 14 capituli quinti Epistolæ D. Pauli ad Romanos, quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi*. Cet opuscule peu volumineux était suivi du *Systema theologicum ex Præadamitarum hypothesi, Pars prima*, beaucoup plus considérable et divisé en cinq livres; la seconde partie ne parut jamais. La thèse que soutenait l'auteur, en

s'appuyant sur Rom. V, 13, était la suivante : l'Adam de la Genèse n'était père que des Juifs, tandis que l'humanité païenne avait été créée bien antérieurement ; de là le double récit de la création de l'homme, l'une le 6<sup>me</sup>, l'autre le 7<sup>me</sup> jour. La Genèse toute entière, y compris les récits de la création, de la chute, du déluge, toutes les généalogies, etc., ne se rapporte pas à l'histoire universelle mais à celle du peuple juif uniquement. A cela se rattachait tout un ensemble de vues ethnographiques, exégétiques et théologiques des plus curieuses et des plus arbitraires, mais qui, chose étonnante, ont en partie été reproduites dans ce siècle, soit dans le but de concilier les récits bibliques avec la géologie et l'ethnographie, soit avec l'intention de légitimer l'esclavage<sup>1</sup>. Mais à côté de ces rêveries étranges l'auteur montrait une réelle connaissance de la Bible et un tact critique remarquable. Loin de vouloir faire du tort à l'Écriture, il demandait qu'on l'étudiât davantage et sans préjugés, disant que tout ce qui regardait notre salut nous l'y trouvions d'une manière très claire et concise, le reste seulement étant obscur et embrouillé.

Quant aux diverses parties de l'Ancien Testament, l'auteur ne s'occupe que des livres historiques (liber IV, chap. 1 et 2), et déclare d'emblée qu'ils sont tous de beaucoup plus récents que les événements qu'ils racontent ; pour le Pentateuque, sur lequel il s'étend davantage, il appuie sa démonstration sur le manque d'ordre dans le récit, sur des répétitions et sur un certain nombre de passages qui trahissent évidemment une époque postérieure à Moïse et que les critiques ultérieurs ont fréquemment relevés ; Moïse a sans doute laissé des écrits, probablement même une histoire détaillée des événements auxquels il a pris part, précédée de ce qu'il savait sur les temps antérieurs, soit par révélation, soit par lecture (car l'Écriture existait chez les Hébreux avant lui), mais son travail ne nous a pas été conservé et le Pentateuque actuel n'en est qu'un extrait remanié. Les livres de Josué, de Samuel, des Rois et

<sup>1</sup> Herzog's *Real-Encyclopædie*, tom. XX, pag. 410. Voy. aussi l'article de M. de Quatrefages dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1860, pag. 809 et suiv., reproduit dans son livre intitulé *De l'unité de l'espèce humaine*. Paris, 1861, pag. V suiv. et 370, où est exposé en abrégé le système des Prédamites.

des Chroniques ont été formés de même à une époque assez tardive et sont des abrégés de récits plus complets dont les citations sont encore indiquées. Avec ces explications l'auteur pense mettre la vraie parole de Dieu et les véritables auteurs sacrés (ceux dont les écrits n'existent plus) à l'abri du reproche d'obscurité et de confusion qu'il fait à tout l'Ancien Testament pour tout ce qui ne regarde pas directement le salut.

L'auteur de ce livre étrange était un protestant français de Bordeaux, du nom de La Peyrère, au service du prince de Condé, dont il fut longtemps bibliothécaire ; à en croire R. Simon, qui le connut dans sa vieillesse, ses connaissances philologiques n'étaient pas considérables, et il ne savait ni l'hébreu ni le grec ; par contre il s'intéressait aux mathématiques et avait voyagé soit en Espagne soit en Danemark ; il connaissait bien les pays du Nord et écrivit une relation de l'Islande et une du Groënland qui sont estimées. En 1643 il avait publié déjà un livre étrange, intitulé *Du rappel des Juifs*, dans lequel il annonçait le rétablissement temporel de ce peuple sous la conduite des rois de France. Son livre sur les Préadamites, publié 12 ans plus tard, eut d'emblée un grand succès de curiosité et de scandale, et l'on en compte jusqu'à cinq ou six éditions de divers formats, toutes de la même année. Les réfutations ne manquèrent pas, cela va sans dire, en ce temps de luttes théologiques, et l'on trouve pour le moins une douzaine d'ouvrages spéciaux pour le combattre<sup>1</sup>, sans compter le coup de boutoir obligé dans tous les traités de dogmatique de l'époque ; il est vrai que, s'il était facile de renverser l'échafaudage arbitraire sur lequel reposait tout le système, il était plus difficile de répondre

<sup>1</sup> Voy. les *Mém.* de Niceron, tom. XII, pag. 79 suiv. — *Diction.* de Bayle, art. La Peyrère. — Citons entre autres, à cause de leurs titres, les deux suivants : J. Micraelii *Monströse de Præadamitis opinionis abominanda sæditas demonstrata*. Stetini, 1656, in-4. — J.-H. Ursini *Novus Prometheus Præadamitarum Plastes ad Caucasum relegatus et reliquatus*. Francofurti, 1656, in-12. — Un autre adversaire, J.-C. Dannhauer, professeur de théologie à Strasbourg, termine le volume de près de 600 pages, que, sous le titre de *Præadamitu utis*, Argent., 1656, in-8, il lança à la tête du monstre, par la liste des fruits empoisonnés que le livre du pauvre La Peyrère devait produire, classés en douze articles dont le sixième contient à lui seul la haine, la bestialité, la polygamie, etc.

aux quelques pages de critique que nous avons relevées, aussi les adversaires les plus acharnés les laissèrent-ils prudemment dans l'ombre. Quant à l'auteur, arrêté à Bruxelles, il fut jeté dans les prisons de l'inquisition, tandis que son livre était brûlé à Paris par la main du bourreau. Lui-même s'en tira à meilleur marché, car il rétracta à Rome son livre et abjura le protestantisme. Il se retira depuis dans le séminaire de Notre Dame des Vertus, près de Paris, dirigé par les pères de l'Oratoire, et y finit paisiblement ses jours en 1677, croyant encore par devers lui aux Prédamites et rêvant au retour d'un nouveau Messie pour les Juifs. C'est dans cette retraite que R. Simon fit sa connaissance, d'où il résulta entre eux un échange de lettres fort intéressantes<sup>1</sup>.

Mais après ces observations isolées un combattant mieux armé allait entrer en lice et ouvrir décidément à la critique biblique une voie nouvelle et plus scientifique. Benoit de Spinoza naquit en 1632 à Amsterdam d'un père juif, d'origine portugaise. Ses premières études, poussées avec une grande application et dirigées par de savants rabbins, avaient porté essentiellement sur la Bible qu'il lisait couramment en hébreu et qui resta toute sa vie sa lecture journalière, sur le Talmud et les commentateurs juifs<sup>2</sup>. Lorsque plus tard, après avoir été excommunié de la synagogue vers 1660, il dirigea toute son attention sur l'étude de la physique et les méditations philosophiques, il ne put cependant oublier entièrement ses anciens travaux et y revint à diverses reprises. C'est ainsi qu'il médita longtemps le projet de composer une grammaire hébraïque tout à fait systématique, *more geometrico demonstrata* ; il ne mit pas ce projet à exécution, cependant il composa à la prière de quelques amis un précis élémentaire qu'il ne put achever entièrement, mais qui fut publié pourtant après sa mort avec son Ethique et d'au-

<sup>1</sup> *Lettres choisies de M. Simon*, Amsterdam, 1730, tom. II, pag. 1 à 26, et tom. III, pag. 41 à 51. Voyez encore quelques détails sur La Peyrère, tom. II, pag. 26 suiv.

<sup>2</sup> Voy. la *Vie de Spinoza* attribuée à Lucas, reproduite dans les *Œuvres de Spinoza*, traduites par Saisset. Nouvelle édition, Paris, 1861, tome II, pag. XLII et 177. Sauf indication contraire, c'est toujours d'après cette traduction que nous citerons Spinoza.



tres ouvrages sous le titre de *B. D. S. Opera posthuma* (Amstel.) 1677 in-4<sup>1</sup>. Colerus nous apprend en outre que Spinoza avait commencé une traduction du Vieux Testament en flamand, pour laquelle il avait souvent conféré avec des personnes savantes dans les langues et s'était informé des explications que les chrétiens donnaient à divers passages; les cinq livres de Moïse étaient déjà achevés depuis longtemps, quand, peu de jours avant sa mort, il jeta tout cet ouvrage au feu dans sa chambre<sup>2</sup>. Mais ce qui nous prouve le mieux l'étendue et la profondeur de ses études bibliques, c'est l'ouvrage qu'il publia en 1670 et qui seul nous importe ici.

Lorsque Spinoza, en 1660, fut chassé de la synagogue à cause de la liberté de ses opinions sur Moïse, sur la Bible en général et sur les principaux points de la dogmatique juive, il écrivit en espagnol une apologie de ses convictions qui paraît ne pas avoir été imprimée. Il y développait déjà les points principaux, exposés dans son livre. Ce dernier parut anonyme en 1670 à Amsterdam, chez Christ. Conrad, avec la fausse indication de *Hamburgi apud Henr. Künrath* et sous le titre suivant : *Tractatus theologico-politicus, continens dissertationes aliquot, quibus ostenditur libertatem philosophandi non tantum salva pietate et reipublicae pace posse concedi, sed eandem nisi cum pace reipublicae, ipsaque pietate tolli non posse*, in-4<sup>o</sup> de 233 pages. Ce livre, qui passa à cette époque et longtemps après encore, comme le plus pernicieux monument de l'impiété et de l'athéisme<sup>5</sup>,

<sup>1</sup> Voyez les remarques intéressantes faites par M. Bernays sur cette grammaire hébraïque, remarques dans lesquelles il fait voir le rapport existant entre le système de Spinoza et sa méthode d'exposition grammaticale : *Ueber Spinoza's hebraeische Grammatik*, formant un appendice de *Des Cartes und Spinoza; Urkundliche Darstellung der Philosophie beider*, de C. Schaarschmidt. Bonn, 1850, in-8, pag. 195 suiv.

<sup>2</sup> *Vie de Spinoza*, par Colerus, réimprimée dans l'édition Saisset, tom. II, pag. xxviii.

<sup>3</sup> R. a Mansvelt, professeur à Utrecht, dans son écrit posthume intitulé : *Adversus anonymum theologico-politicum Liber singularis*. Amstel., 1674, in-4, s'exprime ainsi : « Tractatum hunc ad aeternas damnandum tenebras existimus. » G. de Blyenbergh, par contre, dans la préface de son traité hollandais sur la *Vérité de la religion chrétienne*, Leyde, 1674, in-4, le fait sortir de l'enfer : « C'est un livre rempli de découvertes curieuses, mais abominables, dont la science et les

fut poursuivi de suite, condamné de toutes parts et réfuté par tous les théologiens du temps<sup>1</sup>, ce qui ne l'empêcha pas de reparaitre dans d'assez nombreuses éditions subreptices en latin, en français, en hollandais, etc.<sup>2</sup>, et d'avoir une immense influence.

Dans ce livre remarquable, dont le titre indique suffisamment le but final, la revendication de la liberté de penser, Spinoza s'attache à « dissiper divers préjugés qui se sont établis, touchant la religion . . . . Pour cela, dit-il dans sa préface (pag. 10), j'ai formé le dessein d'instituer un examen nouveau de l'Écriture et de l'accomplir d'un esprit libre et sans préjugés en ayant soin de ne rien affirmer, de ne rien reconnaître comme la doctrine sacrée, que ce que l'Écriture elle-même m'enseignerait très clairement. Je me suis formé à l'aide de cette règle une méthode pour l'interprétation des livres sacrés, et une fois en possession de cette méthode, je me suis proposé cette première question : qu'est-ce que la prophétie? . . . . Il m'a été aisé d'établir que l'autorité des prophètes n'a de poids véritable qu'en ce qui touche à la pratique de la vie et à la vertu. Sur tout le reste, leurs opinions sont de peu d'importance » . . . . Passant de cette question à d'autres fort nombreuses, telles que l'inspiration, la vocation spéciale du peuple hébreu, la loi mosaïque, les miracles, il les examine toutes au critère de sa raison, d'où elles sortent invariablement dégagées de tout caractère surnaturel. Dans cette voie complètement rationaliste, d'après laquelle tous les phénomènes proprement religieux sont ramenés à l'imagination, Spinoza paraît suivre les traces du fameux Maimonide, le plus grand des docteurs juifs du XII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>; sa discussion est du reste toujours lucide et bienveillante, et loin de sentir l'animosité contre le christianisme, on y voit partout un respect réel pour toutes les manifestations du sentiment religieux.

recherches ne peuvent avoir été puisées qu'en enfer. Il n'y a point de chrétien, ni même d'homme de bon sens qui ne doive avoir un tel livre en horreur. »

<sup>1</sup> Voyez-en une liste très incomplète dans Saisset, tom. II, pag. LXIV.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pag. LVII suiv.

<sup>3</sup> Voyez le bel article de M. Saisset intitulé : *Les origines du panthéisme de Spinoza*, reproduit dans son livre sur les : *Précurseurs et disciples de Descartes*. Paris, 1862, pag. 269 et suivantes.

Il en vient enfin à la Bible elle-même, et dans un chapitre très remarquable pour l'époque (chap. VII), intitulé de *l'interprétation de l'Écriture*, il donne des directions herméneutiques pleines de sens ; s'opposant à toute exégèse allégorique ou traditionnelle, il demande qu'on n'explique l'Écriture que par l'Écriture elle-même, éclairant les endroits difficiles par les plus clairs et les plus simples, et pour mieux faire ce travail il ne demande rien moins qu'une vraie théologie biblique, indiquant les opinions de chaque auteur, afin que, le plus possible, les paroles et pensées d'un même écrivain ne soient éclairées que par lui-même. Mais avant que l'interprète se mette à son travail, Spinoza lui impose, non-seulement de posséder parfaitement l'hébreu, mais encore de connaître une science nouvelle, dont il trace le plan, et qui n'est autre que la critique spéciale de chaque livre de l'Ancien Testament : « Il faut, dit-il<sup>1</sup>, nous faire connaître les diverses fortunes qu'ont pu subir les livres des prophètes dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous, la vie, les études de l'auteur de chaque livre, le rôle qu'il a joué ; en quel temps, à quelle occasion, pour qui, dans quelle langue il a composé ses écrits. Cela ne suffit pas, il faut nous raconter la fortune de chaque livre en particulier, nous dire de quelle façon il a été d'abord recueilli, et en quelles mains il est successivement tombé, les leçons diverses qu'on y a vues, qui l'a fait mettre au rang des livres sacrés, comment enfin tous ces ouvrages qui sont universellement reconnus comme divins ont été rassemblés en un seul corps. Voilà ce que doit renfermer l'histoire de l'Écriture. »

Nous avons en ces quelques mots les linéaments de toute une science dont personne ne s'était encore occupé jusque-là : critique des livres séparés, histoire du texte et formation du canon, tout y est considéré dans un ensemble organique, ce qui n'avait point encore été fait à ce moment.

Mais cela ne suffisait point à Spinoza, et il entre lui-même dans la voie qu'il a ainsi tracée (chap. VIII) ; remarquant<sup>2</sup> que « cette histoire de l'Écriture si nécessaire a été entièrement négligée par les anciens, ou que du moins les témoignages et les écrits qu'ils

<sup>1</sup> Tom. II, pag. 131. — <sup>2</sup> Tom. II, pag. 153.

ont pu nous transmettre à cet égard, ont péri par l'injure du temps, laissant dans la connaissance de l'Écriture une lacune à jamais déplorable, » il ajoute : « on pourrait toutefois réparer jusqu'à un certain point cette perte, si les hommes qui ont recueilli l'héritage des anciens avaient su garder une juste mesure et transmettre à leurs successeurs, en toute sécurité, le peu qu'ils avaient entre les mains, sans l'altérer par des additions indiscretes ; mais ils ont si bien fait que l'histoire de l'Écriture est restée imparfaite, et bien plus elle contient d'assez graves erreurs pour qu'il soit également impossible ou de s'y confier ou de la refaire. J'ai dessein cependant de reprendre la connaissance de l'Écriture sainte par les fondements, et mieux encore, de dissiper les préjugés des théologiens sur cette matière<sup>1</sup>. » Cela dit, Spinoza se dispose, non à remplir entièrement le programme qu'il a tracé, mais au moins à en traiter certaines parties, et il le fait avec une grande connaissance de cause et beaucoup de hardiesse. « Il n'y a pas une seule de mes opinions sur l'Écriture, dit-il plus loin<sup>2</sup>, qui ne soit le fruit d'une longue méditation ; et bien que, dès mon enfance, j'aie été habitué aux sentiments ordinaires qu'on a sur les livres saints, je n'ai pu m'empêcher d'être conduit à ceux que je professe actuellement. »

Nous ne le suivrons pas dans le détail de ses recherches, mais nous relèverons cependant les points principaux dans lesquels il innovait sur les opinions reçues<sup>3</sup>.

Quant à la *critique du texte*, il s'en occupe avec assez de détails, et, en général, avec un grand bon sens à la fin du chapitre IX<sup>4</sup> : « Il faut observer, dit-il, que les dépositaires des livres de l'Écriture ne les ont pas gardés avec un tel soin qu'il ne s'y soit glissé aucune faute, car les plus anciens d'entre les scribes y ont remar-

<sup>1</sup> Chap. VIII, pag. 153.

<sup>2</sup> Chap. IX, pag. 177.

<sup>3</sup> Voyez sur ce sujet un article de M. Colani intitulé *Spinoza et le christianisme* dans la *Revue de théologie*, tom. VII, Strasbourg 1853, pag. 1 et suiv. et surtout l'intéressante monographie de C. Siegfried, *Spinoza als Kritiker und Ausleger des Alten Testaments*. Berlin 1867, in-4 de 53 pages.

<sup>4</sup> Pag. 177 et suiv.

qué plusieurs leçons douteuses, et en outre quelques passages tronqués. » Spinoza entre à ce sujet dans des détails sur le Keri et le Ketib, et montre que les annotations connues sous ce nom sont tantôt des variantes, tantôt des corrections; ses recherches cependant restent bien fragmentaires et l'étude en particulier des anciennes versions de la Bible, qui eût beaucoup élargi ses vues, lui fait totalement défaut. Il se rend compte du reste qu'il n'a pas tout dit et affirme<sup>1</sup> « qu'il est très certain qu'il a existé un plus grand nombre de leçons que celles que nous trouvons actuellement marquées dans nos exemplaires. » Cependant il ne s'effraie pas outre mesure de ces divergences de texte : « je n'attache pas une grande importance à ces altérations, et quiconque lira l'Écriture sans préjugé sera du même avis; car, pour ma part, je puis affirmer que je n'ai jamais remarqué dans la Bible aucune faute assez grave, ni en ce qui touche les principes moraux, aucune différence de leçon assez considérable pour rendre le sens douteux ou absurde<sup>2</sup>. »

Mais c'est en fait de *haute critique* surtout que Spinoza sortait de l'ornière traditionnelle; abordant franchement et d'une manière délibérée, si ce n'est toujours très sûre, les sujets qu'il traite, il soumet à une critique détaillée et précise les livres de l'Ancien Testament, spécialement les livres historiques; ferme et pénétrant aussi longtemps qu'il est négatif, il l'est beaucoup moins, et cela était dans la nature des choses, lorsqu'il cherche une solution positive.

Le Pentateuque l'occupe tout d'abord<sup>3</sup> et le plus longuement; partant des passages non mosaïques relevés par Aben Esra, auquel du reste, comme nous l'avons déjà dit, il prête une conclusion qu'il n'a point tirée lui-même, il en ajoute d'autres du même genre et dresse ainsi à peu de chose près la liste sur laquelle toute la discussion a roulé depuis deux siècles; et il conclut par ces mots<sup>4</sup> : « Il est plus clair que le jour, d'après tous ces passages, que ce n'est point Moïse qui a écrit le Pentateuque, mais bien un autre écrivain postérieur à Moïse de plusieurs siècles. »

<sup>1</sup> Page 183. — <sup>2</sup> Pag. 178. — <sup>3</sup> Pag. 154 et suiv. — <sup>4</sup> Pag. 159.

Il confirme cette conclusion par l'examen des livres dont le Pentateuque attribue la composition à Moïse, livres perdus maintenant, mais qui ne peuvent en tout cas s'identifier avec le Pentateuque lui-même.

Passant rapidement en revue les livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois, il déclare<sup>1</sup> « que les événements dont on y trouve le récit sont racontés comme s'étant passés à une époque très ancienne. Si l'on considère maintenant la suite et l'objet de tous ces livres, on n'aura pas de peine à reconnaître qu'ils sont l'ouvrage d'un seul historien, qui s'est proposé d'écrire les antiquités juives depuis les temps les plus reculés jusqu'à la première dévastation de Jérusalem. » Quel est cet historien? se demande-t-il ensuite<sup>2</sup> : « je ne puis plus répondre ici d'une manière certaine; toutefois, je suis très porté à croire que c'est Esdras. » Spinoza développe assez longuement cette opinion, mais avec des preuves qui ne sont pas absolument convaincantes, ainsi qu'il l'avoue lui-même. Esdras aurait d'abord écrit le Deutéronome, livre isolé « qui n'est que le *livre de la loi de Dieu* commenté et embelli par Esdras<sup>3</sup>;... après l'avoir composé, cet auteur s'occupa, si je ne me trompe, de composer une histoire complète de la nation hébraïque, depuis le commencement du monde jusqu'à la destruction de Jérusalem, et il inséra dans cette histoire, au lieu convenable, le livre précédemment écrit du Deutéronome; et s'il attacha aux cinq premières parties de son histoire le nom de Moïse, c'est probablement parce que la vie de Moïse en fait la principale partie<sup>4</sup> » et ainsi des autres.

Examinant de plus près maintenant cette œuvre dans le chapitre IX, Spinoza remarque ceci<sup>5</sup> : « Esdras, qui reste pour moi l'auteur de ces livres jusqu'à ce qu'on en désigne un autre à de meilleurs titres, Esdras, dis-je, n'a pas mis la dernière main à son ouvrage et s'est borné à emprunter à divers auteurs des récits historiques qu'il a simplement enregistrés le plus souvent sans les

<sup>1</sup> Pag. 164. — <sup>2</sup> Pag. 165 et suiv.

<sup>3</sup> Spinoza a ainsi le mérite d'avoir reconnu le premier peut-être que le Deutéronome forme à lui seul un tout plus ou moins achevé.

<sup>4</sup> Pag. 168. — <sup>5</sup> Pag. 169.

examiner ni les mettre en ordre. » C'est là ce qui explique soit le manque d'ordre, soit les répétitions de quelques récits, soit surtout les graves contradictions de ces livres, fautes qui rendent absolument impossible d'y établir un ordre parfait et en particulier une chronologie exacte.

Enfin un dernier chapitre<sup>1</sup> est consacré aux livres qui suivent cette première *histoire* écrite par Esdras : les *Chroniques* ont pour Spinoza peu de valeur ; il s'étonne de les voir au nombre des livres saints alors qu'on en a exclu les apocryphes, et les regarde comme écrites longtemps après Esdras, et peut-être même après Judas Machabée. Les *Psaumes* ont été réunis en corps et divisés en cinq livres à l'époque du second temple ; les *Proverbes* furent recueillis vers cette même époque, ou tout au moins sous le règne de Josias. Quant aux livres des *Prophètes*, Spinoza ne s'y arrête pas beaucoup ; il dit seulement<sup>2</sup> que « les prophéties qu'ils contiennent ont été recueillies dans d'autres livres, qu'elles ne sont point toujours disposées dans le même ordre où elles ont été prononcées ou écrites, enfin que ce ne sont point là toutes les prophéties, mais seulement celles qu'on a retrouvées de côté et d'autre ; d'où il suit que ces livres ne sont véritablement que des fragments des prophètes. » Quant à Daniel, les cinq derniers chapitres sont du prophète lui-même ; les sept premiers, ainsi que les livres d'Esdras, d'Esther et de Néhémie<sup>3</sup>, forment un récit continu tiré des annales chaldéennes et écrit par un seul auteur inconnu, longtemps après Judas Machabée.

On voit qu'en bien des points Spinoza a formulé les conclusions reproduites, ainsi que la plupart de ses preuves, par la critique négative. Son travail en tous cas est considérable en ce qu'il est le premier, bien que souvent ses arguments soient superficiels et peu concluants surtout pour le côté positif de ses réponses. Mais

<sup>1</sup> Chap. X, pag. 186 et suiv.

<sup>2</sup> Pag. 188.

<sup>3</sup> Quant à ce livre, Spinoza, après plus ample examen et depuis la publication de son *Traité*, revint un peu sur sa manière de voir ; il convient dans les notes manuscrites de son exemplaire « que la plus grande partie du livre de Néhémie a été empruntée à l'ouvrage que ce prophète lui-même avait composé » Pag. 340.

nous ne discutons point ici ses conclusions, nous ne faisons que les constater, en observant toutefois qu'elles reposent toujours sur une recherche réelle. Il a le mérite d'envisager le premier peut-être les livres de l'Ancien Testament comme une littérature *nationale*; mais cela l'entraîne à méconnaître presque entièrement, et ceci d'accord du reste avec tout son système, le rapport intime de cette littérature avec le caractère révélé et d'une portée universelle de la religion d'Israël; cela est frappant dans cette parole (pag. 192): « Tous les livres qui contiennent des récits et des renseignements d'une moralité excellente, en quelque langue qu'ils soient écrits, chez quelque nation qu'on les rencontre, sont également sacrés. »

Quant à la formation du canon, Spinoza n'en parle que très rapidement<sup>1</sup>: « Il est aisé de conclure de tout ce que j'ai dit sur les livres de l'Ancien Testament, qu'avant le temps des Machabées il n'y a point eu de canon des livres saints; ce sont les pharisiens de l'époque du second temple, les mêmes qui instituèrent les formulaires de prières, qui, de leur autorité privée ont choisi entre beaucoup d'autres et consacré les livres que nous possédons maintenant. Par conséquent, pour démontrer l'autorité de l'Écriture, il est nécessaire de prouver celle de chaque livre saint en particulier;... car il est impossible de démontrer que l'assemblée des pharisiens n'a pu se tromper dans son choix. »

En résumé, si nous considérons le travail auquel Spinoza s'est livré, nous dirons que son influence est immense et heureuse, non précisément par les résultats de ses recherches, mais parce qu'il a inauguré une méthode nouvelle et vraiment historique d'étudier la Bible<sup>2</sup>; car si Cappel peut à juste titre être considéré comme le créateur de la *critique du texte* de l'Ancien Testament en tant que science, Spinoza a le mérite d'avoir jeté les fondements de la *haute critique* de ces livres; à Richard Simon enfin, venant après ces illustres devanciers, était réservée la tâche d'élargir le cadre de ces deux disciplines, de les unir encore à de nouvelles recher-

<sup>1</sup> Chap. X, pag. 199.

<sup>2</sup> Voy. Baur, article cité, pag. 503 et suiv.



ches, pour former de cet ensemble un tout, peu organique encore, mais qui pourra le devenir, *l'Histoire critique des saintes Ecritures*.

Mais après cette revue historique trop longue peut-être et cependant bien écourtée, il est temps que nous arrivions au livre même de R. Simon.

## VI

### L'Histoire critique du Vieux Testament et son contenu.

Après une préface où R. Simon montre l'utilité des recherches qu'il a entreprises et où il met en lumière quelques-uns des principes qu'il a développés, commence l'ouvrage lui-même, qui est divisé en trois livres. Pour bien comprendre l'Écriture, « qui est la pure parole de Dieu, » il est nécessaire de savoir comment les livres sacrés ont été composés et de quelle manière ils ont été conservés jusqu'à présent ; car, les hommes en ayant été les dépositaires, il était impossible qu'il n'y arrivât plusieurs changements. Le premier livre, qui est en même temps le plus important et le plus original, répond à ces questions et renferme toute la critique biblique proprement dite sous ce titre : *Du texte hébreu depuis Moïse jusqu'à notre temps*. Le second rend compte des principales versions anciennes et modernes de l'Ancien Testament ; et enfin le troisième, après avoir montré ce qui est nécessaire pour bien comprendre et bien traduire ces livres, fait l'examen des principaux commentaires. Nous ne ferons point chapitre par chapitre l'analyse de ces trois parties, à laquelle la *table* très détaillée, mise en tête de l'ouvrage, supplée fort bien, mais nous nous efforcerons de relever le plus brièvement possible les idées principales et caractéristiques.

Le premier livre renferme deux parties essentielles : les chap. I à XII, répondant à cette question, comment l'Ancien Testament a-t-il été composé, comprennent les discussions de haute critique. Les chap. XVI à XXIX par contre sont consacrés à l'histoire du texte des mêmes livres après leur rédaction dernière. Les autres

chapitres renferment des digressions curieuses sur l'écriture<sup>1</sup> et la langue hébraïques, et sur l'origine des langues diverses<sup>2</sup>; en outre une étude intéressante et très neuve pour l'époque, sur les travaux grammaticaux chez les Juifs du moyen âge.

La première question qui se pose, et peut-être la plus importante, celle de l'auteur et de l'époque de composition de chaque livre de l'Ancien Testament est, sauf pour le Pentateuque, à peine abordée par Simon; « je crois, dit-il en effet<sup>3</sup>, qu'il est inutile de rechercher avec trop de curiosité les auteurs particuliers de chaque livre de la Bible, parce qu'on n'en peut avoir que des conjectures incertaines. » Cela est peu encourageant, on en conviendra, et retrécit singulièrement le champ des recherches; aussi touchons-nous dès l'abord à la lacune essentielle du travail de Simon. Il poursuit: « il suffit que nous sachions en général que ces livres ont été écrits par des prophètes à qui la république avait commis ce soin-là, et qu'ils ont été rendus publics par l'autorité du sanhédrin, ou de ceux qui étaient inspirés de Dieu pour cela. »

C'est qu'en effet Simon a un système tout spécial pour expliquer la composition des livres de l'Ancien Testament, système dans lequel la personnalité des auteurs disparaît complètement, de sorte que la haute critique se réduit presque uniquement à l'histoire du canon. Voici les linéaments de ce système :

Tous les états de l'Orient ont toujours eu des historiographes officiels chargés de mettre par écrit les événements les plus im-

<sup>1</sup> Il reconnaît fort justement que l'alphabet phénicien est l'original d'où sont sortis non-seulement tous les alphabets sémitiques, mais aussi l'écriture grecque et latine. Pag. 79.

<sup>2</sup> Ses idées sur l'origine du langage sont intéressantes; mais quant aux rapports des diverses langues entre elles il ne s'élève point au-dessus de la confusion régnant dans les esprits à cette époque. Toutes les langues ne sont pour lui que des dialectes d'une même langue, et il en indique ainsi la filiation: « Il sera aisé de réduire la plupart des mots grecs et latins à leurs origines en remontant au chaldéen et du chaldéen à l'hébreu. » Pag. 90. La comparaison entre les langues diverses préoccupait beaucoup les esprits; mais pour que la philologie comparée pût naître il manquait à la fois une méthode et des éléments de comparaison plus nombreux.

<sup>3</sup> Pag. 26 et déjà précédemment pag. 2. C'est toujours d'après la 7<sup>e</sup> édition, *Rotterdam, R. Leers, 1685*, in-4<sup>o</sup>, que nous citons.

portants afin d'en conserver le souvenir dans les archives publiques ; il en était ainsi en Egypte, et il est probable que Moïse, suivant cet exemple, établit dès l'origine cette institution chez les Hébreux<sup>1</sup>. Mais là, dans le peuple de Dieu, ces écrivains publics ou *scribes* avaient ceci de particulier qu'ils étaient inspirés ; c'est pourquoi on les appelait *prophètes*. L'usage de ces prophètes se continua ensuite, car nous voyons que l'Écriture appelle ainsi Samuël, Nathan, Gad, Ahia, et quelques autres qui avaient écrit les annales de leur temps<sup>2</sup> ? Mais ils n'étaient pas seulement chargés de recueillir les actes de ce qui arrivait à leur époque et de les mettre dans les archives ; ils donnaient en outre quelquefois une nouvelle forme aux actes qui avaient été recueillis par leurs prédécesseurs, en y ajoutant ou diminuant, selon qu'ils le jugeaient à propos ; leurs recueils n'en avaient pas pour cela moins d'autorité, car ils étaient inspirés<sup>3</sup>. Chacun de ces prophètes en faisant son recueil « a eu ses raisons particulières de changer, d'ajouter ou de diminuer selon les temps et les occasions<sup>4</sup>. » Aussi « serait-il dangereux de vouloir corriger un livre de l'Écriture par un autre, quand ils ne conviennent pas tout à fait entre eux<sup>5</sup>. » Enfin d'autres prophètes, inspirés eux aussi, mais de beaucoup postérieurs, vivant au temps d'Esdras ou même plus tard, rassemblèrent tous ces mémoires dont ils firent des abrégés et les réunirent en un seul corps, qui est l'Ancien Testament tel que nous l'avons actuellement<sup>6</sup>. Ce travail aussi se fit avec beaucoup de liberté ; car non-seulement ces derniers rédacteurs ont choisi dans ces mémoires, n'en tirant que certains faits tandis qu'ils en négligeaient d'autres plus importants<sup>7</sup>, mais encore ils s'éloignaient

<sup>1</sup> Pag. 16 et pag. 46 : « Il y avait dès ce temps-là des registres où l'on écrivait non-seulement ce qui se passait de plus important, mais même ce que Dieu ordonnait à Moïse. »

<sup>2</sup> Pag. 3.

<sup>3</sup> Pag. 3 et 4, 26.

<sup>4</sup> Pag. 19.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Pag. 4 et 5, 19, 26 et 52.

<sup>7</sup> Pag. 24.

souvent des mémoires originaux<sup>1</sup>, ce qui est la cause des divergences que nous voyons dans les récits d'un même fait. En outre ils ont ajouté bien des choses aux différents livres pour en rendre la lecture plus facile ; c'est de là que proviennent les parties historiques des livres prophétiques, le prologue de Job et l'indication des interlocuteurs dans le même livre, les titres des Psaumes ainsi que ceux qui sont à la tête de la plupart des autres livres de l'Ancien Testament<sup>2</sup>. En outre tout cela était écrit sur de petits rouleaux ou feuillets séparés, dont par négligence l'ordre a été bouleversé en plus d'un endroit dans la suite des temps, ce qui a produit dans ces récits beaucoup de confusion<sup>3</sup>.

Voilà tout le système ; on voit que par certains côtés il se rapproche de quelques-unes des idées de La Peyrère et de Spinoza, et on remarquera en outre tout ce qu'il a d'ingénieux : non-seulement il rend compte, par tous ces remaniements successifs, des passages qui, dans le Pentateuque et Josué surtout, attestent une date bien postérieure aux événements qu'ils racontent, mais en outre, les livres actuels n'étant que des abrégés très incomplets et compilés assez arbitrairement, on comprend les lacunes que nous trouvons dans l'histoire juive et l'on saisit l'impossibilité d'établir une chronologie biblique ; puis l'incohérence de certains récits et la répétition de plus d'un épisode n'étonnent plus, une fois la confusion des rouleaux admise.

Mais, si ce système est très ingénieux, il a le tort grave de ne reposer sur aucune preuve sérieuse ; les indications de sources officielles que nous trouvons dans les livres des Rois et des Chroniques et qui ne s'appliquent qu'à ces livres-là, quelques passages de Joseph et des Pères mal compris, ne suffisent point pour établir tout un échafaudage aussi compliqué ; les archivistes en titre établis par Moïse étaient pourtant assez importants, semble-t-il, pour qu'il dût en être fait mention dans les récits si détaillés du Pentateuque ; d'ailleurs il est de toute invraisemblance qu'une pareille institution, qui ne se retrouve que dans des états monar-

<sup>1</sup> Pag. 25.

<sup>2</sup> Pag. 30.

<sup>3</sup> Pag. 5, 35 et 37.

chiques très policés, ait pu être créée chez les Hébreux avant l'établissement et le développement de la royauté. Puis la liberté avec laquelle les prétendus prophètes postérieurs en ont agi avec les écrits de leurs prédécesseurs, élaguant, ajoutant, changeant à leur gré ces récits, ne saurait guère s'expliquer; et avec un tel système il semble que le scepticisme le plus absolu en fait d'histoire juive soit la seule méthode raisonnable à appliquer.

Il est certainement légitime de supposer l'existence de retouches et de remaniements successifs dans le texte des livres de l'Ancien Testament et d'en rechercher les traces par une critique minutieuse et sévère; aussi M. Renan, parlant de Simon, a-t-il pu dire sans trop d'exagération<sup>1</sup>: « le principe fondamental de la critique des livres sacrés anonymes, principe applicable à presque toutes les littératures de l'Orient, est chez lui parfaitement développé. L'idée de la retouche des textes, des incorporations successives, est substituée aux vieilles discussions d'authenticité. Le texte n'est plus, dans cette manière de voir, quelque chose de fixe, qu'il faut tenir pour authentique ou apocryphe, admettre ou rejeter en bloc. C'est un corps organique, qui s'accroît selon certaines lois, et de temps en temps se métamorphose, sans cesser d'être lui-même. » Mais, si cette idée générale est juste lorsqu'elle se maintient dans les limites de la basse critique, la manière dont Simon la développe en l'appliquant à la formation même des livres ne saurait subsister devant un examen sérieux. Aussi la sévère appréciation de M. Reuss<sup>2</sup>, lorsqu'il dit « qu'il est difficile de se méprendre plus profondément sur l'esprit et l'histoire de la littérature hébraïque » subsiste et peut servir de correctif à l'éloge que nous venons de transcrire.

La prétention de Simon de retrouver partout trois couches<sup>3</sup> successives d'historiens est tout à fait arbitraire. Et quand, pour sau-

<sup>1</sup> Préface de l'*Histoire critique des livres de l'Anc. Test.* de Kuenen. p. X suiv.

<sup>2</sup> *Real-Encyklopaedie* de Herzog, tom. XIV, pag. 404.

<sup>3</sup> Il y en a bien trois fort distinctes, quoiqu'on ait quelquefois de la peine à démêler dans les paroles de Simon la première d'avec la seconde, et surtout, comme il l'avoue lui-même (pag. 26), la seconde d'avec la troisième. Voici un passage où ces trois couches sont cependant nettement indiquées: « Les derniers

vegarder la doctrine de l'inspiration et l'authenticité des récits sacrés, il présente ces catégories diverses d'écrivains comme également inspirés, il tombe dans les suppositions les plus bizarres : les scribes de la deuxième et de la troisième recension ne se bornent pas en effet à raconter d'après le récit de leurs devanciers, déjà inspirés ; mais ils *changent*, non pas la forme seulement, mais le fond des choses ; car « ils n'ont pas cru qu'ils fussent obligés de copier les autres avec la même exactitude qu'auraient pu faire de simples copistes qui n'ont pas la liberté de s'éloigner en quoi que ce soit de l'original<sup>1</sup> ; » et c'est de cette liberté que, d'après Simon<sup>2</sup>, proviennent les divergences entre les récits d'un même fait rapportés dans deux livres bibliques différents. Il faut avouer qu'un peu d'exactitude conviendrait mieux, pour des historiens, que cette inspiration-là, qui est de tout point une inspiration malheureuse.

De même, lorsque Simon attribue aux derniers collecteurs les renseignements historiques qui forment le commencement de plusieurs des livres et qui indiquent le nom de l'auteur, il est naturel de lui répondre avec Le Clerc<sup>3</sup> : « ceux qui ont mis ces titres<sup>4</sup> ont eu grand tort de n'en mettre pas à tous les livres ; il nous auraient épargné bien des conjectures. »

Enfin son explication des rouleaux embrouillés après la fixation définitive du texte, pour rendre compte des inversions dans le récit, est puérile et réellement trop commode ; aussi Le Clerc avait-il beau jeu à lui poser ce dilemme<sup>5</sup> : ou bien nous pouvons recon-

écrivains (N° 3) ayant compilé sous Esdras, comme on le croit communément, tous les anciens mémoires qu'ils purent trouver, et en ayant fait un recueil abrégé, où ils ajoutèrent quelque chose, il est mal-aisé de distinguer les changements qu'ils ont faits, d'avec ceux que chaque prophète (N° 2) en particulier avait faits avant ce temps-là dans les ouvrages qu'il a recueillis sur les mémoires de ses prédécesseurs (N° 1) et qui se conservaient dans les archives. » Pag. 26.

<sup>1</sup> Pag. 25.

<sup>2</sup> Pag. 19.

<sup>3</sup> *Sentimens*, pag. 189.

<sup>4</sup> Il ne s'agit pas des titres proprement dits, mais des indications historiques préliminaires faisant corps avec tel ou tel livre.

<sup>5</sup> *Sentimens*, pag. 166. — Simon prétendant expliquer par cette supposition

naître encore aujourd'hui ces interversions de feuillets entiers, et dans ce cas on a pu en faire autant alors et remédier immédiatement au mal, ou bien nous ne pouvons en reconnaître, et la suppression des rouleaux, ne reposant sur rien, tombe d'elle-même.

Mais, après cet exposé du système général, suivons Simon dans ses recherches plus spéciales sur les livres particuliers, où nous reconnaitrons davantage son talent de critique, toutes les fois que son système ne l'aveuglera pas. Malheureusement il a fait à ce dernier une place telle que ses autres recherches sont peu considérables, tandis qu'en poursuivant dans le détail de chaque livre les traces d'une rédaction postérieure, en étudiant le caractère propre de chaque auteur, le rapport où il est avec ceux des autres livres, il aurait pu aboutir à des conclusions mieux fondées et d'une valeur plus réelle.

Plus préoccupé des faits que des idées, de l'histoire extérieure que du développement des notions religieuses, Simon, dans ce genre de recherches, ne s'est guère occupé que des livres historiques ; et le Pentateuque, sur lequel s'étaient aussi concentrées les observations essentielles de ses devanciers, prend la plus grande part de son attention. Il distingue dans les livres portant le nom de Moïse les parties qui viennent évidemment de ce législateur, c'est-à-dire le texte de toutes les lois et ordonnances, et les parties historiques, que, d'après son système il attribue aux *écrivains publics*<sup>1</sup>, recueillant sur l'ordre de Moïse les événements importants pour les transmettre à la postérité ; car « la plupart des faits sont rapportés d'une façon à faire croire qu'une autre personne que Moïse a mis par ordre ces annales. » A première vue il semblerait que Simon, reconnaissant pourtant une rédaction définitive qui a fait un seul tout de ces deux parties, va adopter une opinion analogue à celle que M. Delitzsch<sup>2</sup> défend aujourd'hui, et faire com-

non-seulement les transpositions de récits entiers, mais aussi le manque d'ordre apparent dans le cours d'un même récit ; Huet objecte avec raison, dans une note manuscrite de son exemplaire de l'Hist. crit., édition de 1678, qui est conservé à la *Biblioth. Impériale* : « Les transpositions de *versets* ne pouvaient venir des transpositions de rouleaux. »

<sup>1</sup> Pag. 17 et 18.

<sup>2</sup> *Commentar über die Genesis*. Dritte Ausg. Leipzig, 1860, pag. 38.

poser le Pentateuque, d'après divers documents dont une partie est due à Moïse, par un homme ayant encore connu ce grand chef. Mais l'auteur nous échappe avant de conclure, et se borne à des observations de détails, pour finir, comme nous l'allons voir, par nous laisser sans réponse, ou du moins ne nous donner pour telle que ses éternels scribes inspirés.

Au chapitre V il apporte des « preuves pour montrer que Moïse n'est pas seul l'auteur de tout le Pentateuque de la manière qu'il est aujourd'hui<sup>1</sup>, » et comme telles il se sert de passages concluants et relevés déjà avant lui, tels que le récit de la mort de Moïse, et les passages qui montrent les Cananéens déjà subjugués (Gen. XII, 6) et les rois déjà établis sur Israël (Gen. XXXVI, 31), etc., ajoutant avec beaucoup de sens : « je sais qu'on peut apporter des réponses à la plupart de ces passages et à quelques autres qu'il serait inutile de produire ; mais pour peu de réflexion qu'on veuille faire sur ces réponses, on les trouvera plus subtiles que véritables, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire ni même judicieux d'avoir recours à ces sortes de fuites.... » Plus loin<sup>2</sup> Simon rapportera d'autres citations encore produites déjà par Aben-Esra et qui seraient plus à leur place dans ce chapitre-ci. Il relève ensuite des répétitions de mots et pléonasmes qui lui font faire cette réflexion<sup>3</sup> : « il y a bien de l'apparence que si un seul auteur avait composé cet ouvrage, il se serait expliqué en bien moins de paroles, principalement dans une histoire. » Il admet cependant que ces mots inutiles puissent être des leçons différentes que les collecteurs du canon auraient admises ensemble pour mieux expliquer le texte. De là il passe à un sujet plus grave<sup>4</sup>, le peu d'ordre qui se trouve en quelques endroits du Pentateuque, et il s'en tire par l'explication par trop commode des feuillets décousus mêlés dans la suite des temps ; il est étonnant qu'en relevant avec autant de sagacité qu'il le fait les traces d'un double récit de quelques événements<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Pag. 31.

<sup>2</sup> Chap. VI, pag. 44 et 45.

<sup>3</sup> Pag. 33.

<sup>4</sup> Pag. 35.

<sup>5</sup> Pag. 36. Après avoir relevé ces répétitions dans le récit de la création, il



il n'en soit pas venu à la supposition, généralement admise de nos jours, de deux récits provenant de mains différentes. Enfin, il tire une dernière preuve<sup>1</sup> en faveur de la pluralité des auteurs du Pentateuque, de la diversité de style qu'il y voit, sans cependant en donner d'exemples.

Le chapitre VI<sup>2</sup> est consacré tout entier à anéantir la prétention des rabbins qui veulent que le Pentateuque tout entier ait été dicté par Dieu à Moïse sur le Sinaï, et il le fait en prouvant d'une manière concluante que toutes les fois que, dans les livres de Moïse et dans celui de Josué, il est question de la *loi*, ce terme ne peut s'appliquer au Pentateuque tout entier, qui ne reçut, chez les Juifs, cette appellation que bien plus tard. Le chapitre VII achève enfin toute cette discussion, et Simon y recherche « de quelle manière les livres de la loi ont été écrits. » Pour cela il met la *Genèse* à part<sup>3</sup> : « Ces livres (sic) contiennent la création du monde et une infinité de faits qui sont arrivés plusieurs siècles avant lui, et il n'est point marqué dans toute la *Genèse* que Dieu ait dicté à Moïse ce qui y est rapporté ; il n'est point aussi dit qu'il l'ait écrit par un esprit de prophétie. Mais toutes ces histoires et généalogies sont rapportées simplement comme si Moïse les avait prises de quelques livres authentiques ou qu'il y en eût une tradition constante. » En tous cas ces premiers récits se sont perdus, et Simon rejette comme fables absurdes tous les livres apocryphes attribués aux patriarches, livres sur lesquels il donne plusieurs renseignements. Quant aux autres livres du Pentateuque, Simon n'en dit<sup>4</sup> que ce qu'il avait prononcé d'abord : « Moïse avait sous lui des personnes qui mettaient par écrit les actions les plus considérables, et qui avaient soin d'en conserver les actes pour la postérité. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur la méthode dont le Pentateuque est composé pour être persuadé de cette vérité, et pour voir qu'un autre que Moïse

ajoute : « je ne sais s'il suffit de dire que toutes ces répétitions sont des récapitulations, parce qu'elles ne sont guère éloignées les unes des autres. »

<sup>1</sup> Pag. 39.

<sup>2</sup> Pag. 40 suiv.

<sup>3</sup> Pag. 46.

<sup>4</sup> *Ibid.*

a recueilli les faits historiques. Les lois que Dieu lui prescrivit d'écrire y sont distinguées du corps de l'histoire. » Enfin, il conclut en nous ramenant à son idée favorite par une réflexion qui, prise à la lettre, invalide la légitimité de toutes les observations qu'il vient de faire<sup>1</sup> : « au reste, pour ce qui regarde les livres de Moïse tels qu'ils sont aujourd'hui dans le recueil que nous en avons, les additions qui ont été faites aux anciens actes empêchent que nous ne discernions ce qui est véritablement de lui d'avec ce qui y a été ajouté par ceux qui lui ont succédé, ou par les auteurs du dernier recueil. »

Dans les observations de Simon sur le Pentateuque, que nous venons de résumer, on remarquera comme un double courant ; tantôt il semble attribuer à Moïse une part essentielle, surtout pour la Genèse ; tantôt au contraire il restreint beaucoup sa responsabilité littéraire pour s'en tenir à son système général sur les scribes ; dans ce dernier cas il se rapproche d'une manière frappante de l'opinion de Bleek<sup>2</sup> sur l'origine successive du Pentateuque, du moins dans ses lignes générales. Seulement les couches diverses remarquées par le savant allemand sont prouvées par des citations nombreuses et une argumentation de détail, tandis que chez Simon elles reposent sur de simples hypothèses ou sur une divination ingénieuse.

Nous n'avons pu donner que l'esquisse des recherches de Simon sur le Pentateuque, et nous n'oublions pas qu'ainsi nous avons négligé ce que, dans ces recherches, il y a de plus original et de plus solide, c'est-à-dire beaucoup d'ingénieuses observations de détail dans lesquelles la valeur critique de Simon se reconnaît mieux que dans son système<sup>3</sup> ; nous n'oublions pas non plus que

<sup>1</sup> Pag. 50.

<sup>2</sup> *Einleitung in das Alte Testament*. Berlin, 1865, in-8, pag. 330 et suiv.

<sup>3</sup> Voyez en particulier les chapitres remarquables (X, XI et XII) où il traite du *Pentateuque samaritain* ; se tenant également loin de la valeur exagérée que le P. Morin lui attribuait et du dédain des adversaires de ce dernier, Hottinger, etc., les opinions de Simon sur l'origine et la valeur critique de cette récénsion, fruit d'une étude attentive et sans parti pris, sont celles qui ont prévalu aujourd'hui d'une manière générale. Voy. la dissertation de Gesenius *De Pentateuchi Samaritani origine, indole et auctoritate*. Halae, 1815, in-4.

le sujet était neuf encore et que Simon n'avait guère de devancier, si ce n'est Spinoza, qu'il combat en partie. Néanmoins il ne nous est pas possible de souscrire au jugement de M. Renan<sup>1</sup>, lorsqu'il dit que dans le livre de Simon « l'analyse du Pentateuque est un chef-d'œuvre. » Nous nous souviendrons qu'il était réservé à un simple amateur en fait de critique, au médecin J. Astruc<sup>2</sup>, de faire entrer au siècle suivant la critique du Pentateuque dans une voie réellement nouvelle et tout autrement sûre.

Après l'analyse que nous en avons donnée on peut s'assurer que si, dans les opinions de Simon sur les livres de Moïse, il y avait plus d'une hypothèse sans fondement, il n'y avait pourtant pas de quoi faire condamner le livre comme si le christianisme allait en être ébranlé ; la conduite de Bossuet étonnera encore plus si l'on observe les quelques concessions qu'il est obligé lui-même de faire à la critique : « N'y a-t-il pas des choses ajoutées dans le texte de Moïse, dit-il dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, et d'où vient que l'on trouve sa mort à la fin du livre qu'on lui attribue ? Quelle merveille que ceux qui ont continué son histoire aient ajouté sa fin bienheureuse au reste de ses actions, afin de faire du tout un même corps ? Pour les autres additions, voyons ce que c'est : .... On aura peut-être continué une généalogie commencée ; on aura peut-être expliqué un nom de ville changé par le temps ; à l'occasion de la manne dont le peuple a été nourri durant quarante ans, on aura marqué le temps où cessa cette nourriture céleste, et ce fait, écrit depuis dans un autre livre, sera donné par remarque dans celui de Moïse.... Quatre ou cinq remarques de cette nature faites par Josué ou par Samuel, ou par quelque autre prophète d'une pareille antiquité, parce qu'elles ne regardent que des faits notoires et où constamment il n'y avait point de difficulté, auront naturellement passé dans le texte, et la même tradition nous les aura apportées avec tout le reste. » Cette concession montre du bon sens ; mais une fois que l'on donne à la critique le plus petit bout du

<sup>1</sup> Ouvrage cité, pag. X.

<sup>2</sup> Dans son ouvrage anonyme intitulé : *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse*. Bruxelles, 1753, in-8.

doigt on a perdu le droit de la repousser comme impie ; aussi Simon tire-t-il habilement parti des aveux de Bossuet<sup>1</sup> : « Il importe peu à l'égard du fait dont il est question (c'est-à-dire si Moïse est l'auteur de tout le Pentateuque) de savoir si Josué ou Samuel ou quelque autre prophète de pareille antiquité sont les auteurs de ces additions, ou si elles viennent de la main d'Esdras. C'est assez qu'il y ait eu des prophètes qui, après la mort de Moïse, aient continué son histoire, qui aient achevé une généalogie commencée et expliqué un nom de ville changé par le temps, et quelque autre chose semblable. » Et, en effet, qu'est-ce qui nous assurera que les changements que nous pouvons encore constater soient les seuls qui aient eu lieu, et que ces retouches n'aient pas été quelquefois de vrais remaniements.

Simon, du reste, revint un peu en arrière de ses assertions primitives ; non-seulement, dans les quelques notes qu'il ajouta à l'édition de 1685 de l'*Histoire critique*, il mitige ses hypothèses sur le remaniement du Pentateuque par les scribes postérieurs<sup>2</sup>, mais encore, dès que Le Clerc, reprenant à son compte les arguments de Simon et les poussant jusqu'au bout, eut affirmé que le Pentateuque était de beaucoup postérieur à Moïse<sup>3</sup>, Simon, sur les opinions duquel l'amour de la contradiction influait puissamment, revendiqua pour Moïse les livres qui lui sont attribués : « On peut dire, dit-il<sup>4</sup>, qu'il y a beaucoup moins d'additions dans le Pentateuque, que dans plusieurs autres livres, qu'on ne laisse pas pour cela d'attribuer à leurs auteurs toujours reconnus ; » et encore<sup>5</sup> :

<sup>1</sup> *Lettres choisies*, tom. III, pag. 223.

<sup>2</sup> Notes des pages 4, 17, 21, 33.

<sup>3</sup> Le Clerc, dont la critique négative est très incisive et bien motivée, en arrive comme conclusion positive à des hypothèses souvent bien étranges. C'est ainsi que, après avoir relevé avec beaucoup de sens dans le Pentateuque les indications postérieures à Moïse, il attribue la composition de ces livres au sacrificeur israélite qui fut envoyé de Babylone pour instruire les nouveaux habitants du pays d'Israël, après la captivité des dix tribus (d'après II Rois, chap. 17), et cette composition ne put se faire qu'après la dix-huitième année du règne de Josias. Voy. *Sentimens*, pag. 129, et *Défense des Sentimens*, pag. 166 et suiv.

<sup>4</sup> *Réponse aux Sentimens*, pag. 74 ; voy. aussi pag. 78.

<sup>5</sup> *Réponse à la Défense des Sentimens*, pag. 137.

« les plus savants interprètes de l'Écriture parmi les catholiques ne font aucune difficulté de reconnaître que Moïse a recueilli une partie du Pentateuque sur de plus anciens actes, et principalement ce qui regarde les généalogies des patriarches. C'est ce qu'on a même insinué dans *l'Histoire critique du Vieux Test.* Il n'y a au monde que M. Le Clerc qui soit capable de conclure de là que ce n'est point Moïse qui a fait ce recueil, mais un sacrificateur israélite. »

Mais il nous faut passer brièvement en revue les quelques observations de Simon sur les autres livres de l'Ancien Testament, qu'il traite très rapidement<sup>1</sup> : les livres de Josué et des Juges ont été compilés, pour leurs parties essentielles, longtemps après les événements dont ils donnent le récit. Les livres de Samuel ne sont en tout cas pas entièrement de lui, et ont été remaniés très tardivement ; ceux des Rois sont de différents auteurs, dont les récits ont été recueillis plus tard, mais qui gardent encore les traces de leurs origines diverses, de même que les Chroniques<sup>2</sup>. Pour tous ces livres historiques l'hypothèse des scribes publics s'applique avec moins de difficulté ; aussi Simon suppose-t-il<sup>3</sup> « qu'il y a beaucoup d'apparence que les livres historiques ont retenu (dans la division du canon juif) le nom de *prophètes*, parce que les écrivains publics qui avaient eu soin de recueillir ces actes, se nommaient prophètes, » comme il le prétend plus haut.

Ces mêmes prophètes n'avaient pas seulement la charge d'archivistes ; « en qualité d'orateurs publics ils haranguaient en présence du peuple selon les besoins de l'état ; ils prédisaient les maux dont il était menacé, et Dieu se servait d'eux pour déclarer sa volonté et révéler les choses les plus cachées. Ces harangues ou prophéties étaient conservées dans les archives<sup>4</sup>. . . . Lorsqu'on a voulu faire un corps de toutes ces prophéties, il a été nécessaire de les mettre en ordre et l'on y a inséré d'autres actes qui appartenaient aux af-

<sup>1</sup> Chap. VIII, pag. 52.

<sup>2</sup> Pag. 3, 18 et 54.

<sup>3</sup> Pag. 61.

<sup>4</sup> Seulement « les chapitres de Daniel et d'Esdras que nous avons en chaldéen ont apparemment été tirés des archives des Chaldéens, où ces actes étaient gardés. » Pag. 56.

faïres de ce temps-là<sup>1</sup>. » On le voit, non-seulement la notion du prophète est peu comprise de Simon, mais encore sa malencontreuse idée fixe semble ne pas lui permettre d'attribuer même un seul des livres prophétiques à l'auteur dont il porte le nom. Cependant il reconnaît<sup>2</sup> l'individualité du style de plusieurs d'entre eux, entre autres d'Esaië, de Jérémie et d'Amos.

Si maintenant nous examinons les opinions de Simon sur la formation définitive du canon, nous y retrouverons les deux mêmes courants que nous avons remarqués déjà à propos du Pentateuque : en conformité avec son système il était amené à penser que des personnages inspirés et officiels (réunis en corps ou non, cela importe peu) et ayant la qualité de scribes et prophètes avaient recueilli à un moment donné les écrits sacrés de leurs prédécesseurs, les avaient revus, abrégés et réunis en un corps complet et officiellement reconnu<sup>3</sup> ; mais son sens critique n'était pas obscurci à tel point par ses présuppositions qu'il ne sentit lui-même combien une pareille notion était arbitraire. Aussi, oubliant ce qu'il avait dit précédemment et sans se soucier d'être en contradiction flagrante avec son propre système, non-seulement il regarde comme fabuleuse l'existence de la *Grande Synagogue*<sup>4</sup>, qui, d'après une tradition peu ancienne du reste chez les Juifs<sup>5</sup>, auraient formé le canon sous Esdras, mais encore il met en doute<sup>6</sup> l'opinion courante à son époque, d'après laquelle Esdras serait l'auteur du dernier recueil des Ecritures canoniques. « Il est fort probable, dit-il<sup>7</sup>, que les Juifs ne firent leurs ordonnances, principalement à l'égard du canon de la Bible, que quelque temps après leur retour à Jérusalem. Il y a même des livres dans ce recueil qui sont postérieurs à Esdras ; à moins qu'on ne dise que ce recueil ne s'est pas fait tout à la fois, et c'est ce qui est plus vraisemblable. » On

<sup>1</sup> Pag. 30.

<sup>2</sup> Pag. 31.

<sup>3</sup> Pag. 4 et 26.

<sup>4</sup> Pag. 52.

<sup>5</sup> Voy. Bleek, *Einleitung in das Alt. Test.* pag. 685.

<sup>6</sup> Pag. 55.

<sup>7</sup> Pag. 52.

voit ici percer une vue plus historique sur la formation du canon ; malheureusement il ne la développe pas.

Il y a donc, d'après Simon<sup>1</sup>, dans le recueil des Ecritures canoniques, des livres écrits après Esdras, mais toujours par des scribes officiels et inspirés. En outre<sup>2</sup> « les livres qui ont été recueillis après la dernière compilation ont été nommés *Apocryphes* parce qu'ils n'ont peut-être pas été autorisés par le sanhédrin. » Ces livres se distinguent des autres en ce qu'ils n'étaient pas écrits en hébreu et en ce qu'ils n'eurent pas chez les Juifs l'autorité des écrits canoniques ; ils furent rédigés en chaldéen ou en grec, et il est possible « qu'ils aient été tirés des actes qu'on conservait dans les archives des Juifs<sup>3</sup>. » L'Eglise les ayant reconnus pour divins et authentiques, il n'est plus permis de douter de leur autorité.

Après nous avoir ainsi montré à sa manière la formation de l'Ancien Testament<sup>4</sup>, Simon étudie les destinées postérieures de ce recueil et entre dans des détails circonstanciés sur l'histoire du texte ; c'est dans ce domaine surtout qu'il déploie toute sa supériorité ; sa connaissance approfondie des rabbins et des pères de l'Eglise, l'étude soigneuse et comparée qu'il avait faite non-seulement de très nombreux manuscrits hébreux de l'Ancien Testament, mais aussi des versions anciennes, donnent à sa critique une base sûre, que peu de personnes avant lui possédaient à ce point ; le contrôle sévère auquel il soumet les travaux considérables exécutés sur quelques parties de cette science, lui permet de s'assimiler librement les résultats certains obtenus par ses devanciers, et la modération et la fermeté de son jugement, sur ce terrain où il n'est plus embarrassé par des idées préconçues, font certainement de cette partie de son ouvrage celle que l'on consultera toujours avec le plus de confiance et de fruit<sup>5</sup>. Nous ne le suivrons pas

<sup>1</sup> Pag. 55.

<sup>2</sup> Pag. 56.

<sup>3</sup> Pag. 57.

<sup>4</sup> Nous ne mentionnerons qu'en passant des remarques intéressantes sur la division des livres de l'Ancien Testament en divers groupes, et sur l'ordre dans lequel ces mêmes livres se suivent, remarques auxquelles est consacré le chapitre IX.

<sup>5</sup> « Il faut reconnaître, dit fort bien M. Reuss, que sur les points qui, dans les

dans le détail de son exposition, et nous nous contenterons de mentionner rapidement quelques points essentiels.

Dès que l'hébreu fut devenu une langue morte que les copistes n'entendaient plus toujours fort bien, de nombreuses fautes s'introduisirent dans le texte sacré, qui ne fut du reste conservé à l'origine qu'avec beaucoup de négligences. C'est à ces premiers copistes, antérieurs à Jésus-Christ, que Simon attribue <sup>1</sup>, arbitrairement, les formes chaldaïques que nous trouvons dans beaucoup de livres bibliques; à ce sujet Huet <sup>2</sup>, à propos d'un exemple tiré d'Ezéchiel dont Simon s'appuie, fait avec beaucoup de sens l'observation que voici : « Comme si Ezéchiel écrivant parmi les Chaldéens, ne pouvait pas s'être servi d'un mot chaldéen ! » C'est qu'ici encore les *scribes* de Simon ont obscurci son jugement; s'ils sont eux les véritables auteurs, les chaldaïsmes peuvent moins facilement leur être attribués et il faut les mettre sur le dos des copistes <sup>3</sup> ! Quelques-unes de ces corruptions sont très anciennes, car plusieurs ont passé déjà dans la version des Septante; mais leur nombre s'augmenta rapidement grâce à la négligence des Juifs d'alors, beaucoup plus occupés de leurs traditions et de leurs allégories que de la lettre de l'Écriture <sup>4</sup>. Ce ne fut qu'après la naissance du christia-

discussions entre les savants de l'époque, avaient reçu des solutions divergentes, le jugement sûr de Simon et sa profonde science lui firent toujours choisir les opinions que la science moderne a confirmées depuis. » *Real-Encyclopædie* de Herzog, tom. XIV, pag. 403.

<sup>1</sup> Pag. 94.

<sup>2</sup> Dans une remarque manuscrite de son exemplaire de l'*Histoire critique*, édition de 1678, conservé à la *Bibliothèque Impériale*.

<sup>3</sup> On peut voir en d'autres endroits encore la même difficulté se reproduire, et Simon a bien de la peine à établir une distinction sérieuse entre les fautes provenant des copistes et celles qui remontent aux scribes. Conf. pag. 28 et suiv., 37 et 39.

<sup>4</sup> A ce propos Simon émet, au chap. XVII, une opinion qui devait grandement scandaliser l'orthodoxie du temps; il affirme que Jésus-Christ et les apôtres ont suivi la méthode des pharisiens dans l'explication de l'Écriture. « Les apôtres, dit-il très justement, ont accommodé les témoignages qu'ils prenaient du Vieux Testament aux explications reçues et autorisées par la Tradition, et leurs preuves ne sont même quelquefois que des allusions et des allégories. En quoi on ne peut pas les condamner, puisqu'ils suivaient une méthode approuvée par les princi-



nisme que les Juifs mirent plus de soins à l'étude de l'Ancien Testament et à la correction du texte original, afin de pouvoir l'opposer dans la controverse au texte des Septante dont les chrétiens se servaient en général ; mais c'est à tort que Morin et Vossius, suivant l'opinion calomnieuse et arbitraire de quelques pères, prétendent que dans ce travail les Juifs ont altéré à dessein leur texte dans un sens hostile au christianisme ; cette idée doit sa naissance au fait que les pères, ne sachant pas l'hébreu et regardant la version des Septante comme inspirée, traitaient de corruption intentionnelle toute divergence entre les deux textes. Le texte s'écrivait encore sans voyelle, et l'on suivait, pour la lecture et l'interprétation, une tradition plus ou moins constante ; mais les copistes usèrent d'une très grande liberté dans l'emploi des lettres quiescibles qui servaient de voyelles, et il s'introduisit par là un bon nombre de variantes et de fautes véritables ; les citations du Talmud nous fournissent quelques spécimens de l'état du texte à ce moment. Pour fixer la tradition, des rabbins de l'école de Tibériade inventèrent, d'après l'usage des Arabes, les points-voyelles, qui furent universellement adoptés pour les manuscrits des particuliers, mais jamais pour ceux des synagogues ; cette ponctuation est établie avec beaucoup de soin et par des hommes très entendus, aussi a-t-elle une grande valeur, sans pourtant être infaillible. Les mêmes docteurs introduisirent l'usage des accents et composèrent en outre des remarques critiques sur le texte dont on fit plus tard un corps sous le nom de *Massore*, c'est-à-dire tradition ; elle contient sans doute beaucoup de subtilités inutiles<sup>1</sup>, mais fournit cependant de grands secours à la critique du texte. La distinction du texte hé-

paux docteurs de ce temps-là, » pag. 98. — Voyez encore la même opinion développée plus longuement dans l'*Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, chap. XX à XXII.

<sup>1</sup> Ceci est certain ; néanmoins l'explication que Simon donne de l'origine de quelques-unes de ces subtilités est un peu puérile : « Un copiste aura laissé tomber par hasard au-dessus de quelque lettre une petite goutte d'encre, dont il se sera formé quelque point ; un Juif ensuite superstitieux..... ne manque pas d'inventer des raisons de ce prétendu mystère. » Pag. 144. Mais ce n'est là qu'un détail et n'infirme pas l'exactitude et la solidité des chapitres que Simon consacre à la Massore, qui sont parmi les mieux faits.

breu en versets remonte aux Massorètes de même que les autres divisions, sauf celle en chapitres qui est postérieure. Le jugement que Simon porte sur la Massore et l'usage que l'on doit en faire est très remarquable, se tenant à égale distance entre l'admiration sans réserve des docteurs juifs et des Buxtorf, et le dénigrement arbitraire de leurs adversaires : « nous devons juger de la correction de la Bible faite par les Juifs de Tibériade de la même façon que nous jugeons des bonnes éditions des autres livres qui ont été imprimés sur de bons manuscrits et revus par de savants critiques. Cela n'empêche pourtant pas qu'on ne les puisse encore revoir et les corriger en se servant des mêmes règles de critique<sup>1</sup>. »

Pour ne pas interrompre une seule et même matière nous avons négligé d'indiquer les observations intéressantes que, dans les chapitres XXI à XXIII, Simon fait sur les manuscrits de l'Ancien Testament, leurs diverses catégories, leur valeur relative, leur ancienneté, etc. Remarquons enfin encore que le principe que Simon tient le plus à introduire dans la critique du texte de l'Ancien Testament, et qui en effet est très important, c'est que cette critique doit se baser sur deux sortes de témoignages se contrôlant mutuellement, les manuscrits hébreux et la Massore d'un côté, et l'étude comparée des anciennes versions de l'autre.

Le second livre, nous l'avons dit, est consacré à l'examen des principales traductions de la Bible, et le chap. I<sup>er</sup> donne un aperçu historique sommaire de ce qui a été fait sous ce rapport par les diverses églises et les divers pays. Il est intéressant de remarquer que les traductions de la Bible en elles-mêmes ont pour Simon un intérêt historique, de sorte qu'il ne se borne pas à l'examen des anciennes versions qui peuvent servir à la critique du texte, mais que, le premier, il donne aussi, autant que cela lui est possible, l'histoire des versions en langue moderne ; il réalise ainsi par avance le postulat de Hupfeld<sup>2</sup> et surtout de M. Reuss<sup>3</sup>, de voir traiter l'histoire des traductions comme une branche spéciale

<sup>1</sup> Pag. 134.

<sup>2</sup> *Ueber Begriff und Methode der sogenannten biblischen Einleitung*. Marburg, 1844, pag. 29.

<sup>3</sup> *Geschichte der heiligen Schriften Neuen Testaments*, 4<sup>te</sup> Aufl. Braunschweig,

de l'histoire de la Bible et non plus seulement comme un chapitre de la critique du texte. C'était là une innovation intéressante ; mais toute cette partie de son travail serait bien plus utile si sa critique eût été dirigée par un principe supérieur, et s'il avait su donner une idée nette et complète de chaque traduction et de son esprit, au lieu de s'arrêter longuement à blâmer la manière dont tel ou tel passage a été traduit. Il y a aussi une disproportion marquée, dans ce livre et le suivant, entre la manière dont il parle des travaux écrits en latin, en français, en italien ou en espagnol, et le peu de choses qu'il dit des travaux en allemand, en anglais ou dans une des langues du nord qu'il ne connaissait pas ; les critiques modérées du reste, qu'il fit à la version de Luther lui valurent plusieurs réclamations des partisans décidés du réformateur. Mais la partie à la fois la plus considérable et la plus importante de ce livre est celle où il traite des anciennes versions grecques <sup>1</sup>, particulièrement de celle des Septante, et de la Vulgate<sup>2</sup>. Le jugement qu'il porte sur ces sujets si controversés alors et traités en général avec une extravagance ridicule, l'étude détaillée et calme qu'il fait de ces versions importantes, marquèrent une trace profonde dans cette partie de la critique biblique et renversèrent des fantômes que l'on ne put plus dès lors affubler d'un masque scientifique.

Voici enfin le troisième livre, « où il est traité de la manière de bien traduire la Bible, et où l'on montre en même temps combien l'Écriture est obscure ; l'on y a aussi joint la critique des meilleurs auteurs qui ont écrit sur la Bible ; » ce titre déjà indique suffisamment qu'il ne répondait pas à une idée très claire chez son auteur ; quelques années plus tard, lorsqu'il publiera son ouvrage sur le Nouveau Testament il n'en sera plus ainsi, et il intitulera le livre correspondant à celui-ci, *Histoire des commentateurs*, répondant ainsi à l'histoire de l'interprétation que MM. Hupfeld et Reuss réclament aussi comme partie intégrante de l'Introduction biblique. Mais ici le plan est defectueux, ou plutôt il n'y en a point ; « ce sont

1864, in-8, pag. 5. M. Reuss a mis dans ce livre cette idée à exécution pour le Nouveau Testament avec la netteté d'exposition et le savoir qui le distinguent.

<sup>1</sup> Chap. II à X.

<sup>2</sup> Chap. XI à XIV.

des matériaux pour une histoire de l'interprétation, et non cette histoire même, » dit très justement M. Graf<sup>1</sup>. « Il n'a point de pensée directrice, ajoute M. Reuss<sup>2</sup>, et n'entre dans le détail que lorsqu'il veut satisfaire son désir de blâmer; du reste il sait partout conserver l'apparence de l'impartialité, grâce au soin qu'il a de ne louer personne d'une manière absolue. » Le point de vue auquel il se place dans ses jugements est celui de l'interprétation grammaticale et historique, combattant les allégories et les présuppositions dogmatiques. Aussi les pères sont-ils en général traités avec beaucoup de sévérité. Le jugement qu'il porte sur plusieurs protestants, sur Calvin entre autres, est très modéré, et quoique catholique, il ne laisse pas de reconnaître leurs mérites.

Enfin l'ouvrage tout entier est terminé par deux appendices intéressants; l'un un catalogue raisonné des principales éditions de la Bible, l'autre, un catalogue des principaux auteurs juifs.

Tel est, dans ses linéaments essentiels, l'ouvrage de Simon dont nous avons cherché à ranimer le souvenir. Après en avoir examiné le contenu et avoir donné notre appréciation sur ses diverses parties il nous reste à indiquer les attaques qu'il souleva, puis, dans un dernier chapitre, à l'envisager comme ensemble et à le juger comme tel.

## VII

### Les adversaires de l'Histoire critique du Vieux Testament.

Si nous en eussions eu le temps, nous aurions voulu consacrer un long chapitre, et qui n'aurait pas été le moins intéressant, à retracer en détail l'active polémique que l'Histoire critique du Vieux Testament suscita dès son apparition; un exposé de ce grand débat est en effet le complément nécessaire de notre récit. Une sèche nomenclature de livres ne saurait en tenir lieu; mais

<sup>1</sup> *Richard Simon*, dans les *Beiträge*, pag. 189.

<sup>2</sup> *Real-Encyklopædie*, tom. XIV, pag. 502.

sans entrer dans le fond des questions, nous indiquerons du moins les noms des principaux combattants et les réponses que Simon leur opposa, afin que l'on puisse se faire une idée générale de l'activité de cette polémique.

A la fin de la préface de son livre, Simon demandait<sup>1</sup> qu'on lui communiquât des observations et rectifications sur son ouvrage; cet appel ne resta pas sans écho; dès 1678, les attaques commencent, et ce fut pendant bien des années un feu roulant de réfutations venant un peu de tous les côtés, de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne. Les catholiques n'y prirent qu'une part restreinte, tandis que les protestants, plus versés dans les études bibliques, et plus attachés en général aux livres sacrés, fournirent les coups les meilleurs et les plus nombreux; anglicans et luthériens, calvinistes et arminiens, tous se jetèrent dans la mêlée, sans réussir cependant à faire perdre contenance à leur vaillant adversaire. Simon montra dans cette lutte, où ses études antérieures, si variées et si profondes, lui rendirent d'immenses services, une activité merveilleuse<sup>2</sup> et quelquefois un vrai talent de polémiste; pendant plus de onze ans il fut constamment occupé à répliquer aux attaques, car il n'en laissa guère passer sans réponse, et à défendre les ouvrages avancés de sa forteresse, dont quelques-uns, il est vrai, sortirent de la lutte un peu compromis; ces réponses, dans lesquelles il explique et développe la plupart des assertions de son Histoire critique, sont les suppléments nécessaires à celle-ci.

Quant aux adversaires, il faut bien avouer que plusieurs d'entre eux étaient d'une déplorable faiblesse et n'avançaient comme

<sup>1</sup> « Il me reste à prier ceux qui voudront prendre la peine de lire cette histoire avec quelque application, de m'avertir charitablement de mes fautes, afin que je puisse profiter de leurs avertissements. Il est bien raisonnable qu'après avoir fait la critique d'un si grand nombre d'auteurs, je me soumette moi-même à la censure des autres. » Cela eût été raisonnable en effet; mais l'esprit est prompt et la chair est faible: Simon va nous le prouver.

<sup>2</sup> On raconte que pendant que Simon écrivait ses Réponses contre LeClerc, qui sont d'assez gros ouvrages et qui suivirent en effet de très près les attaques, il ne se nourrit, pour ne point perdre de temps, que de café et de chocolat, ce dont il devint malade. *Galerie dieppoise*, par l'abbé Cochet, pag. 351.

arguments que des opinions traditionnelles acceptées sans examen ; mais d'autres, tels qu'Isaac Vossius et surtout Jean LeClerc, étaient d'une tout autre trempe et des savants véritables. Simon aurait dû le sentir et comprendre que ses mordantes railleries, et moins encore ses injures, ne tenaient pas lieu de raisons et affaiblissaient au contraire ses réponses<sup>1</sup>.

Quant aux railleries, passe encore, lorsque, répondant aux rêveries prophétiques de Jurieu, qui voyait Rome, c'est-à-dire le pape, dans le nombre de la bête marqué dans l'Apocalypse, Simon lui prouve que l'on y lit tout aussi bien le nom de Rotterdam (où Jurieu était pasteur) et que même son nom, *Minister Jurius*, fait aussi le nombre 666<sup>2</sup> ; bien que la pente soit glissante et que, si l'on n'est pas sur ses gardes, la recherche de l'esprit ne mène à des platitudes comme celle-ci : « Les luthériens nomment ordinairement Luther dans leurs écrits *B. Martinus* ; je ne sais pas à la vérité si cet abrégé marque *Bienheureux Martin* ou *Beste Martin*<sup>3</sup>. » Mais les injures en tous cas étaient de trop, et quand elles sont prodiguées à chaque page contre un adversaire aussi avisé que LeClerc, qui reste impassible et ne répond que par des arguments sérieux et portant coup, la cause est bien près d'être perdue.

<sup>1</sup> Simon peut prendre pour lui une bonne part du reproche très fondé que l'abbé d'Artigny adresse à son époque, lorsqu'il dit : « On observera que c'est principalement dans les beaux jours du siècle de Louis XIV que les savants se sont traités avec plus d'aigreur et d'emportement, » etc. *Nouv. mémoires d'hist., de crit. et de littérat.* Paris, 1747 à 1756, in-12, tom. II, pag. 210.

<sup>2</sup> *Rép. aux Sentim.*, pag. 219. — *Rép. à la Déf. des Sentim.*, pag. 186 et suiv. — « C'est un effet admirable de la providence de Dieu, s'écrie Simon en se servant des termes employés par son adversaire, que le nom du Ministre Jurieu contienne dans la Langue Sainte selon la vertu numérale que les Ebreux attachent à leurs lettres, ce nombre 666. D'où il paraît manifestement que Dieu a voulu faire connaître à toute la terre qu'il n'y a point d'autre Beste de l'Apocalypse que M. Jurieu, logé au milieu des eaux de Rotterdam. C'est de lui dont il est dit dans ce livre (Apoc. XIII, 5) qu'il lui a été donné une bouche pour se glorifier insolemment et pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom et son Tabernacle, et ceux qui habitent dans le Ciel. Cela ne se voit-il pas accompli dans cet homme, dont les prédications et les écrits ne sont remplis que d'injures et de blasphèmes contre Dieu et contre ses saints? » *Ibid.*, p. 189.

<sup>3</sup> *Rép. aux Sentim.*, pag. 21.

La première personne qui, en 1678, présenta des observations à Simon sur son livre fut le ministre CLAUDE, dont nous avons constaté déjà les rapports amicaux avec notre auteur ; Simon lui communiqua la première partie de l'*Histoire critique*, qui était sous presse, et, ayant reçu les objections que Claude lui fit, il y répondit dans la préface sans le nommer <sup>1</sup>.

L'*Histoire critique* n'eut pas plutôt paru, et n'était même pas encore supprimée, qu'une première brochure fut publiée contre elle en Angleterre, où Simon en avait envoyé un exemplaire à l'évêque de Londres, qui le communiqua à l'auteur de cet opuscule <sup>2</sup>. Celui-ci, Charles-Marie DE VEIL, ancien juif, converti au catholicisme par Bossuet, d'abord religieux augustinien, puis successivement chanoine régulier de Ste Geneviève, docteur et professeur en théologie à Angers, curé à Melun, avait abjuré le catholicisme en Angleterre, où il devint ministre de l'église épiscopale ; plus tard il passa aux anabaptistes, ce qui faisait dire à Bayle <sup>3</sup> : « Dieu veuille qu'il ne fasse pas comme le soleil tout le tour du zodiaque. » C'est pendant qu'il était pasteur anglican à Fulham que cet auteur si versatile, connu cependant par des travaux exégétiques estimables, écrivit sa lettre contre Simon, qui est datée du 14 mai 1678 ; il cherche à montrer, contrairement aux assertions du critique, que l'Écriture est claire par elle-même et suffisante à elle seule pour régler la foi. C'est ainsi la question confessionnelle qui fut la première attaquée.

<sup>1</sup> Rép. à la Déf. des Sentim., pag. 79.

<sup>2</sup> Lettre de Mons. de Veil, Dr en théol. et ministre du St. Evangile, à Mons. Boyle, de la Soc. roy. des sciences à Londres, pour prouver contre l'auteur d'un livre intitulé Critique du Vieux Testament, que la seule Écriture est la règle de la foi. Londres 1678, in-8.—Trad. anglaise, Lond., 1683, in-4. Cette lettre est réimprimée dans l'édit. de Rotterd. 1685 de l'*Hist. Crit.* et trad. en lat. dans les éditions latines de l'*Hist. crit.* de 1685 et celles qui suivirent.

<sup>3</sup> *Nouv. de la Rép. des Lettres*, déc. 1684, art. XI.—Voyez encore sur cet homme curieux, qui, comme son frère, Louis Compiègne de Veil, eut pendant un temps des rapports assez étroits avec Bossuet, qui les avait convertis : *Etudes sur la vie de Bossuet*, par Floquet. Paris 1855, tom. III, pag. 284 et suiv. — *Bibliothèque lorraine* de Dom Calmet. Nancy 1751, in-fol. pag. 1000. — *France protestante* par Haag, tom. IX, pag. 455. — *Lettres choisies* de R. Simon. Tom. I, pag. 87. — *Bibliotheca Hebraea*, de Wolf, tom. I, pag. 1007; tom. IV, pag. 964.

Simon répondit à cette brochure, du reste assez peu remarquable, par une lettre pseudonyme qu'il signa *R. de Lisle, prêtre de l'église gallicane*, le 16 août 1678<sup>1</sup>, mais qu'il ne fit imprimer qu'en 1685 dans l'édition de Rotterdam de l'*Histoire critique*. Son antagoniste répliqua la même année par une *Lettre de Mons. C. M. de Veil, Dr en théol. à Mons. T. Maimbourg, écuyer, etc.* Londres, 1685, in-4<sup>2</sup>, développant les thèses de sa première lettre. Simon lui laissa le dernier mot.

Quelque temps après, et lorsque l'*Histoire critique* eut été supprimée, un érudit d'un grand mérite, alors ambassadeur à Londres de l'électeur de Brandebourg, Ezéchiel SPANHEIM<sup>3</sup>, qui l'avait lue avec un grand intérêt dans un des deux exemplaires envoyés en Angleterre, regretta vivement cet acte d'autorité ; pour y remédier autant qu'il le pouvait et donner du moins au public une idée de ce livre, il fit paraître une brochure anonyme, datée du 10 déc. 1678<sup>4</sup>, dans laquelle il faisait l'analyse raisonnée de l'ouvrage condamné, accompagnée de grands éloges et de quelques critiques très modérées sur les assertions les plus discutables de Simon. La

<sup>1</sup> *Lettre à Monsieur J. S. D. R.* (Justel, secrétaire du roi). Imprimée dans les éditions françaises et latines de l'*Hist. crit.* de 1685 et suiv. — Simon reconnut être l'auteur de cette lettre dans *Rép. aux Sentim.*, pag. 32 et 38.

<sup>2</sup> Voy. l'analyse qu'en donnent les *Acta Eruditorum*, Lips. febr. 1686, pag. 104 à 106. — Théod. Maimbourg, à qui cette lettre est adressée, frère ou cousin du jésuite et historien du même nom, avait eu des changements d'opinions presque aussi fréquents que de Veil ; ayant embrassé avec un certain éclat le protestantisme, il rentra dans l'église catholique lorsque parut l'*Exposition de la foi de l'Eglise catholique*, de Bossuet ; mais il se convertit une seconde fois et publia une réponse à la dite Exposition ; on dit qu'il mourut socinien. Voy. *Biblioth. lorraine* de Calmet, pag. 622.

<sup>3</sup> Né à Genève en 1629 ; connu par d'importants travaux philologiques et numismatiques, frère aîné de Frédéric Spanheim, professeur de théologie à Leyde. Voy. son éloge dans les *Acta Erudit.*, nov. 1711, pag. 522 et suiv.

<sup>4</sup> *Lettre à un amy où l'on rend compte d'un livre qui a pour titre : Histoire critique du Vieux Testament, publiée à Paris en 1678.* Amsterdam, chez Daniel Elsevier, 1679, in-12 de 213 pag. — Reproduite dans les éditions latines et françaises de l'*Hist. crit.* 1685, etc. — On en trouve une analyse dans les *Jugements des savants* d'Adr. Baillet. Amst. 1725, tom. II, 1<sup>re</sup> partie, pag. 95 et suivantes.



courtoisie de Spanheim et le cas qu'il faisait de l'*Histoire critique*, cas exagéré même au gré d'un homme aussi favorable à Simon que Bayle<sup>1</sup>, ne trouva pas grâce cependant devant notre auteur qui n'admettait guère la critique. Il répondit par une lettre, datée du 10 sept. 1679, sous le nom d'*Un théologien de la faculté de Paris*<sup>2</sup>, dans laquelle il relève, il est vrai, les éloges que Spanheim lui décerne, mais se montre très offensé des réserves qu'il avait faites et lui conseille de ne plus parler de choses qu'il n'entend pas ; cette lettre contient en outre, elle aussi, une analyse très détaillée et fort exacte de l'*Histoire critique du Vieux Testament* ; mais comme cette analyse occupait presque toute la lettre, on trouva généralement que Simon aurait mieux fait de s'occuper davantage à répondre aux objections de son adversaire ; pour faire droit à cette observation, il composa en 1685 une *Réponse particulière* à Spanheim ; mais le libraire Leers ne jugea pas à propos de l'imprimer dans son édition de l'*Histoire critique* ; elle ne parut qu'en 1704 à la fin du tom. II des *Lettres choisies* de Simon (reproduite dans le même tome de l'édition de ces lettres en 1730).

L'Angleterre fournit encore à Simon un plus redoutable et moins courtois adversaire dans la personne d'Isaac Vossius ; né à Leyde en 1618, bibliothécaire pendant quelque temps de la reine Christine de Suède, il s'était établi ensuite en Angleterre, où, chanoine de Windsor depuis 1673, il continuait ses vastes études, entouré d'une grande et réputée collection de livres qu'il avait formée pendant sa longue carrière. Simon, dans son *Histoire critique*,

<sup>1</sup> « Le livre de M. Spanheim contre le P. Simon, écrit-il le 24 mars 1680 à Minutoli, ne plaît point du tout ; on trouve qu'il fait plutôt son apologie que sa censure. » *Œuvres diverses*, tom. IV, pag. 576.

<sup>2</sup> *Response à la lettre de M. Spanheim, ou Lettre d'un Théologien de la faculté de Paris, qui rend compte à un de ses amis de l'histoire critique du Vieux Testament, attribuée au P. Simon de l'Oratoire*. Amsterdam, chez Daniel Elsevier, 1680, in-12 de 123 pages. — « La sphère que cette édition porte n'est pas celle des Elsevier et je ne pense pas que Daniel l'ait exécutée, » dit M. Pieters dans ses *Annales de l'imprimerie des Elsevier*. 2<sup>e</sup> édit, Gand, 1858, pag. 374. — Cette *Réponse* se trouve aussi dans les éditions lat. et franç. de l'*Hist. crit.* de 1685 et années suivantes. Simon s'en est reconnu auteur dans la *Rép. aux Sentim.* pag. 211.

avait combattu par de nombreuses et solides raisons l'importance exagérée qu'un ouvrage spécial de ce savant<sup>1</sup> attribuait à la version grecque des LXX, au détriment du texte hébreu de l'Ancien Testament. Vossius ne pouvait laisser passer sans mot dire cette attaque contre son idée favorite ; il soutint son opinion dans un appendice (1680) inséré à la suite de son livre sur les oracles sibyllins<sup>2</sup>, cherchant à prouver que le texte hébreu ne nous étant parvenu que corrompu par les Juifs, la version grecque, qu'il croit du reste inspirée, lui est de beaucoup préférable ; « ouvrage, dit méchamment Bayle<sup>3</sup>, dans lequel on trouve beaucoup de belle et de solide littérature, principalement lorsqu'on ne lit pas la réponse que M. Simon y a faite. » Celle-ci parut sous le nom d'un *Theologus Parisiensis*, à la fin des *Disquisitiones Criticae* (1684) dont nous avons déjà parlé au chapitre précédent<sup>4</sup>; sur quoi réplique de Vossius<sup>5</sup>, puis duplique de Simon<sup>6</sup>, qui laissa enfin le

<sup>1</sup> Is. Vossii *De Septuaginta interpretibus eorumque translatione et chronologia*. Hagæ Comitum, 1661, in-4. — Is. Vossii *Adpendix ad librum de Septuaginta interpretibus, seu Responsiones ad Objecta variorum Theologorum*. Hag., 1663, in 4. — Au moment de son apparition, ce livre avait rencontré déjà beaucoup d'objections ; voy. *Handbuch*, etc., de Rosenmüller, tom. II, pag. 401 suiv.

<sup>2</sup> Isaaci Vossii *De Sibyllinis aliisque, quæ Christi natalem præcessere, Oraculis; accedit ejusdem responsio ad Objectiones nuperæ Criticæ Sacræ*. Oxoniæ, 1680. in-8. — Réimprimé la même année, Lugd. Batav., 1680. in-8.

<sup>3</sup> *Nouv. de la Rép. des Lettres*, avril 1685, art. VI.

<sup>4</sup> Voyez-en le titre détaillé à l'Appendice II.

<sup>5</sup> *Ad iteratas Simonii Objectiones Responsio* dans le volume intitulé : *Isaaci Vossii Variarum Observationum liber*. Londini, Rob. Scott., 1685, in-4. — Dans ce volume se trouve aussi réimprimée la dissertation sur les Sibylles, avec la première réponse à Simon. Voyez un compte rendu de ce volume dans les *N. de la R. des Lettres*, janv. 1685, art. XI. Bayle dit encore à propos de ce livre : « On comprend facilement qu'un aussi habile homme que l'est M. Vossius trouve toujours dans les trésors de sa science de quoi appuyer ses opinions, de sorte que, sans avoir lu la seconde apologie, on s'en fait naturellement celle idée, que c'est un ouvrage où il soutient les faits qu'il a avancés et les conséquences qu'il en a tirées, et où il combat les faits et les conséquences qui semblent favoriser sa partie. »

<sup>6</sup> Richardi Simonis, Gallicanæ Ecclesiæ Theologi, *Opuscula critica adversus Isaacum Vossium, Anglicanæ Ecclesiæ Canonicum. Defenditur sacer Codex Ebraicus et B. Hieronymi Tralatio*. Edinburgi, typis Is. Calderwood (fausse indication

dernier mot à cet adversaire<sup>1</sup>, dont Huet disait très justement : « en toute chose il veut tenir l'empire. »

« On peut deviner, dit spirituellement Bayle après avoir résumé toute cette discussion, quand on sait l'érudition extraordinaire de ces deux messieurs, qu'ils n'ont pas écrit deux fois l'un contre l'autre, sans se mettre bien en colère, et sans se dire bien des injures, car c'est toujours ce qui arrive<sup>2</sup>. » On serait bien embarrassé en effet de donner à l'un des deux adversaires le prix de la violence ; mais quant au fond, la victoire de Simon pouvait se prédire d'avance, non-seulement parce qu'il connaissait mieux la matière en litige, mais parce qu'il avait à combattre un paradoxe évident qui ne reposait sur aucune raison solide ; aussi Huet avait-il de prime abord fort bien jugé : « On me rapporte que Vossius prétend être maître, non-seulement dans une science, mais dans toutes ; or il se trouve que ceux qui cherchent ainsi le premier rang dans toutes les disciplines ont bien de la peine à tenir seule-

pour Rotterdam, R. Leers), 1685, in-4 de 86 pages. — Voy. *Journal des Sçavans*, 18 juin 1685, éd. d'Amsterd., pag. 298 suiv., et *Acta Erud.*, febr. 1686, pag. 106 suiv. — Ces *Opuscula* renferment d'abord une réimpression corrigée des *Castigationes Theologi Parisiensis*, parues en 1684, suivies de quelques chapitres relatifs aux LXX, extraits des *Disquisitiones criticae*. Ces pièces sont suivies de la nouvelle réponse (pseudonyme) de Simon, avec nouvelle pagination et le titre suivant : *Hieronimi Le Camus, Theologi Parisiensis, Judicium de nupera Isaaci Vossii ad iteratas P. Simonii Objectiones Responsione*. Edinburgi (c'est-à-dire Rotterdam), 1685, in-4 de 64 pages, daté de Juliobonæ in Caletibus, die 12 janv. 1685. — Dans le titre courant au haut des pages il y a partout *Hieronymus a Sancta Fide*, au lieu de Hieronymus Le Camus, nom indiqué sur le titre. — On voit que Simon tenait toujours à faire croire à des auxiliaires parmi les *Théologiens de Paris* ; il en avait usé déjà ainsi en répondant à de Veil et à Spanheim, fiction bien innocente, car elle ne trompait personne. — Simon reconnaît être l'auteur de cet opuscule dans *Rép. aux Sentim.*, pag. 147.

<sup>1</sup> *Isaaci Vossi Observationum ad Pomponium Melam Appendix. Accedit ejusdem ad tertias P. Simonii Objectiones Responsio. Subjungitur Pauli Colomesii ad Henricum Justellum Epistola*. Londini, Rob. Scott, 1686, in-4. — Voy. le compte-rendu de ce volume dans les *Acta Eruditorum*, avril 1687, pag. 220. — La lettre de Colomiès, ami de Vossius et son grand admirateur, est en français et ne contient que des remarques peu importantes. Elle est réimprimée dans *Colomesii Opera*. Hamburg, 1709, in-4, pag. 798 suiv.

<sup>2</sup> *Nouv. de la Rép. des Lettres*, avril 1685, art. VII.

ment le troisième ou le quatrième. Il cherche toujours les paradoxes, méprisant les opinions admises pour en soutenir de nouvelles ; tel est son système sur les LXX<sup>1</sup>. »

Cette polémique contre un adversaire si acharné ne préoccupait pas seule Simon ; en 1685, il profitait de la publication de son *Histoire critique* à Rotterdam pour faire, dans la nouvelle préface anonyme qu'il y mit, une prompte justice de deux auteurs assez hardis pour le combattre. L'un, Guil. SALDEN, d'abord pasteur à la Haye, puis professeur en théologie à Utrecht, avait consacré un chapitre d'un de ses ouvrages<sup>2</sup> à réfuter les principes de la critique de Simon ; Bayle lui rend le témoignage « qu'il ne propose ses propres sentiments qu'avec modestie et ne réfute ceux des autres que bien honnêtement. » Ce fut peut-être pour Simon une raison de le traiter avec grossièreté ; il cite une prétendue lettre qu'il dit avoir reçue d'un de ses amis (c'est toujours le même système) où le pauvre homme est rudement malmené : « il a écrit un gros livre où il ne paraît pas une once de bon sens... et ne pouvant pas même remplir un chapitre entier, il fait à peu près comme ces ivrognes qui, étant toujours prêts à tomber, s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent devant eux, etc. » Il est certain qu'avec un tel adversaire, le plus sage était de se taire ; c'est aussi ce que fit Salden, et Bayle<sup>3</sup> nous apprend « qu'un de ses amis ayant voulu le venger par une lettre qui contient une satire très enjouée de la préface de Simon, il en empêcha la publication. »

Il n'en fut pas tout à fait de même du second adversaire dont Simon s'occupe dans sa préface de 1685 ; c'était un auteur ano-

<sup>1</sup> Lettre du 4 mars 1662 à Etienne Le Moine, dans les *Dissertations sur diverses matières... recueillies par l'abbé de Tilladet*. La Haye, 1714, in-12, tom. II, page 280. — Voyez encore une lettre à Vossius lui-même, pag. 306.

<sup>2</sup> Guil. Saldeni *Otia theologica, sive Exercitationum subcisivarum varii argumenti Libri VI*. Amstelodami, H. Boom, 1684, in-4. — Voyez-en l'analyse dans les *Nouv. de la Rép.*, etc., juin 1684, art. VI, et *Acta Erud.*, nov. 1684, pag. 517 suiv. — Salden, dans ce volume, était entré en campagne aussi contre Spinoza et contre l'auteur des Préadamites, les critiques les plus négatifs de l'époque.

<sup>3</sup> *Nouvelles*, etc., décemb. 1684, art. XI. — Salden se ravisa pourtant plus tard et releva brièvement et dignement l'attaque de Simon dans la préface de son ouvrage *De libris variorumque eorum usu et abusu Libri II*. Amstel., 1688, in-8.

nyme qui, dans un ouvrage récent <sup>1</sup>, avait répondu point par point aux instructions préparées par l'assemblée du Clergé de 1682 pour les missionnaires chargés de convertir les protestants ; en combattant la huitième de ces instructions ou *méthodes*, dans laquelle il était dit « que l'Écriture dépend du témoignage de l'Église, » l'auteur <sup>2</sup> prenait vivement à partie l'Histoire critique de Simon comme l'ouvrage le plus considérable dans lequel cette thèse catholique était soutenue. Les réponses que lui fait Simon sont modérées, et contrastent avec celles dont nous venons de parler ; c'est que, sans doute, il avait reconnu au travers de l'anonyme, un homme, jeune encore, il est vrai, et qui n'avait pas le nom européen que lui attirèrent plus tard ses vastes travaux, mais doué d'un esprit ferme et droit, possédant de très grandes connaissances et qui était déjà fort considéré ; nous voulons parler de Jacques BASNAGE, alors pasteur à Rouen <sup>3</sup>. Il répliqua bientôt à Simon, toujours en termes très convenables, s'attachant à diminuer l'importance des corruptions du texte de l'Ancien Testament signalées par ce dernier, et à prouver que nous pouvons fort bien comprendre le sens de l'Écriture sans avoir recours à la Tradition de l'Église ; c'était là, en effet, plus que les questions critiques, le point essentiel aux yeux des savants protestants. Cette réplique parut à la fin d'un petit volume où Basnage imprimait une lettre de Chrysostome, retrouvée au XVI<sup>e</sup> siècle, mais dont les catholiques avaient contesté l'existence jusque-là, ayant réussi à en supprimer l'impression <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Examen des méthodes, proposées par Mrs. de l'Assemblée du Clergé de France, en l'année 1682.* A Cologne, chez Pierre Marteau (c'est-à-dire Rotterdam), 1684, in-12 de 523 pag.

<sup>2</sup> Pag. 218 suiv.

<sup>3</sup> Né en 1653 ; depuis la révocation de l'édit de Nantes, pasteur à Rotterdam, puis à La Haye ; il publia de remarquables ouvrages. Celui que nous avons cité fut sa première publication ; parmi beaucoup d'autres qu'il composa ensuite, on estime son *Histoire de l'Église depuis J.-C. jusqu'à présent*, ses *Annales des Provinces-Unies* (dont il avait été nommé historiographe), son édition fort augmentée des *Lectiones antiquæ* de Canisius, et surtout son *Histoire des Juifs*.

<sup>4</sup> *Divi Chrysostomi Epistola ad Cæsarium monachum, juxta exemplar cl. v. Em. Bigotii; cui adjunctæ sunt tres epistolæ. Dissertationes: prima, de Apollinaris hæresi; secunda, de variis Athanasio suppositiis operibus; tertia, adversus Si-*

Jacques Basnage eût été très capable de combattre Simon plus longuement et d'entrer plus à fond dans le débat, pour éclaircir par la discussion quelques-uns des points critiques soulevés par son adversaire ; avec la connaissance de la langue et de l'histoire des Juifs dont il fit preuve plus tard, il eût assurément fourni des travaux importants. Il en eût été de même pour plus d'un pasteur de l'église protestante de France, si la révocation de l'édit de Nantes n'était pas venue à ce moment précisément (1685) disperser en tous pays ces hommes dévoués, interrompre leurs travaux commencés, les dépouiller de leurs livres et de leurs biens, et les forcer à se créer dans l'exil de nouveaux moyens d'existence. Le plus savant des pasteurs de Paris, Pierre ALLIX, qui, d'après le témoignage d'un de ses biographes<sup>1</sup>, possédait très bien l'hébreu, le syriaque et le chaldéen, et dont nous avons déjà vu la participation à une traduction nouvelle de la Bible, eut un moment l'intention d'entrer dans la lice<sup>2</sup>, mais d'autres occupations plus pressantes, qu'il trouva en Angleterre où il s'était réfugié, l'empêchèrent de donner suite à ce dessein.

Mais un autre protestant, et l'un des premiers érudits de son siècle, était entré en campagne contre Simon et lui donnait le plus rude des assauts. Jean LE CLERC (en latin Clericus), né à Genève en 1657 et attiré en Hollande par la liberté entière qu'il y trou-

*monium. Authore Jaq. Basnage. Rotterdami, Abr. Acher, 1687, in-8.*—Voyez-en le compte-rendu dans les *Nouvelles de la Rép.*, etc., mars 1687, art. IV, et *Acta Erud.*, octobre 1687, pag. 563 suiv. — En 1694, on mit à ce volume une nouvelle dédicace en 10 pages et un autre titre, et, ainsi rajeuni, il reparut soi-disant comme édition nouvelle, intitulée: *Jacobi Basnage Dissertationes historico-theologicae*, etc. Rotterdami, P. v. d. Slaart, 1694, in-8.

<sup>1</sup> Cité par Haag, *France protestante*, tom. I, pag. 63.

<sup>2</sup> Bayle écrit le 9 juillet 1687 à Lenfant : « M. Allix a recouvré tous ses papiers et tous ses livres. Il espère, aussi bien que vous, qu'il répondra et à M. Boileau (sur l'eucharistie) et à M. Simon. Ces deux docteurs ont besoin d'être un peu mortifiés, tant ils sont hardis et entreprenants. » *Lettres choisies de M. Bayle*, Rotterdam, 1714, in-12, tom. I, pag. 227. — Déjà le 8 juillet 1686, Bayle écrivait à Minutoli : « Simon est dans le fond un impie, qui, pour faire sa cour aux persécuteurs de France, s'est déchainé sur nous, comme un cheval, ou comme un dogue enragé, dans son dernier livre. M. Allix devrait lui apprêter sa sauce. » *Ibid.*, pag. 224.

vait pour suivre des convictions trop peu orthodoxes pour sa patrie, avait été nommé professeur de philosophie, d'hébreu et de belles-lettres dans le collège des Arminiens, à Amsterdam, dès 1684. Le Clerc avait eu à se plaindre de Simon : lorsque celui-ci avait publié son projet anonyme d'une nouvelle polyglotte<sup>1</sup>, dans la préface duquel il réclamait les conseils de tous les savants, Le Clerc, prenant cette prière au sérieux, avait remis à l'adresse indiquée dans ce projet une longue lettre latine<sup>2</sup> signée du pseudonyme *Critobulus Hierapolitanus* et datée de *Hierapoli 4 Nov. 1684* ; dans cette lettre, après avoir exprimé, tout en faisant ses réserves, l'intérêt avec lequel il avait lu l'*Histoire critique*, il félicitait l'auteur anonyme de son projet et lui faisait part de ses réflexions sur cette matière. Le nouvel Origène, pseudonyme sous lequel Simon s'était caché, resta assez longtemps sans répondre, mais lorsqu'il sut que son libraire allait publier la lettre de Le Clerc, il le lui défendit, et répondit à l'auteur par un petit billet assez dédaigneux et fort sec, écrit en flamand, pour mieux le dérouter<sup>3</sup>.

Le professeur d'Amsterdam, irrité sans doute d'un tel procédé, et piqué au jeu par la préface de la nouvelle édition de l'*Histoire critique* qui venait de paraître, dans laquelle il était dit « qu'on aurait de la peine à trouver parmi les protestants un homme capable de faire une réponse à l'*Histoire critique*, » prit lestement la plume et composa en fort peu de temps une critique détaillée et solide de cet ouvrage<sup>4</sup>. Sous forme de lettres dans lesquelles il

<sup>1</sup> Ce projet, esquissé déjà à la fin de l'*Hist. crit. du V. T.*, était développé par Simon dans une brochure signée du nom d'*Origène*, le 20 août 1684 et intitulée : *Novorum Bibliorum Synopsis*. Ultrajecti, F. Arnold, 1684, 31 pag. in-8. — Voy. *Nouv. de la Rép. des Lett.*, octobre 1684, art. XIII. — Simon avait donné de nouveaux développements à son projet dans une seconde brochure, soi-disant une réponse à la précédente, signée du nom d'*Ambroise*, kal. dec. 1684, intitulée : *Ambrosii ad Originem Epistola de novis Bibliis Polyglottis*. Ultrajecti, F. Arnold, 1685, in-8. — Voy. *Nouvelles*, etc., janvier 1685, art. IX, et *Journal des Sçavans*, 30 juillet 1685.

<sup>2</sup> Reproduite dans la *Déf. des Sent.*, pag. 421 et suiv.

<sup>3</sup> Il est inséré en français dans la *Rép. aux Sent.*, pag. 5

<sup>4</sup> *Sentimens de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux*

prétend rendre compte des conversations de trois amis, Le Clerc procède à un examen approfondi du livre en question, pesant d'une main sûre la valeur de toutes les assertions, scrutant d'un œil exercé toutes ses preuves, et ne laissant rien passer à la légère. Cette polémique est poursuivie partout, si ce n'est avec une urbanité parfaite, du moins sans injure ni personnalités; Le Clerc écrit avec ordre et clarté, dans un style précis et dégagé, et souvent avec beaucoup d'esprit. Il défend contre Simon les principes protestants, tout en déclarant que ce dernier ne les a pas attaqués sérieusement, mais seulement par les obligations de sa position; il relève plusieurs assertions qui ne reposaient que sur des hypothèses, mais surtout fait ressortir avec beaucoup de justesse le défaut essentiel de l'ouvrage de Simon, celui de s'être trop borné à l'histoire du texte et à celle du canon, et de ne pas avoir poussé ses recherches d'une manière spéciale sur les divers livres de l'Ancien Testament, pour faire connaître exactement leurs auteurs, l'époque, le lieu et le but de leur composition<sup>1</sup>. Allant plus loin, Le Clerc cherche à remédier à ce défaut et veut combler ces lacunes par ses propres observations; c'est par ce côté-là surtout, plus encore que par le côté polémique, que son ouvrage est remarquable et mérite une place importante dans la critique biblique; on l'a si bien senti en Allemagne que, près d'un siècle plus tard, on en fit encore une traduction<sup>2</sup>. Les vues de Le Clerc, il est vrai, ne sont pas toutes suffisamment fondées; mais elles sont inspirées

*Testament, composée par le P. Richard Simon de l'Oratoire; où en remarquant les fautes de cet Auteur, on donne divers Principes utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte.* Amsterdam, H. Desbordes, 1685, 457 pages in-8. — Voy. *Nouv. de la Rep. des Let.*, juillet 1685, et *Acta Erud.*, septembre 1686, pag. 432 et suiv. — Le Clerc avoue cet ouvrage dans son *Parrhasiana*, 2<sup>me</sup> édit. Amsterdam, 1701, in-8, tom. 1, pag. 358 et suiv. — Un nouveau titre, suivi d'une préface, rajeunit cet ouvrage, en simulant une seconde édition d'Amsterdam, Mortier, 1711.

<sup>1</sup> *Sentim.* pag. 6 et suiv. et 177. — *Def. des Sentim.* pag. 14 et suiv.

<sup>2</sup> *Briefe einiger holländischen Gottesgelehrten über P. Simon's Kritische Geschichte des Alten Testaments, herausgegeben von Le Clerc. Aus dem französischen übersetzt und mit Anmerkungen und Zusätzen vermehrt.* s. 1. (Zürich). 1779, 2 vol. in-8. — Cette traduction est due à Henri Corrodi, qui y joignit des remarques et des appendices intéressants.



par un esprit large et libre, plus dégagé même que celui de Simon des opinions traditionnelles <sup>1</sup>, ce que l'on sent en particulier en lisant les chapitres où il traite de l'inspiration.

Il serait intéressant et instructif d'exposer ici les principales idées de Le Clerc et de les mettre en parallèle avec celles de Simon, mais cela nous mènerait trop loin. Disons seulement que, de cet examen comparatif, il ressortirait que Simon avait trouvé ici, sous le personnage d'un adversaire, un homme animé du même esprit que lui et travaillant dans le même sens.

C'est ce que ce dernier ne sut ou ne voulut pas comprendre ; irrité de l'audace du jeune professeur qui avait osé l'attaquer, il ne vit dans son livre que les pages qui le touchaient personnellement, et il répondit à sa spirituelle polémique par un fort volume plein d'injures lourdes et de dédains mal placés <sup>2</sup>. Il y suit son adversaire pied à pied, et, tout en donnant quelques développements intéressants aux assertions de son *Histoire critique*, il ne veut accepter sur aucun point les observations de Le Clerc, prétendant prouver partout que ce dernier n'entend rien à la matière en question ; les termes de galimatias, d'ignorance et de manque de jugement reviennent presque à chaque page.

Le Clerc ne pouvait laisser cet ouvrage sans réplique, et dans un second volume <sup>3</sup>, il reprend tous les points à nouveau, déve-

<sup>1</sup> C'est ce qui fait dire à Bayle, dans une lettre à Lenfant, du 6 juillet 1685 : « M. Le Clerc vient de faire un livre contre M. Simon ; il y a de bonnes choses, mais trop hardies. Vous devriez l'avertir qu'au lieu de faire du bien au parti qu'il a embrassé, je veux dire aux Arminiens, il servira à les rendre plus odieux ; car il ne servira qu'à confirmer les gens dans la pensée où on est ici, que tous les Arminiens savants sont Sociniens pour le moins, etc., etc. » *Oeuvres diverses* de Bayle, tom. IV, pag. 619.

<sup>2</sup> *Réponse au Livre intitulé Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament, par le Prieur de Bolleville. Outre les Réponses aux Théologiens de Hollande on trouvera dans cet Ouvrage de nouvelles Preuves et de nouveaux Eclaircissemens pour servir de supplément à cette Histoire Critique.* Rotterdam, R. Leers. 1686, 256 pag. in-4.—L'ouvrage est daté du 15 septembre 1685 — Voy. *Nouvelles*, etc., novembre 1685, art. VIII, et *Acta Erudit.*, septembre 1686, pag. 439 et suiv.

<sup>3</sup> *Défense des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament, contre la Réponse du Prieur de Bolleville.* Amsterdam,

loppant les idées du premier, les élucidant et les fortifiant par de nouvelles preuves. Cette réplique était d'autant plus forte, qu'à la rage de son adversaire, l'auteur n'opposait que le calme dont il avait déjà usé, et qu'il ne relevait que rarement les sorties violentes de Simon.

Celui-ci voulut avoir le dernier mot, et, dans un nouvel ouvrage<sup>1</sup>, écrit dans le même esprit que le premier, il reproduisit à peu près les mêmes choses; bien qu'il contienne peu de nouvelles recherches, ce volume, comme tout ce que Simon publia, renferme pourtant des pages intéressantes; mais les personnalités et les injures y reviennent avec une persistance fastidieuse. Le Clerc, ainsi qu'il l'avait annoncé, ne répondit plus. Par la suite l'*Histoire critique* aussi bien que les *Sentimens* furent mis sur la même ligne par les adversaires d'une recherche indépendante, et combattus ensemble.

Simon profita aussi de son dernier ouvrage contre Le Clerc pour exécuter JURIEU (*l'injurieux*, comme l'appellent ses adversaires) avec une ironie permise cette fois. En répondant aux *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, de Nicole, par ses *Préjugés légitimes contre le Papisme* (Amsterdam, 1685, 2 vol. in-4°), Jurieu s'était efforcé entre autres de démontrer que le pape était la bête de l'Apocalypse; Simon releva la chose en passant<sup>2</sup>, ce qui lui valut de la part de l'irascible pasteur de Rotterdam un *coup de fouet*<sup>3</sup>,

Henri Desbordes. 1686, 459 pag. in-8. — Voy. *Acta Erudit.*, juillet 1687, pag. 363 et suiv.

<sup>1</sup> *De l'Inspiration des Livres Sacrés; avec une Réponse au Livre intitulé: Défense des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament, par le Prieur de Bolleville.* Rotterdam, R. Leers. 1687, 221 pag. in-4. — Voy. *Acta Erudit.*, juillet 1687, pag. 367 et suiv. — Nous parlerons plus loin de la Lettre sur l'Inspiration qui occupe les cinquante premières pages de ce volume,

<sup>2</sup> *Rep. aux Sentim.*, pag. 218 à 221.

<sup>3</sup> C'est le titre du chapitre de son curieux et fanatique *Accomplissement des prophéttes* (Rotterdam, 1686, 2 vol. in-12), tom. I, pag. 354, où il réplique à Simon; il retrancha ce chapitre dans la seconde édition qui parut encore la même année.—Voy. sur cet ouvrage singulier les *Nouv. de la Rép. des Let.*, mars et septembre 1686, et *Oeuvres diverses de Bayle*, tom. IV, pag. 625 et 631, et tom. II, pag. 714, et *Dictionnaire de Chauffepié*, tom. III, pag. 67.

auquel le critique se montra fort sensible. Il y répondit soit dans un chapitre de sa *Réponse à la Défense des Sentim.* (pag. 189 à 198), dont nous avons donné un échantillon, soit, avec plus d'esprit encore et surtout plus de finesse, dans une brochure anonyme intitulée : *Lettre des Rabbins des deux synagogues d'Amsterdam, à M. Jurieu; traduite de l'espagnol.* Suivant la copie imprimée chez Joseph Athias, à Bruxelles, 5446. (Amsterd., P. Mortier, 1686, 40 pag. in-12<sup>1</sup>.)

Jusqu'à ce moment, toutes les attaques contre l'Histoire critique étaient parties du côté protestant, et il est curieux de constater combien peu, sauf pour la supprimer, on s'en occupait dans la France désormais toute catholique. Huet, dans sa *Demonstratio Evangelica* (Paris, 1679, in-fol.<sup>2</sup>), répondant aux attaques de Spinoza et de La Peyrère contre l'origine mosaïque du Pentateuque, ne la connaît pas encore ; le franciscain Frassen de même, dans ses *Disquisitiones Biblicae, quatuor libris comprehensæ* (Paris, 1682, in-4<sup>o</sup>), faites en partie d'après l'ouvrage précédent, ne s'occupe pas non plus du livre de Simon, bien que, *nouveau David*, il entre en campagne contre les géants de la critique nouvelle.

Il n'en fut pas de même dans l'ouvrage que *Louis Elliès DuPIN*

<sup>1</sup> Cette pièce est reproduite dans les *Lettres choisies*, tom. I, pag. 318 et suiv. Conf. *Oeuvres diverses* de Bayle, tom. III, pag. 629. — Il en parut une traduction hollandaise : *Brief van de Rabbinen der twee Synagogen van Amsterdam aen Mons. Jurieu. Uyt het Spaens vertaelt.* Naer der copie, gedr. by Joseph Athias, tot Brüssel. 5446 (c. a. d. Amsterdam, 1686,) in-4.

<sup>2</sup> Disons en passant que, si nous en croyons Huet, Simon eut un moment l'intention de publier une édition abrégée de l'ouvrage un peu indigeste du savant évêque d'Avranches ; mais ce dernier s'y opposa, ayant appris que Simon voulait « interpoler, refondre, désarticuler son livre, l'accommoder à son dessein et le faire entièrement le sien propre, » *Mémoires de Dan. Huet, trad. par Ch. Nisard* Paris, 1853, in-8, pag. 178. — Huet aurait bien dû nous dire quelles raisons poussaient Simon, qui savait faire des livres de son propre fond, à en publier un éloigné à ce point de son génie ; aussi n'avons-nous pas moins de peine à ajouter foi à cette assertion, qu'à celle du même Huet, assurant Grævius, dans une lettre datée du 15 cal. maj. 1679, que Spinoza, sur son lit de mort, aurait dit ne désirer vivre encore un peu, que pour pouvoir lire et réfuter l'ouvrage de Huet. (*Dissertations, etc., recueillies par de Tilladet.* La Haye, 1714, tom. II, pag. 243.) La *Demonstratio evangelica* ne fut décidément pas un événement aussi important que son auteur veut bien se l'imaginer.

venait de commencer ; ce jeune docteur de Sorbonne (né en 1657) avait entrepris un immense travail devant lequel de moins courageux eussent reculé, une sorte d'histoire littéraire des théologiens depuis le commencement de l'Eglise chrétienne, à laquelle il donnait le titre de *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques* ; en tête du premier volume, paru à Paris en 1686, in-8<sup>1</sup>, et consacré aux écrivains des trois premiers siècles, il avait inséré une *Dissertation préliminaire sur les auteurs du Vieux et du Nouveau Testament*, dans laquelle il traitait les principales questions de l'introduction biblique ; ce travail, quoique bref, était fait avec soin et avec une certaine liberté de pensée ; c'est ainsi qu'il ne craignait pas de se rapprocher des protestants dans la manière de considérer les livres apocryphes de l'Ancien Testament ; sur la question de l'auteur du Pentateuque, par contre, il s'efforçait de répondre aux objections de Hobbes, Spinoza et La Peyrère, et réfutait en même temps le système de Simon, sans toutefois nommer ce dernier. Mais, nous le savons de reste, Simon n'était pas endurant pour les critiques, aussi eut-il bientôt fait d'écrire une réponse et de l'insérer à la fin d'un opuscule, sous presse à ce moment, dans lequel il montrait que son hypothèse des écrivains publics n'enlevait rien à l'autorité des Ecritures et se conciliait fort bien avec la doctrine de l'inspiration ; comme c'était là le grand reproche que Bossuet et le docteur Pirot avaient fait à son livre lors de sa suppression, c'est à ce dernier, son examinateur officiel, qu'il adresse cette brochure<sup>2</sup>. Du Pin répliqua en peu de

<sup>1</sup> Voyez-en le compte-rendu dans les *Nouv. de la Républ. des Lettr.*, juin 1686, art. IV.

<sup>2</sup> *Lettre à Monsieur l'Abbé P. D. et P. en Th.* (Pirot, docteur et prof. en théologie), *touchant l'Inspiration des Livres Sacrés, par R. S. P. D. B.* (Rich. Simon, prieur de Bolleville). Rotterdam, R. Leers, 1686, 50 pag. in-4. — Cette lettre est datée, à la fin, du 15 nov. 1686. — Voy. *Nouv. de la Rép.*, déc. 1686, art. VII. — Dès que la *Réponse à la Défense des Sentim.* fut imprimée, au commencement de 1687, on mit à la *Lettre à Pirot* (dont cette *Réponse* continue la pagination pour ne faire qu'un volume des deux ouvrages) un nouveau titre général pour les deux ouvrages avec la date de 1687, au-devant de celui que nous venons d'indiquer : *De l'Inspiration des Livres Sacrés ; avec une Réponse*, etc. Rotterdam, 1687. — Beaucoup d'exemplaires n'ont que ce seul titre au lieu des deux. — On peut voir

mots à la partie de cette lettre qui le concernait dans la seconde édition de son premier volume, qui parut en 1688, in-8<sup>1</sup>; et Simon y opposa tout de suite une dissertation sous le nom de Reuchlin<sup>2</sup>, qui resta sans réponse; « M. Du Pin, dit cet auteur parlant de lui-même<sup>3</sup>, ennemi des contestations personnelles ne dit plus rien à M. Simon et s'est contenté de soutenir plus au long dans ses *Prolégomènes sur la Bible*, ce qu'il avait dit dans sa *Dissertation préliminaire*. »

Par la suite Simon reprit de nouveau la plume contre Du Pin et prépara un ouvrage assez volumineux où il relevait avec son àpreté ordinaire les erreurs contenues non-seulement dans les *Prolégomènes*, mais aussi dans le corps même de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, pour laquelle il fournit plus d'une rectification intéressante; mais cet ouvrage, resté inachevé, ne parut que bien des années après leur mort à tous deux<sup>4</sup>.

dans quelques lettres de Pirot, insérées dans les *Œuvres de Bossuet*, ce que ce docteur pensait de cette *Lettre* à lui adressée.

<sup>1</sup> Il fut réimprimé plusieurs fois sans grands changements, tant à Paris qu'en Hollande, jusqu'en 1699, où Du Pin étendit beaucoup sa *Dissertation préliminaire* et en fit un ouvrage à part sous le titre de *Dissertation préliminaire ou Prolégomènes sur la Bible*, en 2 vol. in-8. — Voy. *Acta Erudit.*, janv. 1700, pag. 4 suiv. et janv. 1701, pag. 7 suiv., et *Journal des Sçavans*, 1699. — Il en parut une nouvelle édition à Paris, 1701, 2 vol. in-4, reproduite la même année à Amsterdam, aussi en 2 vol. in-4. Cet ouvrage, ainsi augmenté, donne une idée assez exacte du point où on était en fait d'Introduction biblique dans la partie éclairée du clergé en France. Conf. *Handbuch*, etc., de Rosenmüller, tom. I, pag. 99 suiv.

<sup>2</sup> *Dissertation critique sur la nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques, où l'on établit en même temps la vérité de quelques principes que l'on a avancés dans l'Histoire Critique du Vieux Testament Par Jean Reuchlin*. Francfort, Fréd. Arnaud (c'est-à-dire Rotterdam, R. Leers), 1688, 125 pag. in-12.

<sup>3</sup> *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*, tom. XIX, édit. d'Amsterdam, 1715, in-4, pag. 84.

<sup>4</sup> *Critique de la Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques et des Prolégomènes de la Bible, publiés par M. Elliès DuPin, avec des Eclaircissemens et des Supplémens aux endroits où on les a jugés nécessaires. Par feu M. Richard Simon. Avec des Remarques*. Paris, Et. Ganeau, 1730, 4 vol. in-8. — Voyez *Journal littéraire*, La Haye, 1730, tom. XV, pag. 466 suiv.; *Lettres sérieuses et badines*, tom. III, La Haye, 1730, pag. 430 suiv.; *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe*, avril, mai et juin 1730. — Le *Journal des Sçavans* de sept. 1730, édit.

Un des moindres adversaires, enfin, avec lesquels Simon ait eu à lutter, fut un de ses anciens confrères de l'Oratoire, le P. Michel LEVASSOR, qui, dans son traité apologétique <sup>1</sup>, combattit longuement ses opinions sur l'Ancien Testament concurremment avec celles de LeClerc et de Spinoza, et reprocha en outre à Simon son ingratitude envers l'Oratoire. Celui-ci répondit par un libelle anonyme <sup>2</sup> fort peu mesuré, où il dit sur son ancienne congrégation tout le mal qu'il en pensait, et raconte en passant beaucoup de particularités sur sa vie à lui-même. Son adversaire, fort maltraité, voulut se rattraper en insérant dans la préface de la *Paraphrase de l'Évangile de St. Mathieu* (Paris 1688, in-12) qu'il préparait, des *Réflexions contre la critique du Nouveau Testament de M. Simon*, nouvellement parue; mais son supérieur, le P. de Sainte-Marthe, avec lequel il était depuis longtemps en dispute, réussit non sans peine à faire retrancher cette diatribe de son livre <sup>3</sup>, qui ne conserva que le titre de ce chapitre, dont LeVassor cependant fit insérer un extrait dans le *Journal des Sçavans* du 28 mars 1689.

d'Amsterdam, pag. 15 suiv., en rendant compte de cet ouvrage, mit très fortement en doute qu'il fût réellement de Simon, quoique son style et sa manière se reconnaissent à chaque page. Le Père Souciet, jésuite, répondit par une lettre, insérée dans le numéro de mai 1731, pag. 129 suiv., affirmant l'authenticité de l'ouvrage et se donnant pour l'auteur des remarques anonymes jointes à l'ouvrage et dans lesquelles Simon est souvent rectifié.

<sup>1</sup> *De la Véritable Religion*. Paris, Cl. Barbin, 1688, 710 pag. in-4. — Voyez *Journal des Sçavans*, 31 janv. et 7 février 1689, et *Nouv. de la Rep.*, janv. 1689, art. I. — Cette apologie était si mal faite que, d'après le P. Batterel, « des personnes très éclairées et d'une éminente piété dissuadaient leurs pénitents de lire ce livre, par la crainte qu'ils n'y trouvassent les objections proposées contre la religion plus fortes que les réponses.... M. Racine pensait de même. » *Mémoires domestiques* (mscr.) pour servir à l'Hist. de la Congr. de l'Orat. 3<sup>e</sup> partie, tom. II, chap. 263. — Le Vassor quitta du reste l'Oratoire en 1690 pour se rendre en Hollande et de là en Angleterre, où il se fit protestant en 1697. Il mourut à Londres en 1718. Voyez son Éloge dans les *Nouvelles littéraires* de La Haye, tome VIII.

<sup>2</sup> *Apologie pour l'Auteur de l'Histoire Critique du Vieux Testament contre les faussetés d'un Libelle publié par Michel LeVassor, Prêtre de l'Oratoire*. Rotterdam, R. Leers, 1689, 141 pag. in-16. — Voy. *Journal des Sçavans*, 7 févr. 1689.

<sup>3</sup> Voy. *Mémoires domestiques* du P. Batterel. 3<sup>e</sup> partie, tom. II, chap. 263.

A ce moment (1689), l'*Histoire Critique du Texte du Nouveau Testament* venait de paraître et toute l'activité de Simon se portait soit sur la préparation des volumes suivants de ce grand ouvrage, soit sur les polémiques qui y avaient rapport, de sorte qu'il laissa sans réponse les attaques qui furent encore faites contre son *Histoire du Vieux Testament*. Il avait déjà laissé passer sans les relever quelques publications sans importance ; nous croyons cependant devoir les mentionner, ainsi que les ouvrages parus depuis 1689, afin de présenter aussi complètement que possible la bibliographie de cette polémique qui n'a encore jamais été relevée :

La plupart de ces réfutations parurent en Allemagne ; cependant, outre celles que nous avons déjà mentionnées, il en vint encore une d'Angleterre, dont nous ne connaissons que le titre ; elle est jointe à une traduction anglaise du *Discours sur les preuves des livres de Moïse* de Filleau de la Chaise (sous le pseudonyme de *M. Dubois de la Cour*), que l'on trouve dans plusieurs éditions du XVII<sup>e</sup> siècle des *Pensées* de Pascal, après le *Discours sur les Pensées de Pascal* du même auteur : *A Discourse proving the Divine Original of the Five Books of Moses. Translated from the French, by William LORIMER ; with an Examination of Father Simon's Critical History of the Old Testament, by the Translator.* London, 1682, in-8, et dans les *Œuvres* de Lorimer, Glasgow, Foulis, 1759, 2 vol. in-8. — Voy. *Bibliotheca britannica* de Rob. Watt. Edinburgh, 1824, in-4, tom. I, pag. 128 u.

10. JOACH. WOLFF, *Historia critica Vet. Testamenti Richardi Simonis, in Epistola ad Parentem repetita.* Hamburgi, 1681, 36 pages in-12. — Nous n'avons encore pu trouver cette brochure, citée par J.-C. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. IV, pag. 8.

*Historia critica Vet. Testamenti Autore R. Simone Parisiensi edita, Oratione inaugurali discussa a Jo. BENED. CARPZOV.* Lipsiæ, J. Gross, 1684, 39 pages in-4. — Ce discours d'installation n'est qu'une discussion superficielle. Plus superficiel encore est l'ouvrage suivant :

JANI BIRCHERODII, S. Theol. Doct. et Prof. in Acad. Hafniensi, *Lumen Historiæ sacræ Vet. et Novi Testamenti per Tabulas chronologicas aeri incisas representatum, etc.... Additur Tabularum explicatio, in qua fundamenta chronologica Codicis hebræi breviter exponuntur, et præcipue contra hodiernos criticos Richardum Simonem et Isaacum Vossium vindicantur.* Hafniæ, J. Liebe, 1687, 68 pag. in-fol. — Voy. *Nouv. de la Rép. des Lett.*, août 1688, catal. art. I. — L'ouvrage suivant, plus considérable, ne vaut guère mieux :

*Ad M. D. G. Examen supra Librum quemdam R. P. Simonis, Oratorii ordinis, cujus hic in fronte titulus est : La critique du V. T..... Item de Libro Theologo-*

*rum quorundam-Hollandiæ cujus inscriptio : Sentimens..... Est autem Tractatus hic Apologia S. Scripturæ et S. Patrum, in lucem data a MATTHIA HONCAMP, Can. Cap. ad Gradus B. M. Virg. Moguntia ejusdemque Colleg. Eccles. ad Gradus Prædicatore Ordinario. Moguntia 1688, 236 pag. in-8. — Voy. Nouv. de la Rep., mai 1688, art. VI. — Ce livre fut rajeuni deux ans plus tard par un titre nouveau : MATTH. HONCAMP, S. Scripturæ et S. Patrum Apologia. Moguntia, sumptibus autoris, 1690, in-8. — Voy. Acta Erud., déc. 1690, pag. 600 suiv. Le Clerc en donne aussi un compte-rendu, suivi des répliques aux attaques qui le concernaient. dans sa Bibliothèque universelle, tom. X, pag. 125 suiv.*

Décidément, l'Allemagne avait bien à faire encore pour être en état de répondre à Simon, même seulement de la manière peu satisfaisante dont on le faisait en France et en Angleterre.

Lorsque Simon eut cessé de répondre, les ouvrages contre son livre n'en continuèrent pas moins à paraître, et l'Allemagne y est représentée, si ce n'est par plus d'esprit critique, du moins par plus d'érudition; plus d'un savant de ce pays admirait la science du prêtre français et cherchait à mettre quelques-unes de ses conclusions en accord avec l'orthodoxie traditionnelle qui, en Allemagne, devait régner en souveraine pendant bien des années encore.

JEAN-HENRI MAJUS, prof. de théologie et de langues orientales à l'Université de Giessen, hébraïsant distingué, avant d'écrire un gros ouvrage contre l'histoire critique du Nouveau Testament, qui ne nous importe pas ici, avait traité quelques points de la critique de l'Ancien Testament et défendu la version de Luther dans diverses dissertations comprises dans les volumes suivants : *Selectiores Dissertationes IV, de Scriptura Sacra, etc..... novæ Historiæ Criticæ Veteris Testamenti auctori P. Richardo Simoni ejusque adversariis Theologis Batavis imprimis oppositæ*, autore J.-P. Majus. Francofurti et Wetzlariae, Chr. Olfen., 1690, 129 pages in-8. — Cf. Acta Erud., déc. 1690, pag. 590 suiv. — Quelques-unes des dissertations de ce volume sont reproduites dans le volume intitulé : *J.-H. Maji Selectiores Exercitationes philologicæ et exegeticæ*. Francof., 1711, in-4.

Un autre volume du même auteur a pour titre : *J.-H. Maji Dissertationes sacrae, in quibus selectiora V. Testamenti Oracula secundum Seriem Locorum theologicorum ita explicantur, ut non tantum usus Philologiae in Theologia amplissimus dilucide ostendatur, sed etiam novi praesertim auctores, Sandius, Huetius, P. Ric. Simon, Theologi Batavi in scriptis Simoni oppositis, aliisque ex instituto examinentur et refutantur*. Francof. et Wetzl. C. Olfen., 1690, 565 pag. in-8. — Voy. Acta Erud., avril 1691, pag. 173 suiv.

Ce volume eut une seconde édition augmentée, sous ce titre : *Theologia prophetica ex selectioribus Veteris Test. Oraculis, secundum Seriem, etc.* (comme le volume précéd.). Francof., 1710, in-4.

Jo. MEYER, savant très versé dans la littérature rabbinique, consacra aussi une dissertation spéciale à l'ouvrage de Simon, et la joignit à son édition du *Chronicon Hebraeorum Majus et Minus*. Amstelod., Jo. Wolters, 1699, in-4.

Le théologien zurichois Jo. HENR. HEIDEGGER fournit aussi son contingent



dans ses *Exercitationes biblicæ, Capelli, Simonis, Splinosæ et aliorum sive aberrationibus sive fraudibus oppositæ*. Tiguri, 1700, in-4.

Enfin, signalons une brochure dont nous n'avons pu découvrir l'auteur, relative à la position confessionnelle prise par Simon, question qui joua un rôle plus considérable dans toutes ces discussions que les questions de critique scientifique, pour lesquelles l'intérêt général n'était pas né encore : *Deux Lettres touchant la nécessité et l'autorité prétendue de la Tradition, nouvellement écrites à un ami, au sujet de l'Hist. crit. du Vieux et du Nouveau Testament, composée par le Père Simon, par Monsr. G. N. A et P. en D. à M.* (G.? N.? avocat et professeur en droit à M.?) Amsterdam, Alex. Wolfgang, 1692, 52 pag. in-4.

Dans cette énumération, assez longue cependant, nous n'avons fait entrer que les auteurs qui ont écrit d'une manière spéciale contre l'Histoire critique du Vieux Testament ; outre ces adversaires directs, il ne parut guère, dans l'espace de trente ou quarante ans, un livre de théologie, et spécialement d'exégèse, qui n'eût un anathème obligé contre Simon, et souvent même de longues dissertations ; on peut voir entre autres : *Herm. Witslus* (Miscellanea sacra. Traj., 1692, in-4, pag. 101 suiv.), *Nic. Gürtler* (Institutiones theologicæ. Amst., 1694, in-4, cap. XXX), *Mat. Petitdidier* (Dissertationes hist., crit., chronol. in Scripturam S. Veteris Testamenti. Tulli Leuc., 1699, in-4), *L. Sal. Deyllng* (Observationum Sacrarum Pars I. Lips., 1708, in-4), le P. *Honoré de Sainte-Marie* (Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique. Paris, 1713, in-4, cinquième dissertation), etc., etc.

Il va sans dire que tout ce qui parut en fait d'Introductions à la Bible ou d'ouvrages semblables, était rempli d'objections contre le livre de Simon et le combattait à outrance. Le travail le plus remarquable dans ce genre, fruit d'une lecture prodigieuse et d'une patiente érudition, l'*Introductio ad libros canonicos Veteris Testamenti omnes* de Jo. Gottlob CARPZOV (Lips., 1721, 3 vol. in-4), qui est l'exposition la plus savante des opinions traditionnelles et orthodoxes sur l'Ancien Testament, représente le mieux cette tendance, opposée à Simon, qui pendant longtemps encore devait régner en dominatrice. En France, en effet, nous l'avons déjà dit, le mouvement critique avait été étouffé à son origine ; l'Allemagne n'y était pas mûre encore, de sorte que les germes déposés par Simon y sommeillèrent longtemps, jusqu'à ce qu'un esprit hardi, SEMLER, se rattachant à Simon, dont il fit traduire deux volumes (l'Hist. du Texte et celle des Versions du Nouv. Test., trad. par H. M. A. Cramer, avec des préfaces et notes importantes de Semler. Halle, 1776 à 1780, 3 vol. in-8), et reprenant les recherches inaugurées par lui, sur le Nouveau Testament, vint donner à la critique biblique une impulsion rénovatrice qui, s'étendant de part en part et se transformant de diverses manières, a abouti au travail assidu dans ce champ de la science auquel notre siècle assiste.

---

## VIII

### Conclusion.

Le portrait de Richard Simon n'existe pas<sup>1</sup>, du moins les recherches que nous avons faites à ce sujet n'ont-elles pas abouti, et nous nous trouvons réduit aux quelques renseignements sur sa figure donnés par son neveu Bruzen La Martinière à la fin de son éloge. Mais pour connaître son caractère, par contre, nous avons des témoignages nombreux, et les détails de sa vie aussi bien que ses écrits si variés<sup>2</sup> nous permettent de porter sur lui un jugement certain.

Chez Simon les facultés intellectuelles très développées semblent avoir fait tort en quelque sorte à celles du cœur et ne point avoir laissé de place aux sentiments ; c'est ainsi que, tout en ayant beaucoup de relations, il eut fort peu d'amis et que les affections de famille ne semblent pas avoir pris une grande part de son âme ; n'oublions pas cependant de mentionner l'attachement qu'il avait pour Dieppe, sa ville natale, dont il eut l'intention d'écrire l'histoire<sup>3</sup>, et aux pauvres de laquelle il fit une belle part dans son

<sup>1</sup> Voy. *Magasin pittoresque*, août 1845, pag. 256. — La bibliothèque du chapitre de Rouen, qui possédait le portrait de la plupart de ses bienfaiteurs, n'avait point celui de Simon, qui lui avait pourtant légué tous ses livres ; voy. *Notice des manuscrits de la Bibliothèque de l'Église métropolitaine de Rouen* (par l'abbé Saas). Rouen, 1746, in-12, pag. 102 et 112. — C'est en vain aussi que nous avons recherché l'indication d'un portrait de R. Simon dans la liste de portraits des Français illustres qui se trouve au tome IV de la *Bibliothèque historique de la France*, par Le Long, augmentée par Fevret de Fontette (Paris, 1775, in-folio), et que nous avons examiné la grande collection des portraits français du département des estampes à la *Bibliothèque impériale*, ou la collection des portraits des Oratoriens provenant des anciennes archives de cette congrégation et appartenant actuellement aux *Archives de l'Empire*, M. 219.

<sup>2</sup> Ils dépassent le nombre de trente, même sans y compter les ouvrages dont il ne fut que le traducteur ou l'éditeur.

<sup>3</sup> *Galerie Dieppoise*, pag. 203, 252 et 253.

testament<sup>1</sup>. Ainsi constitué, il n'était guère fait pour l'activité pastorale, aussi, contrairement au tableau un peu idyllique présenté par un admirateur trop enthousiaste<sup>2</sup>, savons-nous qu'il s'occupait fort peu de sa paroisse, où l'on se plaignait de sa réclusion volontaire de toute la semaine dans son cabinet de travail, dont il ne sortait le dimanche que pour dire la messe<sup>3</sup>. Avec une vie régulière et des mœurs irréprochables il ne lui manquait rien, à son sens, et la piété intérieure n'était point son fait ; il ne la comprenait même pas<sup>4</sup>. « En conformité avec tout son caractère et sa nature d'esprit, dit fort bien M. Reuss<sup>5</sup>, il était homme de raisonnement, rationaliste en un mot; aussi la tendance fortement empreinte de mysticisme du christianisme janséniste lui était-elle en aversion, sentiment qui se fit jour par une sympathie pour les Jésuites que l'on aurait de la peine à s'expliquer autrement. » Prêtre de l'église romaine, il était catholique très sincèrement; mais ce serait aller trop loin que de lui décerner un brevet de « grand zèle catholique<sup>6</sup>; » il fit réimprimer, il est vrai, un livre de controverse de Camus, évêque de Belley, et combattit à diverses reprises les prin-

<sup>1</sup> Retrouvé en 1853 chez un notaire par M. l'abbé Cochet et reproduit par lui dans la *Galerie Dieppoise*, pag. 375 suiv.

<sup>2</sup> Jean Reinaud qui dit : « Mêlant ses études avec les occupations de son ministère et l'exercice de la bienfaisance envers ses paroissiens, il vécut longtemps dans la modeste retraite de Bolleville. » *Mag. pitt.*, mai 1845, pag. 156.

<sup>3</sup> Cochet, *Galerie Dieppoise*, pag. 357. — *Mém. chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe* (par Desmarquets). Paris, 1785, in-12, tom. II, pag. 30.

<sup>4</sup> Quand ses adversaires voulaient le faire passer pour *athée*, ils se trompaient certainement, ou le calomniaient. S'ils avaient voulu dire que la piété, ou si l'on veut la religion au sens profond de ce mot, lui faisaient défaut, ils auraient été dans le vrai ; mais cela les préoccupait peu, eux aussi, en général. Ce reproche signifiait seulement que, avec une orthodoxie érigée en système définitif et absolu où chaque point est fixé et fait partie de la foi, une recherche libre et scientifique sur une question quelconque renverse le système entier. C'est ainsi qu'un savant anglais, Hampden, qui avait été en relation avec Simon, prétend être devenu incrédule grâce à lui. — Voy. *Histoire d'un voyage littéraire fait en 1733 en France, en Angleterre et en Hollande*. La Haye, 1735, in-12, pag. 160.

<sup>5</sup> *Real-Encyklopædie*, tom. XIV, pag. 399.

<sup>6</sup> Dans un article écrit avec beaucoup d'emphase, mais assez peu d'exactitude, contenu dans *Analecta biblion, ou extraits critiques de divers livres rares* (de Du Roure), Paris, 1837, in-8, tom. II, pag. 295.

cipes protestants, mais cela n'allait pas cependant bien profond chez lui et un bon nombre de ses liaisons étaient avec des réformés.

Simon était raide de caractère et peu enclin à plier, aussi se suscita-t-il partout des difficultés ; il avait en outre une confiance illimitée en lui-même, qui perce dans tous ses écrits, et se regardait sans peine comme le premier savant de tous les temps et de tous les pays ; c'est pourquoi il ne craignait point d'attaquer d'estoc et de taille toutes les réputations de son siècle. Batailleur infatigable, on peut réellement dire de lui qu'il eut la main levée contre tous et tous la main levée contre lui : Port-Royal et le Jansénisme, les Bénédictins, l'Oratoire, la Sorbonne, et même à un moment les Jésuites, furent tour à tour en butte à ses attaques ; Arnauld et Nicole, le Père Bouhours, Martianay, Mabillon, Dom Calmet eurent à se défendre contre ses agressions violentes, sans mentionner encore tous ceux qui avaient attaqué ses idées et dont nous avons déjà parlé, ni les innombrables auteurs auxquels il ne décocha qu'en passant ses flèches mordantes ; et, ce qui est plus fâcheux encore que cette humeur guerroyante, dans ses attaques passionnées tout lui était bon comme arme de guerre, non-seulement les injures les plus déplacées et les insinuations les plus malveillantes, mais encore souvent des calomnies évidentes. Du reste il avait conscience lui-même du vilain rôle qu'il jouait, et ses libelles injurieux ne paraissaient que sous le voile de l'anonyme ou sous des noms fictifs ; puis, si le coup avait été trop sensible et soulevait de trop vives réclamations, il démentait effrontément ce qui était sorti de sa plume, ainsi qu'il le fit en particulier pour ses pamphlets contre Arnauld et contre Martianay. Quant aux pseudonymes et aux fausses indications du lieu d'impression, dont il se couvrait sur le titre de publications scientifiques moins personnelles, mais dont les assertions trop hardies lui auraient attiré des poursuites, nous ne lui en ferions point un reproche, vu que c'était une nécessité dans un siècle autoritaire comme le sien<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Voyez l'intéressante remarque de Bayle, qui pourrait s'appliquer à d'autres époques que la sienne : « C'est dommage que la France, qui pourrait si fort contribuer aux progrès des belles-lettres et à l'éclaircissement de la vérité, tienne

s'il n'avait ajouté à ces manœuvres pratiquées par tout le monde<sup>1</sup>, la manie ridicule de prétendre à chaque fois que ses livres lui étaient pour ainsi dire dérobés et qu'on les imprimait sans son consentement ; une erreur était-elle relevée dans ses ouvrages, l'imprimeur devait en conséquence en assumer toute la responsabilité et jouer plus ou moins le rôle des *scribes* dont il avait tant abusé pour expliquer les défauts qu'il trouvait dans l'Ancien Testament. On comprend maintenant combien sont délicates les recherches bibliographiques sur les ouvrages d'un écrivain semblable. En outre il ne sera pas difficile de se rendre compte que, avec un tel caractère, Simon dut avoir d'innombrables ennemis, et qu'il inspirait peu de respect ; aussi les jugements très sévères rapportés par un savant qui avait été en rapport avec Simon, La Croze, ne sont-ils sans doute pas dénués de tout fondement : « Les personnes que M. Simon fréquentait le plus, écrit-il en 1733<sup>2</sup>, étaient M. le docteur Picques et l'abbé de Longuerue. Ces deux messieurs n'avaient aucune estime pour lui ; ils le regardaient comme un menteur et un forfante, et en cela ils lui rendaient justice. » Il est légitime sans doute de porter au compte de l'étroitesse dogmatique de son siècle, à celui d'une autorité ombrageuse et despotique et à la dureté de ses adversaires haut placés une partie de l'irritabilité de Simon et de ses procédés déloyaux, néanmoins la part qui reste à sa charge est trop grande pour le disculper complètement ; et s'il fut, il est vrai, opprimé injustement pour ses opinions scientifiques, il n'en devient pas par

une conduite qui décourage les grands hommes et qui laisse les presses en proie aux petits auteurs. Encore si on avait la même sévérité pour les romans et pour les ouvrages de galanteries, qui ne peuvent que corrompre les bonnes mœurs des jeunes gens, pourrait-on se consoler ; mais on n'en veut qu'aux bons livres, qui se donnent la liberté d'examiner les opinions généralement reçues, qui sont bien souvent les plus fausses. » *Œuvres diverses* de Bayle. La Haye, 1731, in-folio, tom. IV, pag. 186.

<sup>1</sup> Voyez une curieuse lettre d'Arnauld, cherchant à se disculper aux yeux du landgrave de Hesse du reproche de fausseté porté par ce dernier à cause d'une fausse indication de lieu sur le titre d'un de ses livres. *Lettres d'Ant. Arnauld*. Nancy, 1728, in-12, tom. V, pag. 47.

<sup>2</sup> *Histoire de la vie et des ouvrages de La Croze*, par Jordan. Amsterdam, 1741, in-8, tom. I, pag. 216.

le fait même un grand caractère et un martyr de ses convictions. Le courage, et la franchise qu'il produit, lui font défaut pour cela.

Mais si le caractère de Simon attire peu notre admiration et nos sympathies, il n'en est point de même de ses facultés intellectuelles. A une érudition prodigieuse et en général de bon aloi, Simon joint un jugement d'une sûreté remarquable toutes les fois qu'il n'est obscurci ni par la passion, ni par une idée préconçue ; et sous ce rapport il avait un avantage immense non-seulement sur des catholiques plus fervents que lui, tels que Bossuet et les jansénistes,<sup>1</sup> mais encore sur ses adversaires protestants. Sa position même de catholique était favorable à la liberté de sa recherche, car, comme le remarque judicieusement Baur<sup>1</sup>, tandis que maintenant le fait seul d'être catholique implique d'avance le point d'arrivée de toute recherche critique et que le protestantisme seul semble permettre une recherche sans présupposition, il en était tout autrement alors. Les théologiens protestants, ainsi que tous les adversaires de Simon, sauf LeClerc, l'arminien, nous le prouvent, étaient liés par le dogme absolu de l'inspiration littérale et du canon divin, tandis que le catholique, s'appuyant sur la Tradition comme ressource dernière de sa foi, pouvait envisager l'Écriture sainte avec plus de liberté<sup>2</sup>. Les jésuites en particulier, dont Simon se rapproche sur ce point, avaient de l'inspiration une notion beaucoup moins stricte.

Dans cette position Simon s'avance d'un pas délibéré dans ses recherches et les poursuit avec une grande sincérité ; sa vant avant tout et désireux de connaître la vérité sur les points qui l'intéressent, il entend agir honnêtement avec cette vérité ; il ne travaille point en sceptique, comme ses adversaires le disent, mais en historien.

<sup>1</sup> *Theologische Jahrbücher*. Tome IX, pag. 495. — Voy. aussi *Kanon und Tradition*, de Holtzmann. Ludwigsburg, 1859, in-8, pag. 59.

<sup>2</sup> « Les catholiques, dit Simon lui-même, qui sont persuadés que leur religion ne dépend pas seulement du texte de l'Écriture, mais aussi de la Tradition de l'Église, ne sont point scandalisés de voir que le malheur des temps et la négligence des copistes aient apporté des changements aux livres sacrés aussi bien qu'aux livres profanes. Il n'y a que des protestants préoccupés ou ignorants, qui puissent s'en scandaliser. » *Hist. crit. du Vieux Test.*, pag. 8.

Nous avons déjà relevé en passant plusieurs points particuliers où Simon nous paraît s'être trompé ; nous n'y reviendrons pas et nous ferons seulement encore quelques observations générales sur sa méthode. Soit que l'*Hist. crit. du V. T.* ait été composée à divers moments, soit que Simon ne se rendit pas lui-même clairement compte du but à poursuivre, son livre manque d'unité dans la conception, de netteté dans l'exposition et d'ordre dans le développement ; il parle d'un même sujet à plus d'un endroit, le quitte pour y revenir encore, se répète et néanmoins ou plutôt à cause de cette prolixité, ne parvient pas à rendre toujours sa pensée avec une parfaite lucidité. Ces défauts sont visibles dans les deux dernières parties de l'ouvrage, mais le sont surtout dans la première, la plus importante. En outre, il ne comprend pas encore clairement, beaucoup moins bien en particulier que Spinoza et LeClerc, l'importance et la nécessité de la haute critique appliquée à chaque livre en particulier ; dans l'histoire du canon il est bien insuffisant aussi. Puis sa critique est tout extérieure, ne s'occupant que de la forme des livres qu'il examine, non de leur contenu, et laissant entièrement de côté le développement historique des notions religieuses ; il s'occupe plutôt d'une histoire littéraire des hébreux au point de vue le plus extérieur, que d'une histoire de leur littérature. Ces défauts étaient inévitables sans doute à la naissance d'une science nouvelle et l'on peut s'étonner seulement que Simon en ait évité tant d'autres ; néanmoins ils suffisent pour que nous ne puissions pas approuver complètement M. Renan lorsqu'il dit <sup>1</sup> « qu'une nouvelle édition de l'*Histoire critique du Vieux Testament*, annotée et complétée sur certains points, serait encore un livre précieux, pouvant être consulté avec fruit sur toutes les questions difficiles relatives aux écrits hébreux. »

Quoi qu'il en soit de ce détail, il est certain que les mérites de l'ouvrage sont considérables et dépassent de beaucoup la portée des défauts que nous avons signalés. Et d'abord, n'était-ce pas déjà une innovation heureuse que d'écrire un tel livre non point en latin comme tous ceux qui, traitant des mêmes questions,

<sup>1</sup> Préface de l'*Histoire*, etc., de Kuenen, pag. X.

avaient été publiés avant lui, mais dans une langue vivante. Cela paraissait bien hardi à ce moment, où un théologien hollandais fort correct, dont nous avons déjà parlé à propos de ses démêlés avec Simon, exprimait certainement un sentiment très répandu en blâmant qu'on répondit à Spinoza en flamand « parce qu'il est à craindre, disait-il<sup>1</sup>, que la curiosité du peuple ne s'excite si on ne tient ces disputes enveloppées dans une langue qu'il n'entende pas. » Une langue vivante avait en revanche le grand avantage de faire sortir les discussions théologiques de l'arène exclusive et restreinte des hommes du métier, ce qui était le seul moyen peut-être de rompre efficacement en visière avec leurs méthodes scolastiques.

Mais le mérite essentiel de l'ouvrage de Simon est d'avoir créé une science qui n'existait point, et dont Spinoza n'avait fait encore que tracer le plan en lui donnant toutefois d'emblée le nom qui doit lui rester et auquel on revient de nos jours, celui d'une *Histoire* de la Bible. Les sujets traités par Simon avaient sans doute déjà été l'objet de nombreux travaux, dans lesquels on donnait sur l'Ancien Testament et les livres qui le composent quelques notions tirées des pères ou des rabbins; mais ce n'étaient là proprement que des chapitres séparés de la dogmatique, car les questions de l'inspiration, celles de l'autorité et suffisance de l'Écriture, de sa pureté et clarté, s'y trouvaient aussi bien que des règles d'herméneutique et de critique; il en était ainsi dans les principaux ouvrages en cours à ce moment, à savoir la *Bibliotheca Sancta* de Sixte de Sienne (1566) chez les catholiques, l'*Isagogæ seu Introductio generalis ad S. Vet. et Nov. Test.* d'André Rivet (1627) chez les réformés, l'*Officina Biblica* de Michel Walther (1636) et le *Criticus Sacer biblicus* d'Abr. Calov (1673) chez les Luthériens. Ou bien, comme dans les *Prolégomènes* de Walton et de ses collaborateurs (1657), dans le *Thesaurus philologicus* de J. H. Hottinger (1659) et les divers ouvrages de Leusden (1656 et suiv.), on traitait sans unité et sans suite divers sujets se rattachant à l'Ancien Testament, tels que des remarques sur les ver-

<sup>1</sup> *Otia theologica*, de Salden. Amstelodami, 1684, in-4. Lib. I, Dissertat. II.



sions anciennes, sur la Massore, sur le Keri et le Kethib, sur les points-voyelles, etc. Simon prit une voie toute nouvelle; il commença par séparer l'étude critique de l'Ancien Testament de celle du Nouveau, ce qui, avec la grande diversité des recherches exigées par ces deux sujets, était déjà un point important; puis, au lieu de traiter pêle-mêle toutes les questions dogmatiques, hermeneutiques et critiques qui se rattachent à la Bible, il se mit à faire l'*Histoire* de l'Ancien Testament, non pas comme une *Introduction* à la lecture de ce dernier, mais comme une science reposant sur elle-même et indépendante. Du même coup il ramenait un ordre véritable et organique dans la tractation de ce sujet et la science était fondée, ou du moins sa forme, son cadre lui était donné. Sans doute l'organisme tout entier n'apparaissait pas encore à Simon avec la précision que lui a donnée M. Reuss<sup>1</sup>, qui de nos jours a le mérite d'avoir insisté tout particulièrement sur la nature historique de cette science; sans doute l'histoire particulière de chaque livre, celle du canon et celle du texte étaient trois parties encore peu nettement distinctes l'une de l'autre et les deux premières, en particulier, bien souvent confondues; sans doute l'histoire des versions et celle de l'interprétation, quoique admises pour la première fois comme parties historiques intégrantes, étaient assez mal rédigées et peu complètes; cependant la voie était tracée et les progrès pouvaient s'introduire facilement.

Mais Simon n'a pas le mérite seulement d'avoir donné à la critique sa forme scientifique; il a travaillé au fond même et avec beaucoup de savoir. Il n'a guère fait de découvertes nouvelles, ou quand il a cru en faire, il a eu la main malheureuse; mais il a résumé les études antérieures avec un sens droit et un discernement remarquable. Il a inspiré à la science nouvelle un véritable esprit d'investigation scientifique sans parti pris<sup>2</sup>, et si M. Sainte-Beuve a donné une définition juste de la critique en disant<sup>3</sup>: « être critique, c'est tout soumettre à l'examen, et les idées et les faits, et

<sup>1</sup> *Geschichte der heiligen Schriften Neuen Testaments*. Braunschweig, 1864, in-8, 4<sup>e</sup> édit. Voy. la préface et surtout les §§ 2, 5, 7 et 23.

<sup>2</sup> Voyez la manière élevée dont le juge M. Graf, *Beiträge*, pag. 195.

<sup>3</sup> *Nouveaux lundis*, tom. IV.

même les textes; c'est ne procéder à rien par prévention et enthousiasme; » nous pouvons dire que ce n'est pas à tort que Simon a donné à son livre le titre d'*Histoire critique*. « La méthode de Richard Simon est la vraie, dirons-nous avec M. Renan<sup>1</sup>, c'est celle de la raison pénétrante, aidée par un immense savoir. On a pu appliquer cette méthode avec plus de suite et de rigueur; on ne la changera pas tant que le bon sens présidera à ces études. » C'est donc avec raison que l'origine de la critique biblique en tant que science est ramenée à lui et qu'il a été baptisé du nom de *Père de la critique*.

Une science sérieuse se développait donc en France; dans le domaine particulier qui nous occupe elle venait de trouver sa forme et sa méthode, et ce premier essai allait stimuler les esprits en les poussant vers ces recherches sérieuses; on peut dire<sup>2</sup> que Cappel parmi les protestants, Simon parmi les catholiques fondaient en France la saine exégèse plus d'un siècle avant que l'Allemagne l'eût créée. « La rivalité féconde des catholiques et des protestants, dit encore M. Renan<sup>3</sup>, entretenait un merveilleux zèle pour les études savantes. La fondation définitive de l'exégèse biblique fut le fruit de cette émulation. L'un des deux partis n'aurait pu la produire à lui seul. Les catholiques se seraient endormis sous le poids de l'autorité traditionnelle. Les protestants se seraient oubliés dans l'adoration superstitieuse de la lettre. Mis en présence les uns des autres, au sein d'une société sérieuse et que le despotisme de Versailles n'avait pas encore gâtée, ils produisirent les plus beaux fruits. » Mais l'orthodoxie du temps, à courte vue comme toutes les orthodoxies, ne l'entendait point ainsi. Cette union qui devait s'établir entre les esprits sérieux des deux confessions sur le terrain de la science n'effrayait pas moins les esprits craintifs et autoritaires, que la science elle-même<sup>4</sup>; mais un

<sup>1</sup> L. c., pag. X.

<sup>2</sup> Voy. *Histoire des langues sémitiques*, par M. Renan, 4<sup>e</sup> édition. Paris, 1863, in-8, pag. 177.

<sup>3</sup> Préface de Kuenen, pag. IX.

<sup>4</sup> Voyez la lettre significative écrite par Bossuet à Nicole, le 7 déc. 1691 : « J'ai été très aise de vous voir appuyer particulièrement sur une chose que je n'ai

gouvernement paternel devait bientôt les rassurer ; le livre de critique du prêtre catholique fut condamné et détruit avant son apparition (1678) et à quelques années de là les protestants étaient proscrits et chassés du sol de toute la France (1685) ; après ces grands coups de despotisme on croyait la religion sauvée pour longtemps. Mais lorsqu'on préfère étouffer la science plutôt que d'admettre la possibilité de s'être trompé en quelque chose, on ouvre la voie à de terribles réactions. La religion que l'on avait opposée à la science et qu'on avait cru protéger contre elle est attaquée par un bien autre adversaire, un ennemi réel cette fois, par l'ignorance et la moquerie, qui se chargent de montrer que ce n'est pas impunément qu'on arrête l'essor sérieux de l'intelligence en éveil. La condamnation de Simon suivie de la Révocation de l'édit de Nantes avaient tué les études bibliques en France, et le pays des Vatable, des Mercier, des Bochart, des Cappel, des Morin, des Simon ne présentera plus pour l'étude de l'Ancien Testament que les compilations volumineuses, mais indigestes et souvent puériles, de dom Calmet<sup>1</sup>, les

voulu dire qu'en passant, pour les raisons que vous aurez aisément pénétrées, et que néanmoins je désirais fort qu'on remarquât. C'est sur le triste état de la France, lorsqu'elle était obligée de nourrir et de tolérer, sous le nom de réforme, tant de sociniens cachés, tant de gens sans religion, et qui ne songeaient, de l'aveu même d'un ministre, qu'à renverser le christianisme. Je ne veux point raisonner sur tout ce qui s'est passé en politique raffiné : j'adore avec vous les desseins de Dieu, qui a voulu révéler, par la dispersion de nos protestants, ce mystère d'iniquité, et purger la France de ces monstres. Une dangereuse et libertine critique se fomentait parmi nous ; quelques auteurs catholiques s'en laissaient infecter ; et celui qui veut s'imaginer qu'il est le premier critique de nos jours (R. Simon) travaillait sourdement à cet ouvrage. Il a été depuis peu repoussé comme il le méritait ; mais je ne sais si on ouvrira les yeux à ses artifices. Je sais en combien d'endroits et par quels moyens il trouve de la protection ; et, sans parler des autres raisons, il est vrai que bien des gens qui ne voient pas les conséquences, avalent, sans y prendre garde, le poison qui est caché dans les principes. Pour moi, il ne m'a jamais trompé ; et je n'ai jamais ouvert aucun de ses livres où je n'aie bientôt senti un sourd dessein de saper les fondements de la religion ; je dis sourd, par rapport à ceux qui ne sont pas exercés à ces matières ; mais néanmoins assez manifeste à ceux qui ont pris soin de les pénétrer. » (*Œuvres de Bossuet*, tom. XI, pag. 620 suiv.

<sup>1</sup> Rappelons, en passant, que les premiers volumes du *Commentaire* de Calmet venaient à peine de paraître (1707) que Simon prit la plume pour s'élever contre

rêveries grammaticales de Masclef et la critique arbitraire d'Houbigant. L'esprit de recherche sérieuse une fois disparu, la place fut occupée par l'incrédulité frivole de Voltaire que Calmet lui-même, bien involontairement sans doute, contribua à préparer ; ils étaient en relation en effet et l'innocent abbé de Senones crut convertir le grand moqueur, tandis qu'il lui fournissait seulement les superficielles connaissances bibliques dont Voltaire faisait un si différent usage <sup>1</sup>. Cette conséquence était inévitable, ainsi que l'a fort bien montré M. Renan : « La religion, demande-t-il <sup>2</sup>, y avait-elle beaucoup gagné ? L'exploit de La Reynie sauva-t-il la Bible des atteintes de la critique ? On sait ce qu'il en fut. Bossuet, en persécutant Richard Simon, avait cru délivrer l'Eglise de France d'un grand danger. Il préparait Voltaire. On n'avait pas voulu de la science sérieuse, libre et grave ; on eut la bouffonnerie, l'incrédulité railleuse et superficielle, l'exégèse de la polissonnerie. Le succès de Voltaire vengea Richard Simon. Si l'expérience comptait pour quelque chose dans la conduite des choses humaines, cette leçon-là serait bien digne d'être méditée. » Mais la leçon fut plus complète encore, car les études bibliques ne se sont pas rele-

cette exégèse scolastique et sans vie ; il préparait une réfutation détaillée, mais les amis de Calmet réussirent à en empêcher l'impression en lui faisant refuser l'approbation des censeurs, dont l'un même avait communiqué à Calmet le manuscrit de Simon. Voy. *Vie du très rév. P. D. Aug. Calmet* (par Dom Fangé), Senones, 1762, in-8, pag. 44. — *Eloge historique de D. A. Calmet*, par L. Maggiolo. Nancy, 1839, in-8, pag. 84. — *Notice sur Calmet*, par Digot. Nancy, 1860, in-8, pag. 25. — Quelques fragments des observations de Simon furent imprimés après sa mort, en 1730, à la fin du tome II de la *Critique de la Bibliothèque de Du Pin*. — Le savant Fourmont, qui avait entamé de son côté une polémique avec Calmet sur son commentaire, dut en interrompre aussi la suite par ordre supérieur. C'était toujours le même système de compression.

<sup>1</sup> « Voltaire puisa toutes ses connaissances bibliques dans dom Calmet ; il contribua beaucoup à sa réputation imméritée et fit un quatrain pour son portrait La pièce vaut la peine d'être citée :

Des oracles sacrés que Dieu daigna nous rendre,  
Son travail assidu perça l'obscurité :  
Il fit plus, il les crut avec simplicité.  
Et fut, par ses vertus, digne de les entendre. »

Renan, Préface de Kuenen, pag. XVII.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pag. XXIV.

vées en France à l'heure qu'il est. En 1810 déjà, l'illustre Silvestre de Sacy, dans un rapport remarquable sur l'état des études orientales en France<sup>1</sup>, observait que « la littérature orientale appliquée à l'étude des livres saints a été plus cultivée en Allemagne, en Hollande et en Angleterre qu'en France.... La littérature hébraïque proprement dite, c'est-à-dire la littérature biblique, n'a rien produit de quelque importance dans ce dernier pays depuis l'édition critique du texte hébreu publiée en 1753 par le Père Houbigant. » Le récent *Rapport sur les progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient*<sup>2</sup> signale encore à peu près la même stagnation. Et que l'on n'en attribue pas la cause à une indifférence générale pour une sérieuse étude de l'antiquité ! Si dans le pays qui a fourni aux études orientales des initiateurs de génie tels que Champollion et Eugène Burnouf, et, dans des domaines plus rapprochés de l'hébreu, des savants d'un mérite aussi incontesté que Silvestre de Sacy et Quatremère, on est réduit à voir, dans les séminaires qui forment son clergé, l'Ancien Testament étudié seulement à la lumière de l'Herméneutique de Jansen et la langue hébraïque inconnue, sauf de louables mais très rares exceptions, c'est que la cause d'une telle incurie est plus profonde, c'est que l'antagonisme entre la science et la religion est maintenu encore soi-disant au profit de cette dernière, c'est que, craignant la lumière, on se fait des fétiches qui doivent représenter la vérité éternelle tandis qu'ils n'en sont qu'une triste caricature ! Que le jour vienne où l'on comprendra que ce n'est pas en serre chaude que croît le chêne vigoureux, et que la plus grande marque de respect que l'on puisse donner à la vérité c'est de la rechercher avec humilité sans doute, mais avec sincérité et franchise !

<sup>1</sup> Ce travail forme une partie du *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789, et sur leur état actuel*, présenté par la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. Paris, 1810, in-4, pages 81 et 84.

<sup>2</sup> Paris, 1867, in-8.



*l'Histoire critique* est celle de 1680, dont nous parlerons plus bas. La seconde serait alors celle de 1681 que M. Graf<sup>1</sup> dit avoir vue (si toutefois ce n'est pas une erreur pour 1680), et la troisième serait probablement celle de 1683, indiquée par Georgi<sup>2</sup>, bibliographe sur l'exactitude duquel, il est vrai, on ne peut pas compter.

Voici maintenant quelques détails sur l'édition de 1680, la seule que nous ayons vue; elle porte le titre suivant: *Histoire Critique du Vieux Testament, par le R. P. Richard Simon, Prestre de la Congrégation de l'Oratoire. Suivant la copie, imprimée à Paris* (Amsterdam, chez Dan. Elsevier), 1680, in-4°. Avertissement au lecteur (de l'éditeur hollandais) en 6 pages; préface de Simon en 17 pages; table des chapitres en 5 pages toujours non chiffrées; enfin l'ouvrage lui-même page 1 à 612.

Pour faciliter l'entrée de l'ouvrage en France et le dérober aux yeux superficiels des préposés aux douanes, Elsevier, dans les exemplaires de cette édition destinés à ce pays, cacha le titre que nous venons de transcrire derrière la préface et la table des chapitres et mit en tête du volume le titre trompeur que voici: *Histoire de la Religion des Juifs, et de leur établissement en Espagne et autres parties de l'Europe, où ils se sont retirés après la destruction de Jérusalem, écrite par Rabbi Mozès Lévi. A Amsterdam, chez Pierre de la Faille, 1680*<sup>3</sup>.

Cette édition de *l'Histoire critique* se trouve fréquemment et n'est point recherchée; elle est en effet très incorrecte<sup>4</sup>, soit parce qu'elle fut faite sur une copie défectueuse, soit parce que l'impression eut lieu trop rapidement et avec beaucoup de négligence; les fautes d'impression y sont extrêmement abondantes et la ponctuation est distribuée souvent comme au hasard; en outre les renvois et même de longues citations sont omises en plusieurs endroits.

<sup>1</sup> *Belträge*, etc., tom. I, pag. 203; il en indique le titre ainsi: *Histoire critique du V. T. Par le P. Simon, Prestre de l'Oratoire. A Amsterdam, 1681, in-4, 612 pages.*

<sup>2</sup> *Allgemeines Europäisches Bücher-Lexicon.* Leips., 1742 et suiv., in-fol. Vter Theil, pag. 381.

<sup>3</sup> Voy. Pieters, pag. 357; Barbier, tom. II, pag. 66 et 86; Quérard, tom. IX, pag. 159. Ce double titre fit croire souvent à l'existence de deux ouvrages différents; voy. par exemple C. J. Imbonati *Bibliotheca Latino-Hebraica.* Romæ, 1694, in-folio. pag. 163.

<sup>4</sup> Voy. ce qu'en dit Simon dans la Préface de l'édition de Rotterdam, 1685, et *Rép. aux Sentim.*, pag. 141.

3) 5<sup>me</sup> édition. L'édition que R. Simon publia tout au commencement de 1685<sup>1</sup> est de beaucoup préférable à celles d'Elsevier ; en voici le titre : *Histoire Critique du Vieux Testament, par le R. P. Richard Simon, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire. Nouvelle édition, et qui est la première imprimée sur la Copie de Paris, augmentée d'une Apologie générale et de plusieurs Remarques Critiques. On a de plus ajouté à cette Edition une Table des matières, et tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent à l'occasion de cette Histoire Critique. A Rotterdam, Chez Reinier Leers, 1685, in-4<sup>o</sup>.*

La nouvelle préface, mise en tête et attribuée à l'éditeur, est une apologie générale de l'ouvrage ; elle explique les avantages de cette édition, puis elle montre que l'*Histoire critique* ne doit point effrayer les protestants et finit en répondant à deux écrivains qui avaient attaqué l'ouvrage de Simon ; elle est comprise en 7 ff. ; 7 autres feuillets contiennent l'ancienne préface de Simon, suivie de la table des chapitres en 5 ff. ; après cela, pag. 1 à 546, vient l'ouvrage lui-même, suivi du catalogue des Bibles et de celui des auteurs juifs, le tout exactement reproduit d'après l'édition de 1678 ; quelques notes au bas des pages, attribuées aussi à l'éditeur, mais évidemment de Simon, contiennent des rectifications ou des preuves nouvelles. Les pages 546 à 667 reproduisent deux réponses à l'*Hist. crit.* publiées l'une en 1678 par de Veil et la seconde en 1679 par Ezech. Spanheim<sup>2</sup> ; elles sont suivies des répliques pseudonymes de Simon, dont la dernière seule avait déjà paru ; enfin l'avertissement qui était à la tête de l'édition d'Elsevier occupe 4 pages non chiffrées, et une ample table alphabétique des matières, qui manquait à cette dernière, remplit les 41 dernières pages du volume.

Cette édition est fort exacte et préférable à toutes les antérieures ; c'est elle que Simon cite toujours et il déclare « qu'elle est plus

<sup>1</sup> Le 5 octobre 1684, Bayle écrivait à Lenfant, en rectifiant un faux bruit qui avait couru : « La critique du N. T. ne s'imprime point ; on vous a mal informé. On ne fait que réimprimer celle du Vieux, avec quelques additions et corrections, et cela n'est pas encore trop avancé. » *Lettres choisies de M. Bayle*, 1714, tom. I, pag. 190.

<sup>2</sup> Quérard, *France littér.*, tom. IX, p. 158, se trompe quand il compte les *Opuscula critica adv. Voss. et Hier. Le Camus Judicium*, au nombre des pièces faisant partie de cette édition ; souvent, il est vrai, on trouve ces deux ouvrages de Simon reliés à la suite de l'*Hist. crit.*, mais ils n'en sont pas moins des publications indépendantes.

correcte que les autres <sup>1</sup>. » Nous pensons avoir des raisons péremptoires pour croire, malgré les dénégations de Simon, qu'elle fut faite de son aveu ; s'il en est ainsi, la préface et les notes, qu'il ne voulut jamais reconnaître non plus, sont évidemment de lui ; quant aux Réponses à de Veil et à Spanheim, dont la première n'avait encore jamais été imprimée et que par conséquent Simon dut donner lui-même à l'imprimeur, il les a reconnues comme étant de lui <sup>2</sup>. Reinier Leers, d'ailleurs, chez qui parut cette édition, dans le procès qu'il intenta aux libraires d'Amsterdam et dont nous reparlerons, se vit obligé de déclarer qu'il avait reçu l'original de l'Histoire critique de l'auteur lui-même <sup>3</sup> ; en outre l'emportement de Simon, contre Fréd. Spanheim <sup>4</sup>, auquel il attribuait le refus d'un privilège des Etats de Hollande pour l'édition de Leers, et le concours actif qu'il prêta, comme nous le verrons, au même libraire pour tirer vengeance de la contrefaçon qui en fut faite à Amsterdam <sup>5</sup>, montrent bien qu'il n'était pas aussi désintéressé dans la publication de cette édition qu'il voudrait le faire croire ; et nous trouvons du reste dans ses lettres, imprimées plus tard, des preuves nouvelles des relations suivies et actives dans lesquelles il était avec ce R. Leers, preuves qui ne permettent pas d'admettre que ce dernier ait pu imprimer l'ouvrage sans son consentement : dans une lettre au P. Borde <sup>6</sup>, Simon raconte que son libraire R. Leers, vint à Paris en 1686 et lui fit aussitôt visite afin d'avoir ses conseils pour une importante publication qu'il avait en vue, conseils que Simon ne lui refusa point. Ce fut ce même libraire d'ailleurs que Simon chargea de la publication de ses ouvrages subséquents les plus importants, et c'est peut-être chez lui qu'avaient paru déjà une ou deux de ses productions antérieures portant des noms de lieux fictifs. Nous pensons que Barbier <sup>7</sup>, qui demandait qu'on lui fournit des preuves que Simon avait pris part à la réimpression de son livre, serait satisfait maintenant, et que c'est sans injustice que nous regardons l'*Histoire critique du Vieux Testa-*

<sup>1</sup> *Rép. aux Sentim.* dans l'avertissement.

<sup>2</sup> *Rép. aux Sentim.*, pag. 32, 38 et 211.

<sup>3</sup> *Déf. des Sentim.*, pag. 48.

<sup>4</sup> *Déf. des Sentim.*, pag. 48, et *Rép. à la Déf. des Sentim.*, pag. 76.

<sup>5</sup> *Lettres choisies*, tom. II, pag. 218.

<sup>6</sup> *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 186 suiv.

<sup>7</sup> *Dictionnaire des anonymes*, sec. éd., II, pag. 66 ; Quérard, IX, pag. 158.



ment de 1685 comme représentant encore bien la pensée de Simon à cette époque.

4) 6<sup>me</sup> édition. A peine l'édition de Rotterdam venait-elle de paraître dans les premiers jours de 1685 chez R. Leers, qu'elle fut contrefaite à Amsterdam. Une association de libraires de cette ville qui avait acheté le fonds de Dan. Elsevier possédait encore bon nombre d'exemplaires de l'édition de ce dernier ; leur vente devenant impossible, ils profitèrent de ce que Leers n'avait pu obtenir un privilège des Etats de Hollande <sup>1</sup> pour son édition et la contrefirent <sup>2</sup>.

Cette réimpression porte exactement le même titre que l'édition de Rotterdam sauf le nom de lieu : *A Amsterdam, pour la compagnie des libraires*, 1685, in-4. La réimpression est textuelle et suit page pour page et même, le plus possible, ligne pour ligne <sup>3</sup> l'édition originale, de sorte que tous les bibliographes <sup>4</sup>, pour ne pas les avoir comparées assez attentivement, n'en font qu'une seule et même édition, y joignant encore la 7<sup>me</sup> dont nous parlerons plus bas.

5) 7<sup>me</sup> édition. Reinier Leers, n'ayant point de privilège, essaya en vain, par un procès qu'il perdit <sup>5</sup>, d'empêcher la réimpression d'Amsterdam qui lui causait du dommage ; il s'en vengea alors en faisant insérer dans les *Nouvelles de la Rép. des Lettres*, oct. 1685, une acerbe critique, que Simon lui fournit sur sa demande <sup>6</sup>, d'une traduction française du Concile de Trente de Sarpi, publiée par la même compagnie des libraires d'Amsterdam ; mais auparavant et pour arrêter la vente, il avait annoncé de suite dans le même journal (N<sup>o</sup> de février 1685) une nouvelle édition de l'*Histoire critique* plus ample que

<sup>1</sup> Grâce à un mémoire contraire préparé par Fréd. Spanheim, prof. à Leyde, contre lequel Simon garda un vif ressentiment. *Sentim.*, pag. 26.; *Déf. des Sentim.*, pag. 48 ; *Rép. à la Déf.*, pag. 76.

<sup>2</sup> *Sentim.*, pag. 456 ; *Déf. des Sentim.*, pag. 48 ; *Nouv. de la Rép. des Lettres*, févr. 1685.

<sup>3</sup> La contrefaçon d'Amsterdam est imprimée avec plus de négligence et a plusieurs fautes d'impression ; ainsi, au haut de la page 330, elle porte : langue *vulgate*, au lieu de : langue *vulgaire*.

<sup>4</sup> Nicéron, tom. I, pag. 241 ; Walch, tom. IV, pag. 251 ; Barbier, tom. II, pag. 86 ; Quérard, tom. IX, pag. 158.

<sup>5</sup> *Sentim.*, pag. 456 ; *Déf. des Sent.*, pag. 48.

<sup>6</sup> *Lettres choisies*, tom. II, pag. 218. Il faut avouer qu'après un pareil aveu de Simon il serait difficile de prendre au sérieux sa prétention d'être resté entièrement étranger à la publication, par Leers, de l'*Hist. crit.*

les autres : « La compagnie des libraires d'Amsterdam fait une 6<sup>me</sup> édition de l'Histoire critique du Vieux Testament. Le sieur Reinier Leers, libraire de Rotterdam, en aura bientôt une septième plus considérable que toutes les précédentes, parce qu'elle sera augmentée d'une pièce très curieuse qui n'a jamais vu le jour. » Cette pièce, pour laquelle il obtint cette fois un privilège, afin qu'on ne pût la contrefaire comme on avait contrefait l'Histoire critique<sup>1</sup>, parut bientôt en effet sous le titre suivant : *Réponse de Pierre Ambrun, Ministre du Saint Evangile, à l'Histoire Critique du Vieux Testament, composée par le P. Simon de l'Oratoire de Paris. A Rotterdam, chez Reinier Leers, 1685, avec privilège, in-4° de 48 pages.*

Cette pièce était tout simplement due à la plume de Simon<sup>2</sup>; son but n'était pas seulement de venir en aide à son libraire, mais encore, par cette critique provenant soi-disant d'un pasteur protestant, il espérait faire sentir à ses adversaires catholiques combien son Histoire critique leur était favorable dans la controverse, et combien elle était contraire aux principes protestants, de même que dans la préface anonyme de l'Histoire critique dont nous avons déjà parlé, il avait cherché à montrer aux protestants qu'ils n'avaient absolument rien à craindre de son ouvrage. Il va sans dire que Simon nia ici encore son œuvre<sup>3</sup>, mais son genre était connu et peu de gens s'y laissèrent prendre<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Elle fut contrefaite cependant, mais en secret, cette fois, et sans indication de lieu, à cause du privilège, par les libraires d'Amsterdam pour la joindre aux exemplaires de leur édition, qui ne se serait plus vendue sans cela. La contrefaçon suit encore ici l'original presque lettre pour lettre, et avec l'intention évidente de lui être le plus semblable possible. Le titre est identique, sauf qu'il ne porte pas la marque de Leers et qu'il y a : « *Suivant la copie imprimée à Rotterdam, chez Reinier Leers, 1685, avec privilège* »

<sup>2</sup> *Sentim.*, pag. 435 suiv.; *Déf. des Sentim.*, pag. 348 et 413 suiv. — Bayle, qui sans doute savait à quoi s'en tenir, mais qui était discret, annonce ainsi cette pièce : « elle est écrite avec beaucoup d'honnêteté et de modération pour M. Simon..., car on ne laisse pas de lui donner beaucoup d'éloges. Les réflexions sont non-seulement judicieuses, mais aussi fort fines, et l'auteur veut assurément que l'on entende beaucoup plus qu'il ne dit. » (*Nouvelles*, etc., mars 1685, art. V du catalog.)

<sup>3</sup> *Rép. aux Sentim.*, pag. 256, et *Rép. à la Déf.*, pag. 499.

<sup>4</sup> Voici comment les journalistes de Leipsic annoncent la 7<sup>e</sup> édition contenant cette pièce : « Septima Simonianæ Criticæ editio eundem cum quinta curatorem habet, Doctoris Protestantis utentem titulo. Quis ille sit, scrutari velle instituti

Cette pièce était jointe , avec titre et pagination spéciale, à la fin de la 7<sup>e</sup> édition de l'*Histoire critique*, dont le titre était en tout semblable à celui de la cinquième, sauf les mots que nous soulignons : « Nouv. édit.... augm... de plus. Rem. Crit. et d'une Réponse par un Théologien Protestant. On a de plus ajouté... (etc. comme plus haut;) Rotterd. R. Leers, 1685. » Au verso de ce titre se trouve un *Avertissement au Lecteur... par le Dr Protestant qui a procuré la Nouvelle Edition*, dans lequel il relève le mérite que donne à cette 7<sup>e</sup> édition la *Réponse d'un de nos théologiens* à l'auteur de la critique; en outre il met le public en garde contre les éditions contrefaites et déclare ne reconnaître pour bonne et légitime que celle où le libraire Leers mettra son nom écrit à la main au revers du titre, signature qui suit en effet cet Avertissement.

D'après tout cela on croirait avoir devant soi une édition réellement nouvelle ; il n'en est rien cependant et la chose eût été impossible du reste en si peu de temps<sup>1</sup>. Nous nous sommes assuré que cette soi-disant 7<sup>e</sup> édition n'est que la cinquième dont on a réimprimé la première feuille, soit le titre et les six premières pages de la préface, pour pouvoir annoncer sur le titre ainsi que dans l'Avertissement (qui est nouveau) et dans la préface même, la Réponse de P. Ambrun que l'on mettait à la fin; de sorte que les exemplaires de la 5<sup>e</sup> édition<sup>2</sup> auxquels l'on ajoute la Rép. de P. Ambrun (qui se vendait aussi à part) sont tout aussi complets que ceux de la 7<sup>e</sup> édition ; il en est de même des exemplaires de la contrefaçon d'Amsterdam qui sont suivis de la même pièce. Néanmoins, si l'on tient à avoir de tous points l'édition définitive telle que Simon la publia en dernier lieu, il convient de rechercher celle qui s'intitule la septième.

## II. TRADUCTIONS.

1) *Traduction latine*. Dès que l'*Histoire critique* eût été réimprimée par Elsevier, une traduction latine en fut préparée, spécialement en vue des savants de l'Allemagne, qui ne lisaient guère le français. Elle

nostri non est; facile vero ex præfatione patet, scopum ejus alienum non esse, quam *Apologiam Simonis parare*, etc. » *Acta Erudit.*, févr. 1686, pag. 100.

<sup>1</sup> Cette septième édition parut un mois à peine après la contrefaçon d'Amsterdam, et peu de mois seulement après la cinquième.

<sup>2</sup> Que l'on reconnaîtra à ce que le titre et la préface ne font pas mention de la *Rép. d'un Théologien protest.*, et à ce qu'elle n'a au verso du titre ni Avertisse-

était due aux soins d'un ex-médecin français, Noël Aubert de Versé, qui, né catholique près du Mans, s'était converti à la réforme en Hollande, où il fut pasteur jusqu'à ce que ses opinions sociniennes l'eussent fait suspendre par le consistoire; plus tard il rentra dans la religion catholique, et en France, où il reçut une pension du clergé pour écrire contre ses anciens coreligionnaires<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit du reste de sa personne, sa traduction est très défectueuse; aux fautes nombreuses de l'édition française qui lui servait d'original il en ajouta de nouvelles encore, de sorte qu'elle contient plus d'un contre sens et plus d'une obscurité<sup>2</sup>. Voici son titre: *Historia Critica Veteris Testamenti, sive Historia Textus Hebraïci a Mose ad nostra usque tempora, Auctore R. P. Richardo Simone, Presbytero Congregat. Oratoriarum. E Gallico in Latinum versa a Natali Alberto de Versé, S. Theolog. et Medic. Doct. Juxta Exemplar impressum Parisiis* (Amsterdam), 1681, in-4<sup>3</sup>.

Ce volume ne contient rien de plus que l'édition française d'Elsevier, si ce n'est une préface du traducteur. D'après Wolf<sup>4</sup>, une partie des exemplaires de cette édition (qu'il indique *Amstelodami apud P. de la Faille*, 1681, in-4) a un faux titre analogue à celui de l'édition française, mais placé après la préface du traducteur: *Historia Religionis Judæorum eorumque demigrationis in Hispaniam, etc., per Rabbi Mosen Levi*. Nous n'avons jamais vu un exemplaire avec ce dernier titre, aussi ne sommes-nous pas en mesure d'affirmer qu'il n'y a pas ici une confusion avec l'édition française d'Elsevier.

Après que, en 1685, l'édition française de l'*Histoire critique* eut reproduit les diverses pièces polémiques parues au sujet de cet ouvrage, on les fit traduire en latin et joindre aux exemplaires qui étaient encore en magasin de l'édition de 1681, auxquels on mit en même temps un nouveau titre comme s'il s'agissait réellement d'une *nouvelle édition* de 1685<sup>5</sup> imprimée de nouveau à Amsterdam; quelques-uns néanmoins

ment imprimé, ni signature manuscrite de Leers, tout autant de signes distinctifs de la soi-disant 7<sup>e</sup> édit.

<sup>1</sup> Haag, *France protest.*, tom. I. pag. 147 suiv.

<sup>2</sup> Voy. le jugement sévère qu'en porte Simon, *Préf. de l'Hist. crit.*, édition de Rotterd. 1685; *Rép. aux Sentim.*, pag. 6 et 141; *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 59.

<sup>3</sup> Voy. l'article consacré à cette traduction dans *Acta Erudit.*, avril 1682, pag. 94 suiv.

<sup>4</sup> *Biblioth. Hebr.* tom. II, pag. 32, suivi par Walch, *Biblioth. Theol.* tom. IV, pag. 251. Voy. encore Le Long, *Biblioth. sacra*, in-fol, pag. 963.

<sup>5</sup> Citée par Reimann, *Catalog. Biblioth. Theol.*, pag. 16. et Walch, *Bibl. Theol.*

de ces exemplaires complétés en 1685 par ces pièces supplémentaires gardèrent leur ancien titre de 1681 ; il s'agit cependant toujours de la même édition.

Outre cela nous avons trouvé l'indication de deux autres éditions de cette même traduction latine qui n'ont jamais passé sous nos yeux, mais que nous supposons fort n'en faire qu'une à elles deux, la seconde ayant seulement un titre nouveau ; moyen très usité alors pour faire sans frais une nouvelle édition, et qui n'est point oublié des libraires de nos jours. Quoi qu'il en soit, ces deux éditions portent le même titre que celui de 1681, sauf le nom du traducteur, qui est omis ; la préface d'Aubert de Versé a fait place aussi à une plus récente d'un anonyme ; en outre l'ouvrage de Simon est suivi non-seulement des réponses de de Veil et de Spanheim avec les répliques de Simon traduites en latin, mais encore des pièces polémiques échangées entre Isaac Vossius et Simon. La première de ces éditions est de *Franqueræ, apud Leonh. Strickium*, 1698, in-4<sup>1</sup>, et la seconde porte la rubrique pseudonyme de *Irenopoli*, 1700 in-4<sup>2</sup>.

Rappelons pour mémoire qu'en 1684 Simon publia lui-même un volume latin anonyme qui était un fragment d'un ouvrage latin plus développé qu'il avait préparé sur l'Ancien Testament et dont l'*Histoire critique* n'était qu'un abrégé<sup>3</sup>. Ce spécimen était un examen critique des diverses éditions de la Bible publiées jusqu'à ce moment ; il était suivi d'attaques contre Vossius qui furent réimprimées à part avec augmentations. Voici le titre de cet ouvrage : *Disquisitiones Criticæ de variis per diversa loca et tempora Bibliorum editionibus, quibus accedunt Castigationes Theologi cujusdam Parisiensis ad Opusculum Isaaci Vossii de Sibyllinis Oraculis, et ejusdem Responsionem ab Objectiones nuperæ Criticæ sacrae*. Londini, impensis Richardi Chiswel, 1684, in-4 de 279 pages<sup>4</sup>. Il parut de cet ouvrage une traduction anglaise : *Critical Enquiries into the various editions of the Bible, printed at divers*

tom. IV, pag. 252. — Lilienthal, *Exegetische Bibl.*, pag. 213, et Georgi, *Bücher Lexicon*, tom. IV, pag. 106, l'indiquent à tort avec la rubrique de *Rotterdam*.

<sup>1</sup> Wolf, *Bibl. hebr.*, tom. II, pag. 32 ; Walch, *Bibl. Theol.*, tom. IV, pag. 252.

<sup>2</sup> Lilienthal, *Exeget. Biblioth.*, pag. 213, et Walch, *Ibid.*

<sup>3</sup> Voy. *Nouv. de la Rép. des Lettres*, août 1684, pag. 634. — *Hist. crit. du V. T.*, 1685, pag. 667. — *Hist. des Vers. du N. T.* Préface. — *Nouv. Observat.* Préface. — *Lettres choisies*, tom. I, pag. 233.

<sup>4</sup> Voy. le compte-rendu analytique qu'en donnent les *Nouv. de la Républ. des Lettres*, sept. 1684, art. VII, et *Acta Erud.*, janv. 1685, pag. 2 suiv.

*places and at several times ; together with Animadversions upon a small Treatise of Dr Isaac Vossius, concerning the Oracles of the Sibyls. Translated by N. S.* London, 1684, in-4. — Puis nouvelle édition. London, 1689, in-4.

2) *Traduction anglaise.* Simon avait plusieurs amis en Angleterre et les études bibliques y étaient florissantes à ce moment, aussi son ouvrage fut-il bientôt traduit par un de ses amis, R. Hampden, fils du fameux John Hampden : *Critical History of the Old Testament ; translated into English by a Person of Quality.* London 1682, in-4. Nous n'avons jamais vu cette traduction et n'en savons que ce que R. Simon en dit : « qu'elle a aussi ses défauts, qui ne se font pourtant pas si bien remarquer que dans l'édition latine <sup>1</sup>. »

3) *Traduction allemande.* L'Allemagne est certainement le pays où l'*Histoire critique* du Vieux Testament fut lue avec le plus de soin et exerça le plus d'influence ; il serait d'autant plus étonnant qu'elle n'y eût pas été traduite, tandis que cela eut lieu pour l'*Histoire du Nouveau Testament*, s'il n'y avait pas eu une traduction latine. L'Histoire des commentateurs seulement, du Vieux et du Nouveau Testament, extraite de R. Simon, fut publiée en allemand par *L. C. Ruhle* avec corrections et additions, augmentée d'une longue préface de *J. F. Reimann*. Voici le titre hybride de ce livre tout allemand cependant : *Richardi Simonii Historia Critica Commentatorum praecipuorum Veteris et Novi Testamenti, das ist eine curieuse Erzählung und Beurtheilung derer berühmtesten Ausleger des Alten und Neuen Testaments.* Goslar, 1713, in-8.

<sup>1</sup> Préface de l'édition de Rotterdam, 1685, et *Biblioth. crit.*, tom. IV, pag. 69. en note.

---

## THÈSES.

---

I. La critique biblique, science toute historique, n'a de valeur et d'utilité que pour autant qu'elle a sa liberté entière et que ses recherches ne sont gênées par aucune présupposition absolue.

II. Les préoccupations de Jésus-Christ et des apôtres sont d'un autre ordre, d'un ordre plus élevé que celui de la science et des recherches historiques; aussi leurs paroles, lorsqu'ils citent des textes de l'Ancien Testament, n'ont-elles d'autre portée pour l'authenticité des livres cités que de témoigner de l'opinion courante à leur époque.

III. Ces mêmes citations, faites avec liberté et sans prétention à une exactitude scrupuleuse, ne peuvent être appliquées à la critique du texte de l'Ancien Testament.

IV. Les applications de passages de l'Ancien Testa-

ment faites par les écrivains du Nouveau ne peuvent être érigées en règle pour l'interprétation de ces passages.

V. La notion absolue d'un canon divin des saintes Ecritures n'est pas biblique et ne ressort pas de l'examen des faits.

VI. L'inspiration littérale de l'Ancien et du Nouveau Testament n'est pas une notion biblique.

VII. L'inspiration de l'Ecriture sainte est en rapport étroit avec la révélation du salut; elle est toute interne et se rapporte à l'objet de cette révélation.





## TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pages
PRÉFACE.....	3
I. Le mouvement scientifique de la seconde moitié du XVII <sup>e</sup> siècle en France.....	7
II. La congrégation de l'Oratoire .....	10
III. Richard Simon.....	15
IV. <i>L'Histoire critique du Vieux Testament</i> et ses destinées..	31
V. La critique de l'Ancien Testament avant Simon.....	55
VI. <i>L'Histoire critique du Vieux Testament</i> et son contenu.	77
VII. Les adversaires de <i>l'Histoire critique du Vieux Testa- ment</i> .....	96
VIII. Conclusion.....	118
<i>Appendice I.</i> Lettre de Bossuet au P. de Sainte-Marthe.....	130
<i>Appendice II.</i> Renseignements bibliographiques sur les di- verses éditions de <i>l'Histoire critique du Vieux Tes- tament</i> .....	130
Thèses.....	141

---

## CORRECTIONS ET ADJONCTIONS

---

Page 6, ligne 9 d'en bas, lisez 28, au lieu de 288.

» 8 » 16, lisez Spinoza et Malebranche.

» 26 » 8 d'en bas, lisez Duilliers, au lieu de Duillers.

» 27 » 3, lisez Duilliers, au lieu de Duillers.

» 29 » 6 d'en bas, lisez 1713, au lieu de 1718.

» 34 » 7 d'en bas, lisez page 24, au lieu de pag. 21.

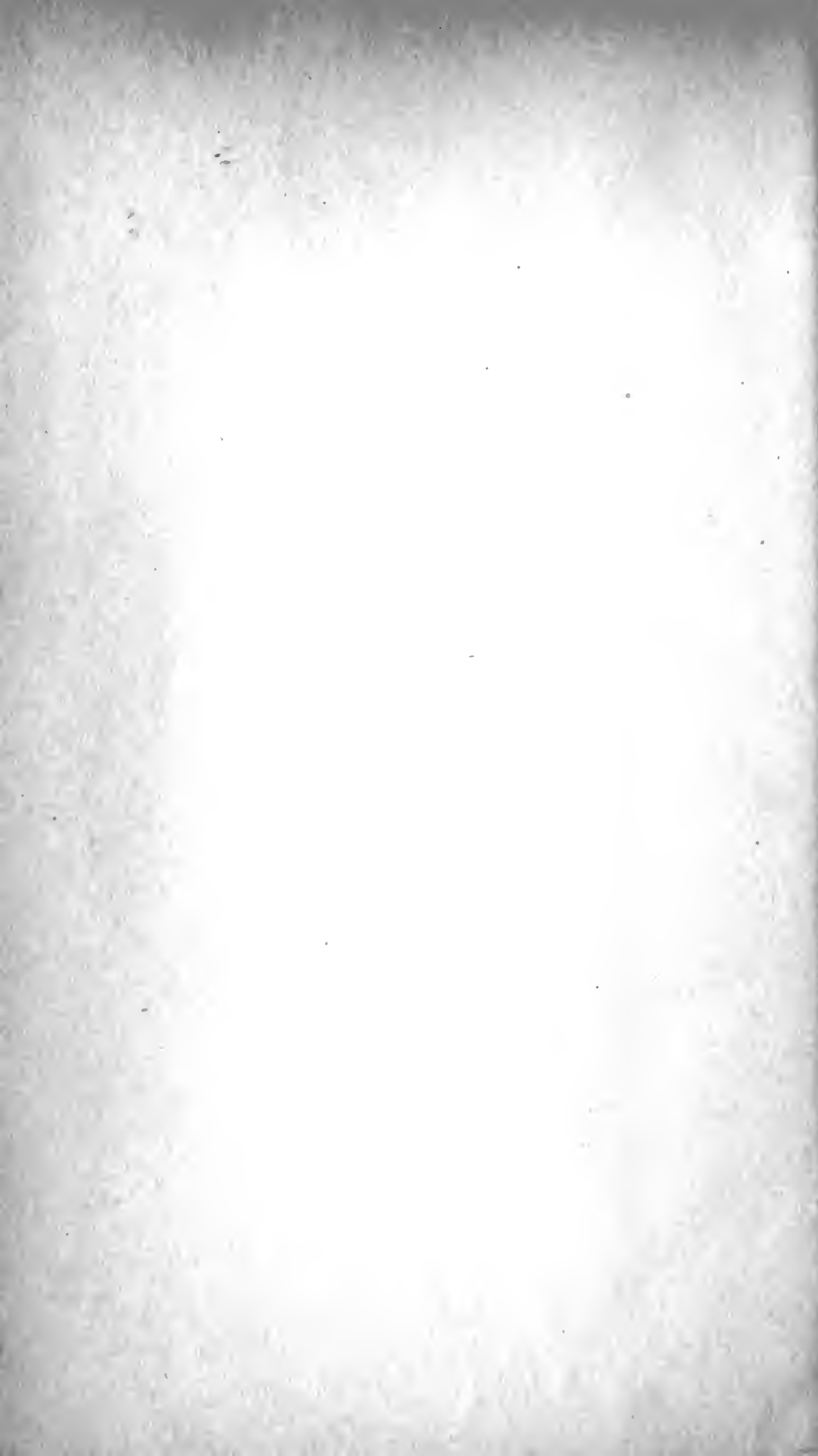
» 74, note 4. Une opinion fort analogue à celle de Spinoza a été soutenue par M. Bertheau (*Das Buch der Richter und Ruth erklärt*. Leipzig, 1845, in-8), qui regarde lui aussi tous les livres historiques de l'Ancien Testament, de la Genèse jusqu'aux livres des Rois, comme formant un seul ouvrage historique, composé par Esdras.

Page 88, note 3. Pour être juste, rappelons que Le Clerc, dans la troisième dissertation préliminaire de son commentaire sur la Genèse (*Genesis, sive Mosts Prophetæ Liber primus, ex translatione Jo. Clerici, cum paraphrasi, etc.* Amstelodami, 1693, in-fol.) a rétracté les opinions émises par lui dans les *Sentimens* sur l'origine du Pentateuque, et a cherché à prouver que ces cinq livres tout entiers (sauf quelques passages peu nombreux interpolés dans la suite) étaient dus à Moïse ; pour la Genèse en particulier, il pense que Moïse l'a compilée d'écrits plus anciens, dans lesquels les patriarches racontaient les événements de leur temps.

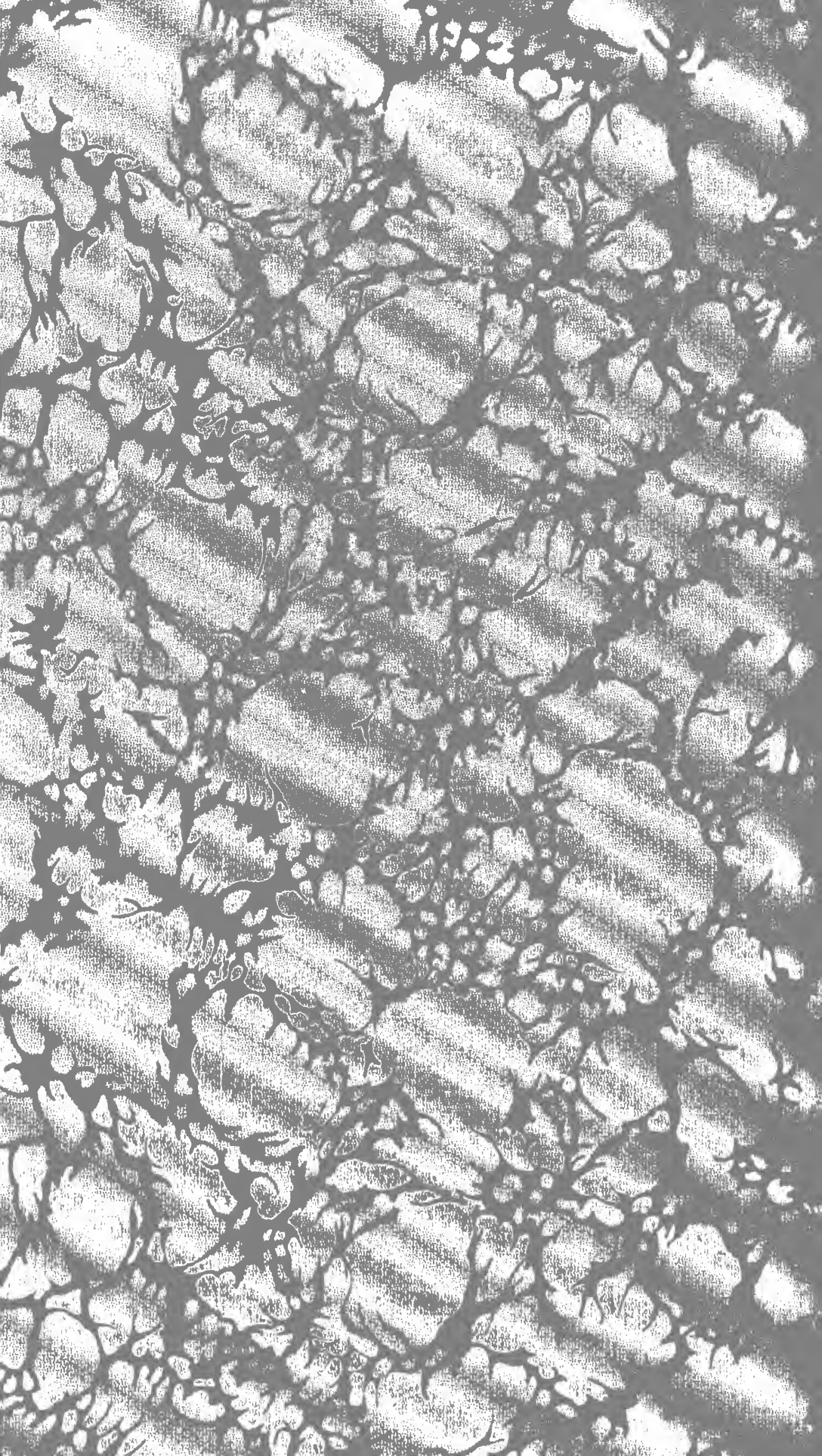
Page 114, ligne 1, lisez : le critique se montra, etc.

---









**University of Toronto  
Library**

---

**DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET**

---

Acme Library Card Pocket  
LOWE-MARTIN CO. LIMITED





UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 15 02 13 12 009 8